

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

TROIS SOUS LE NUMERO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA (Sauf Montréal et la banlieue) \$ 6.00
E.-Unis et Empire britannique . . . 8.00
UNION POSTALE 10.00
EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . . . 3.00

Hore Belisha, Chamberlain et nous

En quoi nous intéressent, et de façon très directe, les derniers discours des ministres anglais — Deux façons d'envisager les problèmes qu'ils posent — Un vieil épouvantail — Nous n'avons rien à faire dans la bagarre qui s'annonce — Comment pouvons-nous éviter d'y être pris?

Le discours du ministre de la Guerre anglais, M. Leslie Hore-Belisha, illustre et explicite sur le terrain proprement militaire les récentes déclarations de son chef, M. Neville Chamberlain. L'Angleterre, désormais, s'occupera d'abord de sa peau. Ni ses alliés éventuels ni les territoires britanniques d'au delà des mers ne peuvent plus compter sur l'envoi d'une force expéditionnaire.

Cette politique, ainsi qu'il est facile de le voir et que nous le rappelions ici même l'autre jour, se rattache au fait nouveau créé par les progrès de l'aviation et de la navigation sous-marine. On disait jadis: L'Angleterre est une île! et cette petite phrase signifiait au fond que l'Angleterre était, par sa situation même, protégée contre certains des risques qui affectent les pays continentaux. Mais l'aviation de bombardement, le sous-marin puissant ont changé tout cela.

L'Angleterre aujourd'hui, comme la France, comme l'Italie, comme l'Allemagne elle-même, est à la merci d'une attaque massive des avions étrangers. Le fait est si patent, elle en est elle-même si convaincue que la défense aérienne est devenue l'une de ses plus vives préoccupations.

L'aviation de bombardement, c'est la menace pesant sur toutes les grandes villes anglaises, à commencer par Londres. Le sous-marin à large rayon, c'est le danger de l'affaiblissement. Car l'Angleterre ne produisant qu'une médiocre partie de ce qu'elle consomme, elle est à la merci de qui saura couvrir ses lignes de communication, ruiner ses moyens de ravitaillement.

Tout ceci explique et, du point de vue anglais, justifie la politique nouvelle. Les circonstances ont créé à l'Angleterre des nécessités qui l'obligent à veiller d'abord sur sa propre sécurité.

Du reste, à quoi lui servirait de tenir un rôle majeur en Extrême-Orient, par exemple, si elle était frappée au coeur?

Il fallait s'y attendre: certains journaux anglo-canadiens n'ont vu dans cette attitude nouvelle de l'Angleterre qu'un motif additionnel de pousser chez nous à l'armement intensif. Puisque l'Angleterre, disent-ils, ne pourra nous protéger, il faut redoubler nos efforts personnels.

C'est le point de vue de ceux qui trouvent tout naturel que nous devions, quoi qu'il advienne, subir toutes les conséquences de la politique anglaise.

Ces journaux n'ont pas l'air de s'arrêter, fût-ce une minute, à un autre point de vue. Un pays n'est, en définitive, tenu de supporter que les risques qui tiennent à sa situation géographique, à ses intérêts supérieurs. L'Angleterre ayant posé la main un peu partout, ayant des intérêts sur tous les points du globe, est partout en butte aux rivalités, aux concurrences, partout exposée aux attaques. C'est la rançon de sa richesse et de sa gloire, de son long passé de fructueuses acquisitions.

Mais nous? Qu'avons-nous à défendre, sauf le territoire canadien? Sur quel point du globe jetons-nous le moindre regard de convoitise? Nous n'avons même pas à sauvegarder le plus modeste mandat. Nous sommes les seuls à ne nous être battus que pour des prunes, à n'en avoir retiré qu'une effroyable dette et des troubles économiques de toute sorte — pour ne rien dire des nôtres qui

dorment dans le sol européen et de ceux qui traînent ici une vie misérable.

Pour en revenir au texte que tout le monde devrait savoir par coeur, et que lançait voici quelques mois une feuille aussi loyaliste que le Star, il est bien difficile de concevoir un ensemble de circonstances qui, en tant que Canada, entraînent le Canada dans une guerre quelconque. C'est, indiscutablement, cette situation de fait qui doit d'abord régler notre politique extérieure.

Le Herald d'hier cherchait à dresser un autre épouvantail, qui tendrait à justifier une politique d'armement intensif.

A ceux qui pourraient croire que le Canada n'est point l'objet de convoitises extérieures, il rappelle que le Canada, pays riche, possède quantité de choses qui peuvent tenter les appétits étrangers.

Evidemment, mais il faut toujours faire entrer en ligne de compte aussi le fait que les étrangers, même les dictateurs, ne sont pas tout à fait des idiots; que, s'ils cherchent un avantage, ils le cherchent avec le minimum de risques possibles et dans la ligne naturelle de leur activité.

Ainsi a-t-on vu le Japon s'étendre du côté de Formose et de la Corée, ainsi le voyait-on récemment jouer sa partie en Mandchourie.

Un seul pays, les Etats-Unis, pourrait à la vérité rêver à notre propos de conquête territoriale. Personne ne croit qu'il en soit ainsi; mais, s'il en était ainsi, à quoi serviraient les armements que nous pourrions établir?

A dix contre un, avec trois mille milles de frontière ouverte, avec la certitude morale que personne ne risquerait sa peau pour nous que pourrions-nous faire?

Cela, c'est un fait et qui n'offre rien d'agréable. Mais l'envers de ce fait, c'est que la présence à nos côtés du colosse américain, l'intérêt essentiel qu'il a de ne point laisser établir au nord de ses frontières une nation forte, constitue pour nous la plus puissante des garanties. Il n'est pas plus humiliant d'en tenir compte qu'il ne l'est pour la France de faire entrer dans ses calculs l'existence des Alpes et des Pyrénées, qu'il ne l'était pour l'Angleterre de faire état de sa ceinture marine.

Faut-il redire qu'il ne s'agit pas là d'une question de sentiment, mais bien d'intérêt évident?

Et comment une nation quelconque pourrait-elle, contre l'hostilité nécessaire des Etats-Unis, nous ne disons pas attaquer — cela reste toujours possible — le Canada, mais s'y installer à demeure? Quelle est la nation qui pourrait transporter ici et y maintenir — contre l'armée et la flotte américaines — un corps d'occupation suffisant à lui assurer la possession durable du pays?

Soignons, tout au moins, sérieux. Le discours de M. Chamberlain, celui de M. Hore-Belisha posent de formidables questions.

Au lieu d'inciter à une politique d'armement massif, ils devraient faire surgir avec une intensité nouvelle de vieux points d'interrogation:

Qu'avons-nous à faire dans les querelles anglaises? Que pouvons-nous faire pour nous tenir à l'écart de pareille tempête?

Une sanglante expérience suffit à nous dire l'importance de ces problèmes.

Omer HEROUX

Londres avertit Berlin de ne pas intervenir militairement dans les affaires de l'Autriche

(Voir page 3)

EN FRANCE

Blum veut d'abord l'appui des radicaux-socialistes

Delbos confère avec l'ambassadeur d'Allemagne à Paris

Les événements d'Autriche

PARIS, 11 (A.P.) — Le chef du parti socialiste, M. Léon Blum, qui est à tenter la formation d'un cabinet pour remplacer le ministère Chautemps, refuse de faire connaître sa politique étrangère avant d'avoir obtenu l'assurance de l'appui des radicaux-socialistes. On sait que M. Blum veut inclure dans son cabinet des communistes. Il cherche même à donner des gages à l'opposition en invitant M. Paul Raynaud, chef d'un parti centriste, à entrer dans le cabinet, peut-être comme ministre des finances. La chute du franc, la nécessité de lancer un emprunt de défense nationale de \$316,000,000 et les événements d'Autriche exigent que la crise ministérielle se dénoue promptement.

LES EVENEMENTS D'AUTRICHE

M. Yvon Delbos, ministre des affaires étrangères

dans le cabinet Chautemps, qui demeure temporairement à son poste comme tous ses collègues, a conféré aujourd'hui avec l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, le comte Johannes von Welczek, en apprenant que l'on signale des mouvements de troupes allemandes à la frontière autrichienne. Il lui a déclaré que le Quai d'Orsay considère comme une affaire très grave ces mouvements de troupes. M. Delbos avait vu M. Blum avant de conférer avec l'ambassadeur d'Allemagne. M. von Welczek a également vu M. Blum.

On affirme que la France et la Grande-Bretagne, qui suivent de très près les événements d'Autriche, s'apprentent à faire une démarche conjointe auprès de l'Italie pour lui rappeler ses engagements de maintenir l'indépendance autrichienne.

L'ordre qui existe aujourd'hui dans le monde, l'ordre voulu par les pays civilisés. Que le Japon réussisse son coup de force contre la Chine, ce sera l'anarchie dans le monde entier, l'anarchie internationale. De ce bouleversement, le Japon seul ne porterait pas l'odieux. Les puissances qui ont promis de maintenir et de protéger la souveraineté de la Chine, son indépendance, l'intégrité de son territoire, ne peuvent déguerir maintenant leur responsabilité.

Les applaudissements qu'il en a reçus paraissent indiquer que M. Hu a fait accepter par ses auditeurs anglo-canadiens ses propres vues sur les visées de l'impérialisme japonais. Des Anglo-saxons sont d'ailleurs portés à le louer pour arrogant et outrancier, injuste et illégitime tout impérialisme qui n'est pas britannique.

E. B.

Bloc-notes

Du calme surtout

Le Canada fait mine de s'étonner qu'un de nos collaborateurs ait conseillé le calme à un homme fort respectable, au reste, dont nous n'avons marqué ni le nom ni la qualité, et qui se trouve amonier de syndicats québécois. Nous aurions, prétend le Canada, manqué de respect à un prêtre. Pour avoir conseillé le calme? Allons donc! En fait, dans son article du 9 mars sur l'atelier fermé, en marge des bills québécois 19 et 20, ce collaborateur de l'Action catholique, après avoir rappelé les articles écrits un peu partout sur la question, ajoutait: "De ceux-ci, il n'en est pas qui aient reproduit avant de les avoir lus, et qui, trompés et étonnés, ont imposé à la mémoire le faux, le faux pur et manifeste, que le Devoir de Montréal et le Journal de Québec. Au Journal de se défendre comme il l'entendra. Pour ce qui est du Devoir, sa réponse est simple. Le collaborateur du journal québécois qui prend à partie le Devoir parle de mensonge, de "faux pur et manifeste". Entend-il dire que le Devoir a faussé, altéré, falsifié des textes? Qu'il le démontre. Entend-il dire que le Devoir aurait forgé des textes? Qu'il l'établisse. Entend-il dire que le Devoir a délibérément imprimé des faussetés? Qu'il le prouve. Cela fait, nous causerons. Pour ce qui est de l'atelier fermé, le Devoir est de ceux qui ont toujours voulu, recherché et pratiqué la collaboration avec les groupements ouvriers catholiques. Il y a au Devoir, depuis 1921, un atelier de typographes faisant partie des syndicats catholiques. Le Devoir a régulièrement renouvelé ses contrats avec ces syndicats. Il n'y a chez lui aucun parti pris, aucune animosité à l'endroit du syndicalisme catholique. Tous nos employés le savent; et les chefs syndicalistes catholiques de Montréal le savent aussi. C'est en partie dû à l'attitude du Devoir au cours d'une grève qu'il subit vers 1921 pour se débarrasser de l'Internationale et favoriser la formation d'un syndicat d'imprimerie catholique que s'est implanté solidement celui-ci, à Montréal. Depuis lors le syndicat catholique de l'imprimerie a toujours eu et il garde la préférence dans nos ateliers. L'organisation syndicale catholique le Devoir a toujours ouvert et ouvre largement ses colonnes et donne toute la publicité possible. Pour le reste, n'est-ce pas la longue campagne de propagande et d'articles de plusieurs de ses collaborateurs — dont MM. Bourassa, Héroux et l'auteur même de ce note-ci — la cause du syndicalisme ouvrier catholique n'aurait peut-être pas gagné aussi vite la faveur de tout un public, à Montréal non plus que dans la région avoisinante. On nous pardonnera de le rappeler; mais puisque l'on parle de gens "qui veulent rester aveugles par intérêt et donc par servilité", on nous impose de le faire. Si l'on prétend poser le Devoir en adversaire du syndicalisme catholique, il y a pour le moins injustice. Si l'on affirme, quant au reste, que le Devoir a faussé quelque texte, mal interprété, de propos délibéré, quelle citation que ce soit, voire fabriqué des opinions fausses, les mieux convenables, le mieux ne serait-il pas de commencer par l'établir, et avec calme? Le calme est bon pour tout le monde; et le conseiller, ce n'est insulter personne. Ce peut-on gagner à accuser de tout et de n'importe quoi quelconque cherche la vérité, recherche la vraie doctrine entre des théories lancées de toutes parts par des gens dans l'ensemble respectables, mais ne prétend pas qu'on le paie de motifs vifs, d'accusations gratuites, d'expressions et de formules qui sortent des bourses d'une discussion courtoise? Soyons calmes, raisonnons... et laissons l'ironie au Canada.

G. P.

A QUEBEC: —

Les bills 19 et 20 au Conseil législatif (page 7); M. Bouchard dit qu'il n'aspire pas à devenir chef du parti libéral (page 6).

M. King et l'exportation de l'énergie électrique

Pourquoi essaie-t-il de s'en tirer de la façon qu'il fait? demandent des députés — M. Stevens contre le projet de loi King — Une passe d'armes entre MM. King et Rowe

MM. Bennett et Lapointe prennent part au débat

(par Léopold RICHER)

Ottawa, 11. — Le problème de l'exportation de l'énergie électrique aux Etats-Unis a fourni la matière d'un grand débat au parlement. En plus d'une matière importante, le contrôle parlementaire est inexistant ou illusoire. M. Bennett a souvent péché en ce sens et il serait mal venu aujourd'hui de se plaindre de la méthode préconisée par les libéraux. Il est donc plaisant d'entendre les chefs du gouvernement féliciter le contrôle parlementaire. C'est du pur pouce-pilatisme. Le gouvernement n'entend pas affronter les foudres de M. Hepburn.

Le gouvernement ou plus précisément le conseil des ministres — voire des fonctionnaires — s'arroge les pouvoirs du parlement. En plus d'une matière importante, le contrôle parlementaire est inexistant ou illusoire. M. Bennett a souvent péché en ce sens et il serait mal venu aujourd'hui de se plaindre de la méthode préconisée par les libéraux. Il est donc plaisant d'entendre les chefs du gouvernement féliciter le contrôle parlementaire. C'est du pur pouce-pilatisme. Le gouvernement n'entend pas affronter les foudres de M. Hepburn.

Seul M. Stevens s'y oppose

Hier, seul M. H.-H. Stevens s'est nettement opposé au bill, les conservateurs approuvant le principe de la mesure tout en condamnant la procédure adoptée par le ministère. Ont pris la parole: MM. Mackenzie King, R.-B. Bennett, Ernest Lapointe, H.-A. Stewart, Earl Rowe, A.-A. Heaps et J.-R. MacNicoll.

M. King

Il serait hasardeux et inutile d'essayer de résumer le long discours du premier ministre. Arrêtons-nous plutôt à quelques idées maladroites. Le premier ministre a fait une revue historique de toute la question. Puis il a tenu à affirmer et à réaffirmer que le gouvernement avait décidé de remettre pleins pouvoirs au parlement en matière d'exportation d'énergie électrique bien avant que le gouvernement Hepburn eût demandé la permission d'exporter un surplus d'énergie. On a fait savoir à M. Hepburn que le gouvernement se considérait le serviteur et non pas le maître du parlement et qu'il ap-

Sur le terrain politique

M. Rowe a placé la question sur le terrain politique, où elle doit être placée. Ceux qui ont suivi de près les incidents et les développements de la querelle King-Hepburn au sujet de l'exportation de l'énergie électrique aux Etats-Unis, savent que le gouvernement fédéral était dans cette alternative: ou refuser la requête du gouvernement tontois de mettre à dos M. Mitchell Hepburn qui sait, à ses heures, être infiniment malcommode et dangereux; ou lui accorder sa requête et risquer de déplaire à une bonne partie des électeurs. Comme M. King est habile à la manœuvre, il a choisi un moyen terme. Se rappelant qu'en 1929 M. H.-A. Stewart, qui devint en 1930 ministre des Travaux publics dans le cabinet Bennett, avait fait adopter par les Communes un bill qui confiait au parlement l'autorité d'émettre les permis d'exportation de l'énergie, M. King s'est emparé de l'idée et il l'a incorporée dans un nouveau projet de loi. Ce qui lui permet d'affirmer que le gouvernement est le serviteur et non le maître du parlement. Ce qui permet également à M. Lapointe de vanter le caractère essentiellement démocratique de la mesure.

Personne ne se laissera prendre à ces belles déclarations. Depuis une vingtaine d'années surtout, notamment en ce qui concerne la

partenait au parlement de porter jugement sur la demande de l'Ontario. Le gouvernement fédéral a refusé de se rendre à la requête du gouvernement tontois pour cette seule raison: il n'a obéi, en ce faisant, à aucun motif personnel.

Les députés doivent s'exprimer en toute liberté sur la question, peut-être la plus importante qui sera soumise au parlement d'ici plusieurs années. Le premier ministre a précisé que la seule demande de permis d'exportation vient de la province de l'Ontario; celle de la Cedar Rapids Corp. a été retirée alors qu'il ne croyait pas que l'on insisterait sur la seconde requête venant de la province de Québec. L'attitude du gouvernement fédéral au sujet de la requête de l'Ontario est exactement la même que si la requête venait de la province de Québec, du Nouveau-Brunswick ou de toute autre pro-

(suite à la page 2)

Le carnet du grincheux

Si le Conseil législatif a remis au jour de la Saint-Patrice la suite du débat sur les bills 19 et 20, c'est que ce jour-là est tout indiqué pour une belle bataille.

Nous vivons au temps où les nazistes reçoivent et donnent des nazards.

Pourquoi faut-il que Chautemps parte le jour où nous sommes si bien résumés si bien l'époque que nous vivons?

La liberté de presse existe en Angleterre. Certes, elle existe. Et le ministère demande aux journaux de n'asticoquer, de ne taquiner ni Rome ni Berlin. C'est le régime de la liberté-mais...

Si ça n'est pas mettre le cadenas sur les rédactions, c'est leur poser un élegant bâillon. Vive la liberté de la presse, en Angleterre! Et sus à la loi du cadenas, ici! Logique... anglaise.

Ca n'est ni un serpent, ni un paï, ni un éventail, ni un tronc d'arbre, ni un fouet, ni même un éléphant, ces bills relatifs à l'affaire fermée. C'est un sujet de bisbille; n'y a-t-il pas deux bills?

Assurément, un grincheux sait être décent, — quand il a affaire à des gens qui savent peser leurs paroles, ne versent pas dans l'irréflexion, n'écrivent pas dans les nuages.

Le Grincheux

De Macdonald à Bennett

Et d'un Québec aux deux tiers conservateur à un Québec en majorité libéral — Si les conservateurs ne veulent pas voir leur parti fossilisé... (Une revue d'histoire politique par M. Georges Pelletier) L'avenir de la Société des Notions (par M. Alcide Ebray)

L'histoire politique est à la mode du jour. Le "Devoir" de demain, sous la signature de M. Georges Pelletier, racontera l'histoire politique de Québec pendant les trois derniers quarts de siècle — "de Macdonald à Bennett" — et dira à quelles conditions le parti conservateur fédéral, jadis si puissant dans notre province, aujourd'hui presque inexistant, pourra se réhabiliter.

Dans le même numéro une longue lettre de M. Alcide Ebray, notre correspondant européen, ancien ministre résident de France, sur l'avenir de la Société des Notions. M. Ebray, qui vit à Genève, qui a suivi de très près depuis longtemps les travaux de la Société et qui est un spécialiste des questions diplomatiques, dira ses pronostics et montrera sur quel fondement il les affirme.

Dans le même numéro encore, les "Bribes de grammaire" de M. Jean-Marie Laurence, la "Vie musicale" de M. Frédéric Pelletier, une étude historique de M. Léopold Desrosiers sur le "régime provisoire" qui suivit la victoire des armées anglaises, un article économique de M. Alvarez Vaillancourt (à propos de la campagne de recrutement de la Chambre de Commerce des jeunes), un récit de voyage inédit de M. Paul Simard à Venezuela et en Colombie, une abondante revue des livres par des auteurs variés, une revue de la presse européenne avec articles sur l'Allemagne, la Yougoslavie, la France, l'Espagne, etc.; des lettres des missions, avec d'intéressantes études de moeurs, la chronique de jeunes naturalistes, la Page des Dames, la graphologie, une abondante chronique de la Vie française en Amérique, les dernières nouvelles du pays et de l'étranger, etc., etc. Ce numéro, qui sera publié sur vingt-quatre pages, en contiendra de spéciales sur le soixante-dixième anniversaire de la maison Dupuis, y compris une fort intéressante conversation avec celui que l'on pourrait appeler le doyen des clients de la maison.

PRIX: 3 SOUS — RETENEZ D'AVANCE VOTRE NUMERO.

L'actualité

Un Chinois au "Canadian Club"

Le Canadian Club a tenu une réunion spéciale, hier, à l'heure du déjeuner, hôtel Windsor, pour écouter un conférencier chinois, M. Hu Shih, qui l'a entretenu du conflit sino-japonais. Lavis de convocation avait annoncé M. Hu "comme le chef le plus marquant de l'intellectualisme de la Chine moderne", aussi "comme l'un des plus distingués parmi les philosophes qui vivent aujourd'hui", et encore "comme l'homme qui a peut-être le plus largement contribué au remarquable... de la conscience nationale de la Chine au cours de ces dernières années".

Présentation au superlatif, comme l'on voit, que le président du club, le colonel Fleming, a d'ailleurs réitéré dans son petit discours de bienvenue.

M. Hu est-il vraiment tout cela, l'est-il autant que cela? Ca n'est certes pas une conférence d'une demi-heure, plaider comme d'habitude, mais un discours qui permet d'en juger.

C'est un fait certain c'est que M. Hu s'exprime très heureusement en anglais et qu'il prononce très correctement en français le nom de son pays, — il dit bien la Chine et non pas la Sheenne; — qu'il sait, à l'occasion, donner à son discours l'ion dramatique. Son physique ne permet pas de doute quant à ses origines asiatiques. Ajoutons que c'est un Chinois qui porte des lunettes, à l'américaine, c'est-à-dire créées de corne. Ca doit être Howard ou une autre université des Etats-Unis qui lui a décerné le titre de docteur dont il fait précéder son nom.

M. Hu a eu l'occasion de dire Laotché, à la française, pour désigner la municipalité de ce nom qui se trouve à côté de Montréal et dont il connaissait l'histoire, sans pourtant jamais être venu dans notre ville auparavant.

Le ton dramatique, M. Hu l'a employé en terminant sa brève conférence. Il avait montré les grandes puissances qui ne font maintenant rien pour la Chine assaillie par le Japon, après avoir, à maintes reprises depuis quarante ans, depuis la politique de la Porte Ouverte, garanti sa souveraineté, son territoire et sa politique.

"Il y a plus de dix-neuf cents ans, dit-il, un haut fonctionnaire romain se lavait les mains en laissant condamner un Juif dont le nom est parvenu jusqu'à nos jours, dont le nom rest et restera. L'histoire, après dix-neuf cents ans, a-t-elle réhabilité Pilate?"

— Non.

La causerie a pris abruptement fin sur ce non catégorique.

Après, M. Hu avait exposé comme il le voit les causes profondes et éloignées du conflit sino-japonais bien plus que la forme que ce conflit prend à l'heure qu'il est. L'invasion de mon pays, dit-il, les horreurs et les atrocités qu'elle entraîne, ne sont que les incidents ordinaires de la guerre telle que les hommes ont appris à la faire. Ce qu'il importe que le reste du monde comprenne ce sont les causes même du conflit. Il y a de l'intérêt du monde civilisé, de l'intérêt des grands comme des petits pays, de tous ceux qui ont l'air de perdre d'un changement dans l'ordre de choses qui avait été établi dans le monde.

Les causes du conflit, M. Hu en distingue deux principales: l'existence d'un profond sentiment nationaliste en Chine; l'existence d'un sentiment impérialiste non moins grand au Japon.

Le Japon a tenté de justifier son agression contre la Chine en la présentant comme une guerre sainte, non pas un acte de conquête mais un acte de défense. Le Japon prétend qu'il s'agit pour lui de préserver l'Asie du communisme, de maintenir l'ordre et la paix sur le continent asiatique. Ce genre de justification n'est pas nouveau. Le Japon l'invoque depuis sept ans, depuis qu'il a commencé ses empiètements sur le territoire chinois.

Mais la vérité, c'est que le Japon veut conquérir. Il est, comme l'Allemagne et l'Italie, un nombre des Have-Not Countries — le conférencier emploie cette expression maintenant fort en usage aux Etats-Unis —, c'est-à-dire un nombre des pays qui ne possèdent rien en dehors de chez eux.

M. Hu trouve curieux que "ces trois pays qui n'ont rien, si ce n'est des appétits semblables et gigantesques", soient nés, en tant que grands Etats souverains, à peu près en même temps, à quelques années d'intervalle, vers la fin du siècle dernier. Les autres puissances s'étaient alors partagé le monde colonial. La Chine, pays vaste et riche en ressources de toutes sortes,

manquant toutefois d'unité et de moyens de défense, devint l'objet de toutes les convoitises. Son territoire, au moment de la guerre des Boers, faillit devenir le théâtre d'une guerre mondiale. C'est la politique de la Porte Ouverte, définie à Washington par John Hay, qui l'a sauvée. Hay avait compris que la politique de la Porte Ouverte — politique acceptée de bon gré par la Chine — ne pouvait se fonder que sur le maintien de la souveraineté de la Chine, sur le respect de son intégrité territoriale et politique.

Cette même politique de la Porte Ouverte, donnant des garanties à la Chine en retour de concessions qu'elle reconnaissait aux puissances, fut de nouveau définie, dans les mêmes termes, par la conférence de 1921 et 1922. A cette conférence, le Canada prenait part.

A l'abri de ces garanties, la Chine a fait de son mieux pour travailler à son unité, à son progrès économique et politique. Elle était à la veille de démontrer au monde des grandes puissances que l'espoir qu'il avait fondé sur elle n'avait pas été vain.

Les visées impérialistes du Japon ont cherché à ruiner tout cela. Pour qu'il y ait un vaste empire japonais, le Japon a pris tous les moyens pour empêcher la Chine de se révéler. Il a suscité et multiplié en Chine, partout où il le pouvait, de petits Etats et de petits gouvernements qui sont ses vassaux. Il a voulu systématiquement détruire l'unité chinoise qui achevait de se constituer. L'opposition violente de Tokio au gouvernement nationaliste de Nankin ne peut s'expliquer que par les visées impérialistes du Japon. Celui-ci ne voulait pas et ne veut pas que règne en Chine l'ordre voulu par ceux qui imaginent la politique de la Porte Ouverte.

Mais de même qu'il était venu trop tard au monde comme grand-puissance, le Japon a commencé trop tard ses opérations militaires contre la Chine. Il trouve aujourd'hui, à sa grande surprise, une Chine unie, dont la population est souvent dénuée de tout, errante, en fuite devant l'invasisseur mais qui est décidée à résister, à tenir jusqu'au bout.

Les puissances qui avaient donné des garanties à la Chine voudront-elles enfin se porter à son secours? C'est dans leur propre intérêt qu'elles le feraient. L'attitude du Japon contre la Chine n'est pas autre chose qu'un attentat contre

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

BEAU ET MOINS FROID
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 20.
Minimum aujourd'hui 10.
Même date l'an dernier 2.
BAROMETRE: MIdI, 29.70.

Chiffres fournis par la Maison
M.-E. de Mesli, 300-2, St-Denis, Montréal.

En Espagne

L'armée rouge perd Belchite

Prochaine grande bataille pour la maîtrise de l'Espagne orientale

HENDAYE, frontière franco-espagnole, 11. (A.P.) — L'armée rouge de l'Aragon, qui vient de perdre Belchite, se prépare à se porter à la rencontre de l'armée nationaliste dans une grande bataille qui devrait décider de la maîtrise de l'Espagne orientale. Il semble que le gouvernement rouge, qui a fait retirer ses troupes jusqu'ici devant la grande offensive de Franco, se voit forcé d'affronter l'ennemi, dont les gains sont fort considérables, et de risquer sa principale armée dans une bataille décisive. Les nationalistes annoncent que c'est un corps de soldats maures commandé par le général Juan Yague qui s'est emparé hier soir de Belchite à la suite d'un bombardement qui a duré toute la journée. La prise de Belchite signifie la réduction d'une poche de 17 milles de profondeur créée par les rouges à la suite d'une offensive en septembre dernier.

La perception des taxes d'eau et d'affaires s'améliore

Les rentrées augmentent, tant pour les taxes courantes que pour les arrérages

La nouvelle parue hier au sujet de la perception de la taxe d'eau et de la taxe d'affaires à Montréal n'était pas exacte. Les chiffres étaient bons mais ils n'étaient pas comparables entre eux; ils représentaient des entités différentes. Dans un cas on comptait les taxes de 1935 payées jusqu'au 31 décembre 1937, donc en deux ans et huit mois, et d'autre part on donnait les taxes de 1937 perçues au cours des huit premiers mois de l'exercice. La situation véritable est que la perception de ces taxes s'améliore. Ainsi, au cours du premier semestre de l'exercice 1935, c'est-à-dire au 31 octobre 1935, la ville a perçu 59.18 pour cent des taxes dues cette année-là; au cours du premier semestre de l'exercice 1936, la perception a été de 62.26 pour cent, et au cours du premier

PERCEPTION DES TAXES D'EAU ET D'AFFAIRES AU 31 OCTOBRE 1935, 1936 ET 1937. Table with columns for ANNEE COURANTE and ANNEE COURANTE et ARRERAGES, and rows for Imposition, Perception, Pourcentage, Solde à percevoir.

Mort du P. Lagrange

Le grand spécialiste des études bibliques est décédé en France. Saint-Maximin, France, 11 (C.P.-Havas) — Le R. P. Marie-Joseph Lagrange, dominicain et exégète, spécialiste des études bibliques, est mort hier. En 1890, il avait organisé l'école pratique d'études bibliques au couvent de Saint-Etienne de Jérusalem dont il devint prieur en 1892. Il fonda la Revue biblique en 1892. Il a publié un nombre considérable d'ouvrages: La méthode historique surtout à propos de l'Ancien Testament, Etudes sur les religions sémitiques, Le Messianisme chez les Juifs, La Vie de Jésus d'après Renan, Commentaires des "Juges", des "Épîtres aux Romains", aux Galates et des Quatre Évangiles, etc.

Un dictionnaire des lettres françaises

Québec, 11 (D.N.C.) — Un groupe de dix meilleurs écrivains de France vient d'entreprendre, sous la direction de Mgr Grete, de l'Académie française, la rédaction d'un dictionnaire de lettres françaises. Le directeur de cet important travail vient d'inviter Mgr Camille Roy à prêter son concours aux écrivains français pour la rédaction de cette œuvre de grande envergure. Mgr Roy préparera une série de monographies sur les écrivains canadiens.

Commissaire agricole du Canada à Londres

Ottawa, 11 (C.P.) — M. le Dr William Allen, administrateur des fermes de l'Université de la Saskatchewan, a été nommé commissaire agricole du Canada dans le Royaume-Uni. Il ira occuper son poste — un nouveau poste dont il sera le premier titulaire — dès le mois de mai; son traitement sera de \$5,280.

Bulletin météorologique

Toronto, 11 (C.P.) — Voici le temps qu'il fera, probablement, au Québec, demain: région de Montréal et d'Ottawa: vent de l'ouest, beau et moins froid; vallée du bas St-Laurent: vent de l'ouest, beau et moins froid; nord-ouest du Québec et lac St-Jean: nuageux et moins froid, neige; golfe, rive nord et baie des Chaleurs: vents forts du sud et de l'ouest, moins froid avec neige.

En chemin de fer

La femme est meilleure voyageuse que l'homme, soutient M. Albert Gardiner. M. Albert Gardiner, directeur général adjoint du service des voyageurs du Canadien National, était le conférencier à midi au déjeuner du Westmount Women's Club. Il a analysé avec beaucoup d'esprit la voyageuse, insistant particulièrement sur les caractéristiques de la voyageuse en chemin de fer.

D'après M. Gardiner, la femme est meilleure voyageuse que l'homme. Elle est moins difficile à contenter, s'intéresse davantage à ce qu'elle voit et retire par conséquent un plus grand profit de ses déplacements. En général, la femme sait très bien ce qu'elle veut et apprécie mieux que l'homme les petits services qui lui sont rendus. D'autre part, elle accepte avec plus de bonne grâce que l'homme les petites déficiences du service, car, connaissant les sources d'une maîtresse de maison, elle sait que les meilleures des organisations peut flancher par moments.

M. Gardiner s'est aussi appuyé sur son expérience pour trancher une question souvent discutée dans les ménages en déclarant que la femme sait mieux faire ses bagages et voyage plus à l'aise que l'homme. Il déclara aussi qu'en général les hommes oublient plus de choses dans les trains que les femmes et, fait notable, parmi les objets féminins trouvés dans les trains il y a peu de poudrettes et nécessaires de beauté. En terminant, M. Gardiner parla de l'heureuse influence que le sens de la beauté chez la femme a sur les chemins de fer. Les voyageurs lui doivent en grande partie le coquet et le confortable aménagement des voitures modernes. Il ajoute que les dames composent à l'heure actuelle le plus important groupe de voyageurs par chemin de fer et celui qui comprend le mieux l'effort des réseaux pour améliorer le service.

Les officiers de la circulation

Québec, 11. (D.N.C.) — Les officiers de la circulation de Québec ont subi leur inspection générale, hier soir, au manège militaire. Quarante vingt autres agents de la route, dans une tenue impeccable, ont été passés en revue par M. Ch. Girouard, directeur du service de la circulation, qui était accompagné de M. Léon Lambert, chef de la Sûreté provinciale à Québec, de M. Théo. Paquet, directeur du service de l'automobile, et de M. Henri-Royal Gagnon, chef intérimaire de la Sûreté municipale de Québec.

LES EVENEMENTS D'AUTRICHE

Avertissement de Londres à Berlin

La Grande-Bretagne avertit l'Allemagne de ne pas intervenir militairement dans les affaires d'Autriche

Renforcement des troupes allemandes près de la frontière autrichienne — Feinte, ou préparatifs d'action

Londres, 11. (S.P.A.) — Dans une communication soigneusement préparée, la Grande-Bretagne a averti l'Allemagne de ne pas intervenir militairement dans les affaires de l'Autriche. On tient de sources britanniques officielles que la Grande-Bretagne a appris qu'il y a eu "certains mouvements de troupes en Bavière" et qu'elle a déclaré au Reich qu'elle compte que ces mouvements ont pour but le maintien de l'ordre le long de la frontière austro-allemande. Il y a lieu de penser qu'il s'agit d'une déclaration que le premier ministre Chamberlain et le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, lord Halifax, ont faite au ministre des affaires étrangères du Reich, M. Joachim von Ribbentrop.

A la frontière autrichienne Berlin, 11. (S.P.A.) — Quelqu'un de l'entourage du Reichsführer Hitler confirme la nouvelle du renforcement des troupes allemandes postées près de la frontière autrichienne. Mais ce personnage affirme que les renforts ne sont pas considérables et que le renforcement des garnisons du sud est une "pure précaution", qui n'exige guère d'explications, si l'on tient compte de la vive indignation à laquelle est en proie le public autrichien et de la profonde sympathie qu'éprouve la population allemande de ce côté-ci de la frontière. On nie énergiquement qu'il s'agisse d'une tentative d'effrayer le chancelier von Schuschnigg. Il est évident que si l'Allemagne imposait la modération aux nazis

autrichiens, elle ne le fait plus en ce moment. Permissions militaires révoquées Munich, 11 (SPA) — Dans le sud de l'Allemagne, aujourd'hui, les autorités militaires ont révoqué les permissions. Des patrouilles sont allées dans les cafés et dans les brasseries chercher les permissionnaires. On a réquisitionné des automobiles. Au cours de la nuit, il y a eu d'innombrables mouvements de troupes. Toutefois, les troupes semblaient s'éloigner de la frontière autrichienne. La population s'inquiète. Le mot "mobilisation" revient souvent dans les conversations. Les rumeurs foisonnent. D'après celle qui prédomine, nombre de socialistes et de communistes de la Tchécoslovaquie se rendraient en Autriche, afin de participer au schisme et de susciter des manifestations (antnazistes).

Certains observateurs disent que vu qu'on n'a guère cherché à dissimuler les mouvements de troupes et qu'on n'a pas du tout caché la révoocation des permissions militaires, il s'agit sans doute de manœuvres pour tenter d'effrayer le chancelier von Schuschnigg. Pendant l'entrevue que le chancelier et le Reichsführer Hitler ont eue à Berchtesgarden, le mois dernier, le bruit a couru que l'Allemagne massait des troupes près de la frontière autrichienne. Mais, à part quelques troupes alpines qui faisaient des manœuvres d'hiver, on n'a pas vu de troupes allemandes près de la frontière autrichienne. Cette fois, il y a des mouvements de

L'armée britannique

La formule de la "guerre limitée"

La Grande-Bretagne n'enverra plus d'armée considérable combattre à l'étranger — Elle gardera son infanterie pour la défense du territoire et des points stratégiques de l'Empire. Ce que révèle le ministre de la guerre, M. Hore-Belisha. Londres, 11. — Le ministre de la guerre, M. Leslie Hore-Belisha, a indiqué très nettement hier en soumettant à la Chambre les crédits de son ministère que la Grande-Bretagne n'enverra plus d'armée considérable combattre à l'étranger, mais qu'elle gardera son infanterie pour la défense du territoire et des points stratégiques de l'Empire. Si l'on envoie de l'aide à la France et à d'autres alliés, il ne pourra s'agir que de corps hautement spécialisés. En d'autres termes, il semble bien que la Grande-Bretagne revient à la formule de la "guerre limitée" qui lui a autrefois permis de triompher de Napoléon. Il n'y aura plus de batailles de la Somme ou de la Grande-Bretagne a lancé 1,000,000 de ses hommes et perdu 60,000 en un seul jour. Les escadres britanniques continueront à combattre sur mer — il y aura maintenant des escadrilles d'avions dans les airs — et la Grande-Bretagne jettera dans la balance le poids de ses ressources financières.

Les ennemis du maïs

Les pyrales "communistes"

Comment les jardiniers-maraîchers les combattent par les parasites "fascistes". Aux yeux des jardiniers-maraîchers, la pyrale est en quelque sorte le communisme, qu'ils combattent par des parasites, qu'on pourrait appeler des fascistes. Ces deux ennemis sont désormais aux prises et se livrent de grands combats silencieux. Dans les potagers, dans les champs, dans les silos, à la ville comme à la campagne, ces petits animaux se livrent des luttes sans nombre s'entre-dévoient sans merci. Il n'est pas besoin de microscope pour voir se dérouler ces massacres, mais si ces insectes étaient grossis dix mille fois, le spectacle effroyable de leurs guerres découragerait tous les aspirants-agresseurs de ce monde. Qu'est-ce que la pyrale? Il y a celle du pommier. Celle-là, laissons à la culture. Celle-ci, M. Jean Maltais, entomologiste, de Hemmingford, province de Québec, délégué au congrès des jardiniers-maraîchers, peut nous en parler. Il travaille sous la direction de M. Pellerin Lagloire, de Québec, le grand stratège de la lutte contre la pyrale, et il est en état de nous en faire connaître la provenance, les méfaits et les reculs. — Qu'est-ce que la pyrale, M. Maltais? — C'est un papillon, qui était auparavant une chenille et avait cela de simple petit œuf. Les pyrales déposent leurs multiples œufs sur les feuilles supérieures; les larves se répandent sur la croix — qu'on appelle vulgairement la tête — puis pénètrent dans la moelle de la tige et vont jusqu'à s'introduire dans l'épi et avarier ainsi la partie comestible de cette grande plante. — Quand chaque tige de maïs porte autant d'insectes, elle est en mauvaise posture? — Ces larves se transforment en chenilles et les chenilles se chrysalident pour donner naissance à de nouveaux papillons. De sorte que le cycle recommence et que la pyrale peut se multiplier indéfiniment. — On lui fait la guerre? — Par plusieurs moyens, dont le plus efficace est peut-être l'introduction dans les plantations de maïs de parasites spéciaux, non dommageables aux animaux, raisonnables ou irraisonnables. — Vous en avez des légions de parasites? — Plus de vingt-deux espèces, dont six sont présentement acclimatées et établis à demeure au Canada. — Alors il faut importer ces fascistes chargés de faire le carnage des pyrales communistes. — On en fait même l'élevage. Nous avons des parasites d'origine asiatique, d'origine européenne et d'origine américaine. — Combatez-vous cette peste de la pyrale par d'autres moyens? — On essaie de la détruire à l'état de chenille par des procédés chimiques. Un bon moyen de prévention aussi est de détruire tout débris de plantes de maïs, pour empêcher la chrysalidation. Non seulement on tue alors des chenilles, mais tous les œufs qu'elles laisseraient sur les feuilles si elles parvenaient jamais à l'âge nubile. — D'où nous vient ce fléau? — Il est d'origine européenne. La

La Passion d'Oberammergau en 1940

Berlin. — Le bourgmestre d'Oberammergau fait savoir que les dates du spectacle de la Passion en 1940 ne sont pas encore fixées mais que les places peuvent être achetées et déjà retenues. Des arrangements pour le voyage, le logement, etc., sont prévus comme en 1937. Le comité d'organisation se mettra bientôt en rapport avec les bureaux de voyages pour prendre les dispositions nécessaires. M. l'abbé Ephrem Lafond. L'abbé Ephrem Lafond, du diocèse de Sherbrooke, est à l'hôpital Notre-Dame. On nous informe que son état n'est pas grave et que son séjour à l'hôpital sera de courte durée. Un grand congrès médical à Wiesbaden. Berlin. — Du 28 au 31 mars la Société allemande de médecine générale célébrera son cinquantenaire à Wiesbaden. Le R. F. Antoine Bernard. Notre collaborateur, le R. F. Antoine Bernard, C.S.V., professeur d'histoire acadienne à l'Université de Montréal, est nommé professeur titulaire à la Faculté des Lettres. Un an de prison. Roland Bélanger a été ce matin condamné à un an de prison, aux travaux forcés, pour recel de documents, propriété de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal. Commissaire de la police fédérale. Ottawa, 11. (D.N.C.) — Le colonel S.-T. Wood vient d'être nommé commissaire de la gendarmerie royale, succédant à feu sir James MacBrien. Le congrès international du pétrole à Berlin. Berlin. — Le conseil permanent du congrès international du pétrole, qui vient de se réunir à Paris, a décidé que le 3e congrès international aurait lieu en juin 1940 à Berlin. La Société allemande pour les recherches pétrolières va commencer dès à présent les travaux préparatoires.

Grande-Bretagne et Allemagne

Londres, 11 (SPA) — Le ministre des affaires étrangères de l'Allemagne, M. Joachim von Ribbentrop, termine le séjour à Londres que motivait la présentation de ses lettres de rappel de l'ambassade d'Allemagne. On croit que les entretiens qu'il a eus avec des personnalités gouvernementales n'ont pas permis l'ébauche d'un accord entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne. On tient de source sûre que M. von Ribbentrop a refusé de donner à lord Halifax une promesse de non-intervention en Autriche. Préfet du comté de Chicoutimi. Chicoutimi, 11. (C.P.) — M. Antoine Rivier, maire de la paroisse de Chicoutimi et président diocésain de l'Union catholique des cultivateurs, a été réélu à l'unanimité préfet du comté de Chicoutimi. M. C.-E. Boivin succède à M. Henri Girard comme secrétaire-trésorier, en raison du départ de M. Girard pour Québec.

Un ultimatum de Berlin à Vienne

L'Allemagne exigerait que Schuschnigg cède la place à Seyss-Inquart — Menace de démission

Paris, 11. (C.P.) — Une dépêche de Vienne à l'agence Havas parle d'un ultimatum que l'Allemagne aurait signifié au gouvernement autrichien: le gouvernement exigerait que le chancelier von Schuschnigg cède la place au ministre pro-naziste de l'Intérieur, Arthur Seyss-Inquart. Au cas d'un refus, le gouvernement allemand se réserverait le droit "de prendre toutes les mesures qu'il jugerait nécessaires". Le gouvernement autrichien se serait déclaré disposé à négocier et à remettre à plus tard la tenue du plébiscite sur l'indépendance de l'Autriche, qui est fixé à dimanche prochain. Cette concession n'aurait cependant pas eu l'heur de satisfaire l'Allemagne. (On a nié officiellement à Berlin cette rumeur d'un ultimatum). En dépit de ces démentis allemands, on persiste à affirmer dans les milieux autrichiens que l'ultimatum a bel et bien été signifié. * * * Londres, 11. (A.P.) — On répète aujourd'hui dans les milieux diplomatiques que deux des membres du cabinet autrichien, partisans d'Hitler, ont mis le chancelier von Schuschnigg en demeure de démissionner d'ici ce soir. M. Arthur Seyss-Inquart, ministre de l'Intérieur, et M. Edmond Glaise-Horsteman, ministre sans portefeuille, auraient fait savoir aujourd'hui au chancelier que s'il n'a pas démissionné à 6 h. (midi à notre heure) ils démissionneraient eux-mêmes.

Hitler confère avec des conseillers

Berlin, 11 (S. P. A.) — Le Reichsführer a longuement conféré avec des conseillers. On dit que le chef naziste autrichien Joseph Leopold et M. Wilhelm Keppler, secrétaire d'Etat du Reich, qui s'est rendu en Autriche en avion, hier, et a conféré avec le ministre de l'Intérieur Seyss-Inquart. Rome et Berlin ont été constamment en communication hier. Le bruit court que M. Mussolini ne donnerait pas à l'Autriche l'aide qu'il était prêt à lui donner lors de l'assassinat du chancelier Dollfus.

Schuschnigg aurait démissionné

(Au moment d'aller sous presse) LONDRES, 11. (S.P.A.) — On mande à des Autrichiens de Londres ce soir que le chancelier von Schuschnigg a démissionné. Ces Autrichiens disent que la nouvelle est vraisemblable.

La loi de l'Assistance publique

Québec, 11 (DNC) — M. le Dr Camille Pouliot, député de Gaspé-Sud, a inscrit la motion suivante au feuillet de la Chambre. Que cette Chambre: — Attende que la loi actuelle de l'Assistance publique ne s'occupe que des hospitalisés; Attende que les municipalités pauvres ne peuvent contribuer à payer cette assistance et qu'en conséquence elles refusent de signer la carte obligatoire, et que, de ce fait, une foule de malades ne reçoivent pas de soins médicaux; Attende qu'il n'en coûterait pas plus cher à la province si on amendait la loi en conséquence; Attende que la plupart des sociétés médicales et des médecins praticiens réclament une modification de notre système d'assistance publique; Exprime l'opinion que le ministre de la Santé soit chargé de présenter un projet de loi d'Assistance publique conforme aux besoins des temps présents.

M. Henri Bourassa

M. Henri Bourassa, ancien député, ancien directeur du Devoir, fera la croisière du paquebot français Champlain en Méditerranée et en Adriatique. Le paquebot Champlain appareillera de New-York au cours de la nuit prochaine. Il fera escale à l'île Madère, à Casablanca, à Alger, à Tunis, à Athènes, à Raguse, à Venise, à Messine, à Naples, à Villefranche et à Marseille.

Le procès de Moscou

Moscou, 11 (AP) — Le procureur de l'Etat André Vishinsky a réclamer aujourd'hui la peine de mort contre 19 des 21 chefs bolchevistes qui subissent leur procès sur une accusation de haute trahison. Il n'a requis qu'une condamnation de 25 ans d'emprisonnement contre les deux diplomates Christian Rakovsky et S.-A. Bessanoff. Il a été particulièrement dur dans son réquisitoire contre l'ancien chef de la police secrète Genrikh Yagoda.

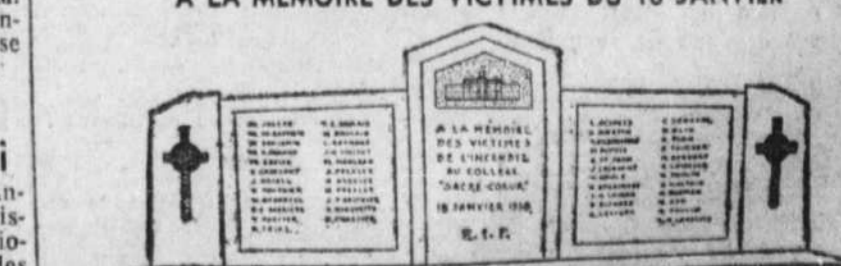
Les officiers de la santé

Québec, 11. (D.N.C.) — Les officiers du ministère de la santé qui terminent aujourd'hui, leur congé, ont eu un banquet hier soir au Château-Frontenac sous la présidence du Dr Jean Grégoire, sous-ministre. Le thème des discours a été la coopération entre les divers corps médicaux.

"Canada-Journal"

Paris. — Un journal mensuel — Canada-Journal, — fondé pour mieux faire connaître le Canada à la jeunesse française et servir de trait d'union entre jeunes Canadiens et jeunes Français, fera son apparition le 15 mars. Ce journal publiera des articles d'histoire, des chroniques touristiques et économiques, des contes du folklore canadien, des poésies. Il sera dirigé par M. de Roince et aura son siège à Laval (Mayenne).

A LA MEMOIRE DES VICTIMES DU 18 JANVIER



Cette vignette reproduit le projet de monument que la Fédération des Amicales des élèves des FF. du Sacré-Coeur va faire ériger, dans le cimetière de la communauté, à la mémoire des religieux et élèves qui ont péri dans l'incendie du collège du Sacré-Coeur, à Saint-Raschth.

LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

Les "cornets de soleil"

Sur la très vieille place plantée d'arbres, dite "Marché aux fleurs", qui depuis des temps immémoriaux abrite tour à tour des fleuristes et des oiseaux, une femme, un jour, vint à passer. Elle était jeune et bien mise. Aussitôt les marchands de lui offrir à l'envi leurs bouquets et leurs gerbes.

— Des roses, des pivoines, ma jolie dame?

— Fleurissez-vous, ma mie; cela vous portera bonheur.

Mais la passante ne répondait pas. Elle allait, lentement, entre les bourees et les seaux où se tassait tout ce que les jardins, les champs et les bois peuvent — dans le secret des nuits de printemps — élaborer de parfums en corolles. Vagues, incéces, ses yeux erraient d'une gerbe à l'autre. Ils cherchaient. Ils ne trouvaient point.

Ce jour-là, toutes les fleurs étaient éblouissantes. Epanouies comme des visages d'enfants, blotties ainsi que des novices au fond d'adorables capuches, ou bien échelonnées sur leurs tiges, pareilles à des dizaines au long d'un chaquet, roses oeillets, blanches clochettes des mugets, cyclamens dont le front se penche et semble dire *amen* à tout, jasmains, cythes, par milliers faisaient signe à la promeneuse au regard triste. Mais elle continuait sa route.

Soudain, elle fit halte, les yeux avivés d'une singulière émotion. Haussées sur leurs tiges, des jonquilles étaient là qui balançaient leurs corolles en coiffe de satin jaune.

— Combien? demanda-t-elle.

La marchande dit un prix.

La jeune femme, qui déjà tendait la main vers les fleurs, la retira, puis brusquement, sans un mot, se détourna. Pas assez vite, toutefois, pour empêcher la fleuriste de remarquer l'expression d'infinie désolation venue voiler le visage de l'inconnue.

A la leur de ces clartés dont le cœur des simples et le mystérieux privilège, elle comprit qu'un douleur se cachait dans l'âme de celle qui, rapidement, s'éloignait. Mue

par un mouvement de naturelle bonté, elle la rappela.

— Vous en faut-il beaucoup, dites, chère dame? Bien sûr, voulez-vous mettre? On pourrait peut-être s'entendre.

Les yeux de la jeune femme s'embuèrent. Ses lèvres se prirent à trembler. Une seconde elle demeura silencieuse. Evidemment, cette femme était fière. Elle hésitait à livrer son secret. Elle se décida pourtant.

— Si vous voulez, madame, m'en vendre deux ou trois, vous me feriez bien plaisir. C'est pour porter à mon petit qu'un vilain mal retient au lit. Ce matin, il m'a demandé des "cornets de soleil". Il appelle ainsi les jonquilles, ses fleurs préférées, depuis qu'un jour, en des temps meilleurs, j'en avais orné la maison. Les enfants, voyez-vous, ont comme cela d'insupportables préférences, et celles-ci deviennent, avec la maladie, de véritables hantises. Je ne voudrais pas rentrer les mains vides. Mais... Honnêtement d'en avoir tant dit, l'inconnue se tut. Autour de son sac à main ses doigts se crispèrent.

Et la marchande aussi se taisait. Ses yeux, où montaient des larmes, allaient de la mère si touchante aux jonquilles qui avançaient vers elle comme des lèvres d'or prêtes à parler.

— Prenez-les toutes, dit-elle enfin d'une voix qui s'enrouait.

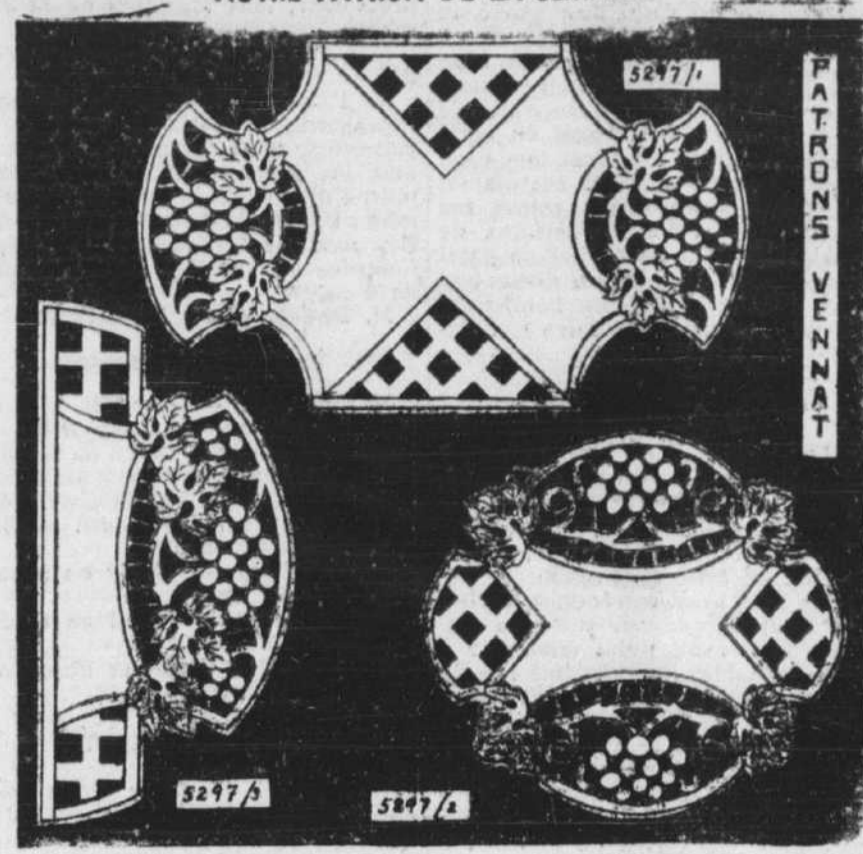
Elle avait plongé ses mains dans le vieux seuil où les jonquilles étaient au frais. Et, sans attendre la réponse de la mère interdite, ayant saisi la botte tout entière, elle la lui mit entre les bras. Puis comme si elle craignait de donner à son geste l'apparence d'une blessante aumône, elle ajouta avec un sourire qu'illuminait la bonté secrète de son âme:

— Vous direz à votre petit que c'est la maman des "cornets de soleil" qui les lui envoie pour le gâter. Quant au paiement, bernique! Les enfants ne doivent jamais rien... que des baisers.

L. de Langalerie.

(La Maison).

NOTRE PATRON DE LA SEMAINE



5297/1 — PATRONS VENNAT

No 5297 — PARURE DE BOUDOIR en gros richelieu très décoratif, au point de boutonnière. A broder soit de même nuance que la toile, soit en une ou plusieurs couleurs assorties aux fournitures.

No 5297/1 — DESSUS DE RADIO de 15 x 30 pcs, patron à tracer, 25c; perforé, 50c; au fer chaud, 30c. Etampé sur toile hêtre spéciale, 65c, sur superbe toile hêtre ou écru, 80c. Coton perlé, 45c.

No 5297/2 — COUSSIN. Patron à tracer, 20c; perforé, 50c; au fer chaud, 25c. Etampé sur toile hêtre suivant qualité, dessus seul, 45c ou 60c; avec dessous, 65c ou 85c. Sur belle toile, dessus seul, 60c; avec dessous, 85c. Coton perlé, 45c.

No 5297/3 — TABLE DE BOUT, 10 x 20 pcs, à tracer, 20c; perforé, 50c; au fer chaud, 25c. Etampé sur toile hêtre suivant qualité, 45c ou 60c; sur toile écru, 60c. Coton perlé, 30c.

Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de Broderie et Musique; 12c seulement par an. Circulaire religieuse, 5c; circulaire de baptême, 5c; circulaire de nappes, 5c.

COUPON DE COMMANDE

N.B. — Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire la remise par bon de poste ou timbre-poste en même temps que la commande.

VENDREDI, 11 MARS 1938

Q-inclus pour patrons Nos.....

Nom.....

Adresse.....

La simplicité fait le charme du tailleur



et avec quelle distinction... celle de l'amie... de la confidente... celle de la prosélyte; enfin celle de la femme d'oeuvres, alors que président aux comités de sa chère goutte de lait, elle y départageait avec le sens délicat qui lui était propre tous les courants d'opinions, prompt à en assimiler les avantages aussi bien qu'à en éviter les heurts.

De ce salon les arrangements ne pouvaient que trahir ses goûts d'art, de même que l'empreinte monacale de sa chambre laissait deviner malgré la pudeur qu'elle eût de ne pas le clamer, un idéal de sommets. Sur ces lieux vénéral tomba maintenant le respect du silence; mais, privée d'humaine maternité, cette femme exceptionnelle aura-t-elle ainsi éparpillé son coeur en vain? Ou n'arrivera-t-il pas que dans un jaillissement de justice spontanée, partout le souvenir précède de son image fasse encore école et apostolat?

Alix CHALOULT
Québec, le 10 mars 1938.

EATON

Grande vente de Chemises pour hommes

De 3 fabricants canadiens réputés — à beaucoup moins que le prix réel samedi!

En broadcloth de coton d'excellente qualité avec rayures, carreaux et dessins continus appropriés. Belles teintes printanières. Col à même ou deux faux cols. Encolures: 13 1/2 à 17 1/2; manches: 33", 34" et 35" — dans le groupe.

Spécial samedi, chacune

1.49

Articles pour hommes, au rez-de-chaussée.



T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Retraites fermées aux Trois-Rivières

Voici les dates des retraites fermées qui seront préchées au Couvent de Marie Réparatrice, 865, St-Charles, les Trois-Rivières:

Du 17 au 20 mars: jeunes filles; du 21 au 24 mars: dames; du 28 au 31 mars: jeunes filles; du 6 au 9 avril: dames; du 21 au 24 avril: jeunes filles.

A l'Institut pédagogique

Samedi à 2 h. et à 3 h. de l'après-midi, le R. P. Girouard, S.J., parlera de la formation pratique des dirigeantes d'A.C., aux élèves de l'Ecole d'Action sociale. Les éducatrices religieuses et laïques sont spécialement invitées à y assister. Entrée libre, 4378, av. Westmount.

Croquis haïtiens

Tel est le titre de la conférence que fera le R. F. Marie-Victorin, de l'Université de Montréal, à la prochaine réunion de la Société d'Etudes et Conférences, mardi, le 15 mars, à 3 h. 30 à l'hôtel Windsor. Cette conférence sera accompagnée de projections.

Faits et glanes

LE SPORT ET L'ESPRIT

Au XXXIVe Congrès eucharistique international de Budapest, il y aura une assemblée des jeunes à laquelle, sur la demande de la Commission générale du Congrès, prendra la parole François Csik, jeune sportif hongrois, un des champions de natation des Jeux olympiques de 1936. Depuis des années, François Csik a remporté des victoires tant en Hongrie qu'à l'étranger. Il est troisième nageur du monde sur 100 mètres, champion olympique de 1936, champion d'Europe et vainqueur du Grand Prix de Paris 1934. C'est un tout jeune homme, chef Scout. Le titre de sa conférence sera: "L'Eucharistie comme moyen d'éducation des hommes".

POINTS OU POINGS

On lit dans *Je suis partout*: Comme on citait devant un sénateur un article publié dans un journal du soir par M. Paul-Boncour, dans lequel l'ancien président du Conseil assurait que, "dans la lutte engagée entre les dictatures et les démocraties, celles-ci étaient en train de marquer des points", il partit à rire et demanda: "Comment écrit-il point? Avec un l ou avec un g? Car il apparaît que ce sont surtout des poings sur la figure que les démocraties reçoivent en ce moment."

UN CONNAISSEUR

Au cours d'une conférence féministe de Me Jacqueline Bertillon, un approbateur se lève pour appuyer la thèse de l'oratrice. Il affirme avec vigueur que la femme résiste mieux à la douleur que l'homme.

— Merci, docteur! lui cria, dans un sourire, la conférencière.

— Non, pas docteur, bottier! rectifie l'interrompteur.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, zussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphonex: BElar 3361

GESTE D'EVEQUE

Outre les aumônes publiques, qui de règle consacraient tout le revenu de l'évêché tous les ans, M. de Coislin (1636-1706) qui fut évêque d'Orléans, en faisait quantité d'autres, qu'il cachait avec grand soin. Entre celles-là, il donnait quatre cents livres de pension à un pauvre gentilhomme ruiné qui n'avait ni femme ni enfants, et ce gentilhomme était presque toujours à sa table tant qu'il était à Orléans.

Un matin les gens de l'évêché trouvèrent deux fortes pièces d'argenterie de sa chambre disparues, et d'eux s'était aperçu que ce gentilhomme avait beaucoup tourné là autour. Ils dirent leur soupçon à leur maître, qui ne le put croire, mais qui s'en douta sur ce que ce gentilhomme ne parut plus. Au bout de quelques jours, l'envoya guérir, et fête à tête il lui fit avouer qu'il était le coupable.

Alors M. d'Orléans lui dit qu'il fallait qu'il se fût trouvé étrangement pressé pour commettre une action de cette nature, et qu'il avait grand sujet de se plaindre de son peu de confiance de ne lui avoir pas découvert son besoin. Il tira vingt louis de sa poche, qu'il lui donna, le pria de venir manger chez lui à son ordinaire, et surtout d'oublier, comme il le faisait, ce qu'il ne devait jamais répéter. Il défendit bien à ses gens de parler de leur soupçon, et l'on n'apprit ce trait que par le gentilhomme même, pénétré de confusion et de reconnaissance.

Mots d'enfants

On demandait en classe à une toute petite ce que c'est que les animaux nuisibles.

Et la toute petite, interloquée d'entendre poser une question aussi simple:

— Oh! Mademoiselle... Mais ce sont les animaux qui sortent la nuit...

EN PROMENADE

La famille termine sa promenade, il fait presque nuit, quelques étoiles scintillent au ciel. Toto réfléchit, silencieux. Puis, tout à coup:

— Papa, c'est le bon Dieu qui allume les étoiles, n'est-ce pas?

— Oui, mon chéri.

— Ah! oui...

Et désignant un ver luisant dans l'herbe sombre:

— Regarde, il a laissé tomber son allumette.

Madame Jules Tessier

Hommage

En traçant ce nom aimé, je retiens comme l'un des plus justes témoignages à sa mémoire celui-ci d'un journal de notre ville: "Nous ne connaissons pas à Québec de femme qui ait été plus généralement aimée et qui nous manquera plus que ceux-là". Etroitement liée d'amitié avec elle, j'ai voulu, comme en une consolante veille, rendre l'ultime hommage et à laisser passer pour les autres, et au gré de leur resurrexion le cortège des chers souvenirs.

Si dès sa jeunesse lui furent ouvertes les portes des milieux les plus fermés, on sait que sa formation et ses attachantes dispositions l'y firent toujours ressortir avec éclat, et l'on doit croire que dans ces années supralégers à sa mémoire vivra aussi, préservée de l'oubli par les élites qui lui furent liées

Mais bien vite en mon esprit, un autre aspect de son magnifique caractère retient tenacement mon attention, si fort que j'arrive à ne plus apercevoir que celui-là de ses élans qui, accaparant bonie part de sa vie, la fit, en l'oubli d'elle-même l'attrice des plus nobles et la protectrice des plus pauvres. Oubli si total qu'il en deviendra une autre nature, et que jusqu'à la fin elle gardera comme un réflexe inaltérable, le geste de secours aux malheureux de toute teinte. A la dernière étape sa santé en sera mise en péril, car bien qu'elle marquât parfois cruellement le pas, elle n'a pas souvent résisté à la dangereuse tentation pour ses forces, d'aller vers les misères dépitées.

Ah! ces visites dont l'horaire ne fut plus habituellement fixe que par le hasard des appels, que de repos et de plaisirs dans le recul des années ne lui furent-ils pas sacrifiés. J'aurais voulu ne soustraire à l'anecdote pour éviter l'apparence d'un moyen à effet, mais celle que j'évoquerai après des années rappelle si bien "la journée d'une sainte", que ma mémoire n'a pu

la servir de cette étiquette admirative. Il est cependant probable qu'elle ne fut que la réplique d'autres ordinaires quotidiens, mais des heures passées alors en sa compagnie m'est demeuré un accroissement de respect.

Je la savais convalescente, à peine, d'une mauvaise grippe qui dès lors ne laissait pas que d'inquiéter son entourage. Appel au téléphone. Et de sa voix chantante: "Vous voulez bien, chère, m'accompagner cet après-midi? une amie m'offre sa limousine". J'avoue que je crus à une promenade récréative qui semblait accordée à la circonstance. Mais la voiture est remplie de colis, et le chauffeur stylé prend des adresses, et nous dirige vers les quartiers sordides où à chaque arrêt la riche carrosserie de notre voiture fera violent contraste avec les habitations minables.

Avec des précautions essentielles à notre équilibre, nous pénétrons au fond de coeurs verglacés, nous monlons des escaliers branlants à nous donner le vertige, mais tout en haut et tout au fond que de joie pour ceux qui bonjouraient avec la familiarité d'un "déjà vu". "Mon ami, vous avez besoin d'une chemise... j'apporte un chandail pour votre jeune garçon... et voici et voici... ceci pour la petite fille qui grandit trop vite"... Les conseils d'hygiène doux et fermes s'entre-mêlent aux distributions de chausures. "Ma petite dame — on remarquera l'aménité des termes — vous devriez me faire le plaisir d'enlever à votre bébé ce tube de bibéron si dangereux pour sa santé... alors, cette paire-là est trop grande..." Sur un calepin je notais les différences de pointures, mais dans mon esprit quel autre enregistrement attendri! De quelle formule celle-ci disposait-elle donc pour que partout, les figures levées vers elle fussent si parfaitement confiantes? Ce philtre magique qui rendait tous ses contacts persuasifs n'était-il qu'un meilleur épanche-

ment de vertu, ou bien n'en pouvait-on traduire bourgeoisement les effets par "miracle d'une belle façon"? Je comprends que tant de détails seraient puérils, si, mosaïqués dans le chef-d'oeuvre d'une vie toute en exemples, ils n'en baignaient à jamais le trait marquant: celui de la charité, charité d'ailleurs d'une qualité très fine et qui n'excluait ni la mesure ni la psychologie.

La série des visites dura jusqu'à cinq heures, alors qu'au retour ce fut encore autre chose en beauté; car madame Tessier, esprit averti et coeur assoiffé, pratiquait un cumul de bienveillances nuancées dont les "High Tone" recevaient aussi le bienfait. Cette fois nous arrêtons chez Mgr Laflamme. Mon amie (avec les adorables bouffonneries dont elle tentait parfois d'amoindrir ses mérites les plus formels) m'avait fourni des explications sommaires. Il s'agissait de demander l'accès à un banc libre auprès de la chaire, pour quelqu'un chez qui, de concert avec le colonel Desrosiers, elle tente un retour spirituel. Et il fallait entendre sa plaidoirie pour masquer les déficiences. "Vous savez c'est un bon sujet, un très bon sujet... mais la vie ne lui a pas offert de chances bien effaçables... sa mère l'a un peu négligé... et naturellement elle donnait à celle-là l'excuse d'une santé débilite et ceci et cela... si bien qu'à la fin et pour cette fois encore, c'est elle-même qui semblait redevable à qui voulait bien se laisser épauler dans son redressement moral. Ce de mèches fumantes celle-là a dû raviver!

Je n'ai garde d'affirmer que le protégé eût sa place de choix dans la Basilique, et que malgré sa surdit commençante, il put entendre la bonne parole à la neuvaive alors en cours. Mais je maintiens cédant à la tentation de compléter ce beau conte en rapportant la conversation que j'eus un jour — en pleine

fête mondaine — avec M. Desrosiers, au sujet de cette ancienne collaboration d'âmes de même niveau, bien faites pour se reconnaître et s'associer. A la première allusion il me dit: "Comment, vous savez ça? — et un peu hésitant — alors vous serez contente d'apprendre la fin chrétienne qui vient de couronner des efforts si délicatement soutenus". Sur sa figure brillait la petite flamme sacrée qui illumine, malgré la dissimulation de l'humilité, les yeux des prosélytes vainqueurs. Si M. Desrosiers me trouve indiscret, je confesse, mais avec peu de repentir, l'impair que j'ai pu commettre, étant de ceux qui soulagent. Aussi bien suis-je tentée de recidiver à froid en lui appliquant à lui et à mon amie, comme à deux monuments de bienfaisances, le jugement sans littérature d'un vieux curé, qui avec des moyens d'émotion frustes, bougonnait sur le ton d'un justicier: "Les mérites du bon monde, à la fin il faut toujours ben que ça sorte". Bien sûr, il faut que ça sorte, et que dans une époque de hautes revendications soient non seulement connues, mais étalées les immolations des bons riches.

"Il ne fut de femme plus aimée, et qui nous manquera plus". Nous le saurons, nous, du petit ouvrier ou depuis plus de vingt ans nous fut accordé le privilège de son intimité profonde, et où, assidue, elle couvait humblement le lange ou la chemise qui en fin d'après-midi devaient grossir le las. Son esprit original et sagace, aussi éloigné du banal que de la pusillanimité, nous valut des choix de lectures hautement intéressantes, car celle-là elle atteinte à la lettre de l'enseignement, elle eût sûrement été professeur de normes. Aussi pour nous toutes, quel serrement de coeur si de nouveau réunies en son salon, nous allions y rechercher son ombre gracieuse.

Ce salon, qui le fut au sens le plus raffiné, a reflété toutes ses attitudes, celle du jour élégant —

Tirage

Tirage d'un coffre contenant 81 morceaux d'un trousseau de jeune fille, 10 sous le billet, 3 billets pour 25 sous ou \$1.00 le livret. Tirage au mois de juin.

Adressez pour demandes de livrets à Soeur Ste-Marie de l'Annonciation, Ecole supérieure des Arts et Métiers, 3701 rue De Bullion (Congrégation de Notre-Dame).

Service anniversaire de Mère Ste-Anne-Marie

A L'INSTITUT PEDAGOGIQUE

Demain matin, à 9 heures, un service funèbre sera chanté pour le repos de l'âme de Mère Sainte-Anne-Marie, fondatrice et directrice du collège Marguerite-Bourgeoys et de l'Institut pédagogique.

Toutes les élèves et tous les professeurs, anciens et actuels, sont priés d'y assister.

Les conférences de MM. les abbés Forget et Filion sont remises au samedi 26 mars, et les cours pour les classes spéciales qui devaient avoir lieu le 26 mars, seront donnés le samedi 2 avril.

Les curiosités du calendrier

Aucun siècle ne peut commencer un mercredi, un vendredi ou un dimanche.

Le mois d'octobre commence toujours le même jour de la semaine que le mois de janvier, avril le même jour que juillet, et décembre le même jour que septembre. Février, mars et novembre commencent le même jour de la semaine.

Mai, juin et août débutent, au contraire, à des jours différents les uns des autres.

Ces règles ne s'appliquent pas aux années bissextiles.

L'année ordinaire commence et se termine toujours le même jour. Le même calendrier peut servir les vingt-huit ans.

dit la jeune fille en riant. Fiammette est douée d'une psychologie indiscutable! Hé bien, maintenant que ma mauvaise humeur est passée, faisons la paix, et réparons le temps perdu.

"Pour commencer, elle accepta de prendre le thé avec nous; j'admire sa simplicité enjouée, qui démentait parfois une subtile froideur empreinte de mélancolie.

"Elle parla de son amie avec une tendre pitié, elle déplora ne pas pouvoir la décider à venir quelquefois au château où l'accueil de la châteline lui serait une distraction heureuse.

"Cette Sabine, qui est à tout prendre une femme charmante, possédée incontestablement une âme dévouée, son évidente tendance est de secourir ceux qui sont dans la peine.

"Un exemple:

"Comme j'exprimais, au cours de la conversation, mon désir de faire venir ici mon meilleur ami, le peintre Génévrier, grand amateur de beaux sites, je déplorais en même temps l'absence d'hôtel ou de mai-

son de famille en ces lieux enchanteurs que le tourisme ne me semblait pas avoir encore exploités.

"Ma tante alors se fâcha, déclarant que c'était bien mieux ainsi et que mes prétentions étaient absurdes, offensantes, car les amis de son neveu avaient leur demeure indiquée sous son toit.

"Mais je te connais, vieux! Je sais ton amour de la liberté, l'excès de tes scrupules, ta délicatesse raffinée! j'ai exprimé à la chère femme ma gratitude profonde, et l'impossibilité de son projet, alors Mlle Dalvevre est intervenue.

"Je crois que j'ai votre affaire, monsieur, m'a-t-elle dit, de sa belle voix grave et persuasive. Une de mes proches parentes, très fatiguée, ayant besoin d'air pur et de repos absolu, cherchait la même chose que votre ami. Le hasard m'a fait découvrir qu'à Saint-Léonard-le-Haut, chez le propriétaire d'un hameau qui se compose d'une église, d'un cimetière, de deux maisons...

(A suivre)

Feuilleton du "Devoir"

Le Monsieur d'à côté

par Andrée VERTIOL

18. (Suite)

"O ironie du sort! c'est pour me complaire que ma bonne tante cédant aux sollicitations de notre voisin, Légerois, prétendant officieusement de Fiammette, a fait installer un poste de T. S. F., tu m'entends bien?"

"Je le fais, comme tu penses, le plus souvent que je peux! Certain soir, cependant, je dois demeurer et entendre, par politesse pour ma tante qui a fait ça pour moi et pour complaire à la petite, naïvement heureuse de cette porte ouverte sur un monde inconnu dont elle rêve.

"Dieu merci, nous avons esquissé la lumière électrique. Ayant été

qui je suis arrivé ici sain et sauf, et que, je ne sais pourquoi, j'avais imaginée familière du château.

"Elle y venait beaucoup plus souvent avant mon arrivée, paraît-il?"

"Ce qui est crispant, c'est qu'elle et une amie sont campées tout près de nous, et que, par discrétion, on se fuit de part et d'autre.

"Je dis bien: campées, ces dames ayant trouvé original de vivre sous la tente lorsqu'elles ne sont pas dans leur roulotte; si j'ai bien compris, Mlle Sabine, fille d'un historien connu, a consacré ses vacances à une étrangère, son amie de pension. Cette riche Suédoise, atteinte profondément par une catastrophe familiale, cherche à tromper sa douleur en parcourant le monde au moyen de procédés originaux: escortée d'un ménage de serviteurs dévoués (le grand escogriffe signalé plus haut est son cuisinier). Elle prend ses repas le jour, sous la tente, et dort la nuit dans une roulotte épatante, prétend Fiammette qui a l'admiration facile.

"En ce moment cette dame et son amie, ayant découvert un site idéal sur un terrain appartenant à ma-

tante, ont décidé d'y faire halte pendant un certain temps; d'où proximité facile, aimable voisinage, rapports sympathiques entre le château et la roulotte; la petite et même notre châteline ne louent ces dames avec un enthousiasme...

"Moi, je me méfie, mais à force d'en entendre parler, elles m'intéressent quand même.

"Je me suis surpris rôdant autour de leur clan; j'ai entrevu des ombres, des nymphes, errant silencieuses, légères, entre des vieux chênes et des pierres fluidiques.

"Bien entendu, je ne me suis pas montré, la discrétion dont elles donnent l'exemple me faisant un devoir de les imiter! Mais... Voilà ma lettre interrompue... devine par qui? le hasard n'en fait pas d'autres!..."

"Je reprends donc mon récit ce soir avant que le sommeil vienne clore mes paupières.

"Tu le devines, ce ne pouvait être que Mlle Sabine rapportant à ma tante des livres que celle-ci lui avait prêtés et venant en quérir d'au-

tres; elle s'est trouvée en face de son serviteur en train de te parler d'elle.

"—Voilà justement! s'est écrié cette étourdie de Fiammette qui suivait sur ses talons.

"Cette constatation, tout au moins inopportune, trop flatteuse pour moi, eut le don de mettre un peu de fard aux joues de la druidesse que je trouvais infiniment plus séduisante que l'autre jour, dans son tailleur classique.

"Vêtue d'étoffes blanches aériennes, coiffée d'une capeline de paille légère, ses cheveux roux s'enroulant en volutes autour de son cou dégaillé, elle me parut délicieuse; avec cela si simple, écoutant avec un petit sourire ironique mes remerciements routiniers, à l'aise comme si nous étions de vieux amis; toutes mes préventions tombèrent devant tant de bonne grâce.

"Ma tante lui ayant reproché de s'être fait plus lointaine depuis mon arrivée au château, Fiammette déclara que, comme je lui devais certes une visite, ne me voyant pas venir, Mlle Sabine houdait.

"—C'est tout à fait cela, répon-

Le journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), directeur-propriétaire — Georges Pelletier, directeur-gérant.

A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE

"Je n'aspire nullement à devenir chef du parti libéral" (M. Bouchard)

M. Duplessis fait l'éloge de M. Bouchard comme chef de l'opposition — M. Bouchard et l'Action libérale nationale — Les recherches scientifiques — La province de Québec et les taux ferroviaires

DEUX SEANCES PAR JOUR A PARTIR DE LA SEMAINE PROCHAINE

Dès le début de la séance, de la Chambre, hier après-midi, on commença l'étude des subsides. On vota sans discussion \$300,000 pour le service d'arpentage; \$450,000 pour le service forestier. Puis l'on discute quelque peu sur le subside de \$35,000 pour la pépinière de Berthier. M. Bastien, député du comté, proteste qu'on diminue la somme habituelle. M. Duplessis rappelle que, sous l'ancien régime, on a laissé dilapider la forêt, puis, le mal fait, on a tenté de la réparer en faisant semer des graines de conifères par des avions. Ce fut un insuccès marqué. On avisa alors de créer la pépinière de Berthier. Le principe de cette initiative était bon. Malheureusement, comme pour tout ce que l'ancien régime a touché, les abus n'ont pas tardé à se produire et, au lieu de faire pousser des arbres, on s'est servi de la pépinière pour faire pousser des votes. Nous avons fait une enquête et nous avons constaté du gaspillage, et notamment que le député de Berthier gonflait la liste de paie de noms d'électeurs. Il affirme que la province est ruinée, puis il demande au gouvernement d'augmenter ses dépenses.

On adopte l'item, puis on vote \$22,900 pour le service d'anthropologie; \$19,900 pour le cadastre; \$250 pour la Société de géographie de Québec; \$7,100 pour les affaires municipales; \$20,000 pour le service des renseignements commerciaux.

M. Bastien répond que les avances de M. Duplessis restent à prouver. Le gouvernement devrait non pas diminuer les subsides, mais les augmenter pour cette oeuvre indispensable.

M. Duplessis demande au député d'être logique. Il affirme que la province est ruinée, puis il demande au gouvernement d'augmenter ses dépenses.

On adopte l'item, puis on vote \$22,900 pour le service d'anthropologie; \$19,900 pour le cadastre; \$250 pour la Société de géographie de Québec; \$7,100 pour les affaires municipales; \$20,000 pour le service des renseignements commerciaux.

Les recherches

On vote ensuite \$11,300 pour le bureau de recherches économiques, puis \$29,000 pour le bureau des recherches scientifiques.

M. Bouchard explique que ce bureau fait le relevé de nos ressources naturelles. Il a été organisé par M. Esdras Minville qui s'est adjoint M. Paul Riou. Au lieu de donner des octrois à telle ou telle industrie, le département leur fournit un service de renseignements et d'expertise de tout premier ordre, ce qui est plus logique et efficace.

M. Duplessis déclare qu'il y a toute une phalange de compétences qui ont mis leurs talents au service de la province et que bon nombre de jeunes gens ont trouvé de l'emploi. M. Bouchard a réorganisé pour sa part le service des affaires municipales et il a droit pour tout ce travail excellent de recevoir les félicitations de la Chambre et de l'opposition en particulier.

M. Onésime Gagnon déclare que ce conseil de recherches a donné de bons résultats, par exemple pour la pêche au saumon sur laquelle une enquête a été conduite par des experts mis à la disposition du gouvernement par M. Bouchard.

M. Bouchard dit qu'il serait bien intéressant d'avoir un rapport des recherches scientifiques. Il importe de connaître le résultat de ces recherches. Par exemple, on pourrait faire des recherches sur les routes et ce qui entre dans leur fabrication. Car le gouvernement de l'Union Nationale a beau faire des merveilles, il y aura encore du froid en notre province et le ministre de la Voirie viendra encore demander des crédits parce que le froid aura brisé des chemins. Et puis, le gouvernement, qui confie des contrats d'impression au même taux que l'ancien régime, pourrait faire imprimer ses rapports. De cette façon nous, de la province de Québec, n'aurions pas l'air d'un conseil de comté de rang double, quand les autres pays et les autres provinces nous demandent nos rapports.

L'Annuaire statistique

M. Bouchard répond que les citoyens de la province auront à leur bureau toutes les informations qu'ils peuvent désirer. Il cite des chiffres pour comparer le coût de l'impression de l'Annuaire statistique sous l'ancien gouvernement et le régime actuel, soit \$12,774 en 1935, \$10,530 en 1936 et \$9,340 en 1937.

M. Bouchard demande combien de pages comptent maintenant les rapports et M. Auguste Boyer (U.N., Châteauguay) dit que cela n'a aucune importance. M. Bouchard rétorque que c'est important pour connaître les prix en comparaison avec ceux des années précédentes.

M. Bouchard conseille au chef de l'opposition de lire un article de la Gazette, "Liberalism in Quebec". M. Bouchard dit que ce serait sans doute intéressant, lire cet article, mais que, pour l'instant, il est question d'autre chose. Il veut savoir si les rapports sur les recherches scientifiques seront bientôt communiqués au public et si les statistiques seront présentées de façon bilingue comme autrefois.

La morue

MM. Léon Duguay et Camille Pouliot donnent quelques explications et M. Pouliot parle de la morue et de l'utilisation des déchets, particulièrement pour faire de la farine de poisson que l'on compte utiliser pour nourrir les renards.

M. Bouchard soutient que la morue s'est vendue à un sou la livre alors que le gouvernement de l'Union nationale avait promis d'obtenir un prix de 7 sous. Si la morue comestible s'est vendue à un sou la livre, dit-il, je me demande ce que vaut la peau.

M. Gagnon dit que si le chef de l'opposition peut prouver que pendant une seule année de l'ancien régime la morue s'est vendue plus cher que l'an dernier, il enlèvera son chapeau devant le chef de l'opposition. Aujourd'hui, les pêcheurs sont payés pour tout le poisson qu'il apportent à la côte, tête, foie, et même la queue.

M. Bouchard dit que, suivant les promesses du gouvernement actuel, le prix du poisson devait atteindre sept sous, alors qu'il ne se vend qu'à un sou et quart. Cela démontre qu'il n'est pas facile de faire des miracles et que même le gouvernement de l'Union nationale ne peut trouver une panacée universelle, et même avec le plus grand ministre du Commerce depuis la Confédération.

M. Bouchard et M. Edouard Lacroix

M. Bouchard dit que le chef de l'opposition devrait être le dernier à parler du bureau des recherches scientifiques. Lorsque je suis arrivé au département, dit M. Bouchard, il n'y avait qu'un employé dans ce bureau. Car M. Taschereau y était occupé. J'étais à vos côtés et quand j'ai vu que vous ne voulez rien faire, je vous ai quittés. Dans ce temps-là, le chef de l'opposition cherchait sa voie. Il se tenait dans les bureaux de l'Action nationale à Montréal, rue Saint-François-Xavier, prêt à offrir ses services. Il cherchait sa voie, peut-être aussi un autre portefeuille. Je me rappelle, un samedi après-midi, une rencontre entre le chef de l'opposition et M. Edouard Lacroix, député libéral de Beauce.

M. Lacroix lui dit: Si vous voulez être des nôtres, faites d'abord une profession de foi... M. Tremblay. — De foie de morue, (rires).

M. Bouchard. — Je me souviens encore... M. Bouchard. — Tout ça le même jour? M. Duplessis n'y était pas; c'était occupé à recueillir des souscriptions du trust... M. Bouchard. — Je me souviens: le chef de l'opposition disait qu'il n'était jamais entré dans quelque chose sans savoir ce que cela rapportait.

M. Bouchard. — Cette visite que j'ai faite rue Saint-François-Xavier, l'ai faite sur une invitation de ces messieurs. Des voix — Oui? M. Bouchard. — Des messieurs dont quelques-uns ne sont plus de l'Union nationale. Des voix — Tiens! ils vous ressemblent.

M. Bouchard. — Je suis resté fidèle à mon parti, à mes idées et j'en suis heureux. J'ai été invité à cette réunion et, comme je suis poli, j'ai accepté l'invitation. On m'a demandé d'exprimer mes idées et je l'ai fait. Je suis resté avec mes amis et je m'en félicite. Si le gouvernement m'invite à une de ses réunions, je l'informe que j'y serai. M. Duplessis. — Je suis heureux de cette confession partielle du chef de l'opposition. Il dit qu'on l'a invité et qu'il s'est rendu et qu'il y a exprimé ses opinions. Ensuite, il a invité ses nouveaux amis chez lui... M. Bouchard. — C'est avant, cela.

Le meilleur chef de l'opposition

M. Duplessis. — Voici un partisan du gouvernement Taschereau: il voulait être ministre, mais le premier ministre ne voulait pas. Il a posé ses conditions à ses nouveaux amis et leur a dit qu'il voulait être chef, mais eux ont dit qu'il y avait toujours un bout. Aujourd'hui il veut flirter avec le ministère pour rester chef de l'opposition. Il est le meilleur chef d'opposition qu'il y ait eu depuis la Confédération. Ce serait un crime si M. Godbout le remplaçait. Il est fait sur mesure; il a tous les caractères de permanence, et ce n'est pas un vilain garçon. C'est déjà assez qu'il ait été seize ans aspirant ministre, je vais travailler de toutes mes forces pour qu'il garde sa position; il peut compter sur mon concours pour rester chef de l'opposition.

M. Bastien. — Le premier ministre ne pourrait-il pas nous raconter ses relations avec M. Camillien Houde, ses tractations avec M. Paul Gouin, puis son divorce avec M. Gouin, puis sa rupture avec le bras droit du nouveau parti national? M. Duplessis. — Je comprends que le député de Berthier n'aime pas que je dise que le député de Saint-Hyacinthe est le meilleur chef de l'opposition depuis la Confédération. Mais l'Union nationale n'admire ni avec un bras ni avec ses pieds. Si elle a perdu un bras, elle a encore la tête. Les députés applaudissent et M. Gagnon dit que le premier ministre a dû faire signe au ministre des Mines pour que celui-ci applaudisse. M. Duplessis. — Le député de Rivière-du-Loup ne devrait pas empêcher de faire l'éloge du chef

de l'opposition. Je lui demande de s'unir autour du brillant jeune homme qui est son chef! (rires)

Il n'aspire pas à remplacer M. Godbout

M. Bouchard. — Je tiens à prévenir le gouvernement que je n'aspire nullement à devenir chef du parti libéral. Nous sommes des plus satisfaits du chef actuel du parti et, à moins qu'il ne démissionne, il restera à ce poste jusqu'à ce qu'il remplace le premier ministre actuel. On a tort de prétendre que j'aspire à la "chefferie". Je ne suis pas comme le premier ministre qui a supplanté ceux qui l'ont porté au pouvoir. Quant à moi, je continuerais à travailler pour le bien de la province et de la Chambre de Commerce et de l'Action libérale nationale. M. Edouard Lacroix. — Je tiens à dire que le chef du parti libéral n'est pas le meilleur chef de l'opposition. Il est fait sur mesure; il a tous les caractères de permanence, et ce n'est pas un vilain garçon. C'est déjà assez qu'il ait été seize ans aspirant ministre, je vais travailler de toutes mes forces pour qu'il garde sa position; il peut compter sur mon concours pour rester chef de l'opposition.

M. Boiteau

M. Emile Boiteau (U.N., Bellechasse). — Puisqu'on a parlé il y a un instant de l'Action libérale nationale, je crois de mon devoir de dire quelques mots. Et je parlerai surtout de cette assemblée à laquelle nous avons convié le chef de l'opposition. M. Edouard Lacroix nous avait priés d'assister à cette assemblée, qui eut lieu rue Saint-François-Xavier, à Montréal. Nous avons attendu le député de Saint-Hyacinthe jusqu'à six heures ce soir-là. Il est finalement arrivé et nous a demandé de nous joindre au parti libéral. Le député de Saint-Hyacinthe aspirait à ce moment à un ministère...

M. Bouchard. — Je nie catégoriquement ce que dit le député de Bellechasse.

M. Boiteau. — Le chef de l'opposition aura beau nier, ça ne m'empêchera pas de répéter ce que j'ai avancé. Pourquoi cherche-t-il à nier?

M. Bastien. — Je soulève un point d'ordre. Le député de Bellechasse a dit, après que le chef de l'opposition a donné sa parole qu'il nait ce qui est avancé.

M. Duplessis. — Il faut s'entendre. On peut prendre la parole d'un député s'il y a sujet à contestation. Mais M. Boiteau rapporte ce qui s'est passé à une réunion à laquelle il assistait. Le député de Saint-Hyacinthe niera s'il veut, mais ça n'empêchera pas le député de Bellechasse de parler.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

M. Boiteau. — Je maintiens que le député de Saint-Hyacinthe a tenté, lors de cette réunion, de nous amener dans les rangs du parti libéral. Et nous avons refusé. Plus tard nous nous sommes réunis à l'Union nationale. C'est M. Lacroix lui-même qui a déclaré que nous refusions de nous joindre au parti libéral.

l'intérêt qu'il porte à son comté. N'eût été son dévouement, les électeurs de Hull n'auraient pu bénéficier aussi vite des avantages que comporte la loi. Aussi a-t-il droit à toutes nos congratulations (appl.). La loi est ensuite adoptée en 3e lecture, à l'unanimité.

Tous les jours

M. Duplessis. — Nous allons encore réunir cette semaine à midi prochain. Maintenant j'ai prié le greffier d'inscrire une motion au feuillet pour signifier à tous les membres de la Chambre que nous allons siéger à partir de la semaine prochaine, tous les jours de la semaine. M. Bouchard. — Même le vendredi. M. Duplessis. — Si ce n'est pas nécessaire, nous n'aurons pas à procéder, ainsi. Mais il y aura, à tous les jours, deux séances par jour, l'une de 3 h. à 6 h. l'après-midi; l'autre de 8 h. à 11 h. le soir. Il y avait le matin, du comité des Comptes publics lequel a été ajourné à mardi.

M. Bouchard. — A mercredi.

Les Comptes publics

M. Duplessis. — A mardi, a mardi, mais le chef de l'opposition a demandé qu'on ajourne à mercredi, et j'ai consenti. J'avertis donc le gérant de la Caisse d'Economie de ne pas venir ici avec tous ses livres, mardi matin.

M. Bouchard. — Il n'y en a pas beaucoup de livres.

M. Duplessis. — C'est ce qu'on va voir.

Deux bills privés

Québec, 11. — Deux bills ont été adoptés hier au comité des bills privés, l'un concernant la succession de feu Lawrence Wilson et l'autre concernant la succession de feu J.-O. Villeneuve. L'étude du bill des dentistes a été remise à mercredi prochain.

M. Raynault à la radio

Ce soir, le maire M. Raynault portera la parole au poste GCF, de 7 h. 30 à 7 h. 45, pour attirer l'attention du public montréalais sur l'importance du Congrès eucharistique qui se déroulera à Québec, en juin prochain. Il invitera les Montréalais à assister en groupes afin que Montréal soit vraiment bien représenté.

Dimanche soir, le 13, au poste GCF, de 10 h. 15 à 10 h. 30, il traitera de questions municipales spécialement pour les auditeurs de langue anglaise de la Métropole.

"Le communisme, dilemme des chrétiens"

par DANIEL-ROPS

"Tout en observant, à l'égard des dissidents les réserves nécessaires, il faut que nous soyons au écoute de leurs âmes, sans cesse préoccupés de les comprendre toujours mieux; que nous les approchions avec des dispositions de respect et d'amitié; que nous évitions de les qualifier trop précipitamment de perverses, et sans être des dupes, que nous les traitions avec la condescendance que le Christ montra toujours aux brebis égarées qu'il reconstruit sur sa route." "Vous convertirez ceux qui sont séduits par les doctrines communistes dans la mesure où vous leur montrerez que la foi au Christ et l'amour du Christ sont inspirateurs de dévouement et de bienfaisance, dans la mesure où vous leur montrerez que nulle part ailleurs on ne trouvera pareille source de charité." (Pie XI, discours de Noël, aux évêques de France).

Tel est le sens de la critique pertinente de Daniel-Rops. Critique qui se veut impartiale, sans laisser d'être implacable. Car un grand souffle de charité anime ces pages, et "la charité c'est le grand besoin de l'heure présente".

Brochure de 32 pages au prix de cinq sous l'exemplaire; Service de Librairie du Devoir.

Pour St-Jean-de-Dieu

On adopte ensuite sans discussion en troisième lecture, après en avoir voté les résolutions, le bill 44 intitulé: "Loi relative à l'Hôpital St-Jean-de-Dieu".

M. Duplessis explique simplement qu'il s'agit d'aider les religieuses de l'hôpital à obtenir les finances qui leur sont nécessaires. Les soeurs, d'ailleurs, ont construit deux ailes additionnelles à leur hôpital. Lors de la construction de la première aile, une loi a été passée par l'ancien gouvernement portant de \$200 à \$216. L'allocation fournie, moitié par le gouvernement et moitié par les municipalités, pour chaque patient hospitalisé, mais lorsque les soeurs voudraient vendre des débetants, les courtiers leur expliquèrent qu'il serait préférable que l'institution fût placée sous l'assistance publique, étant donné que les garanties en seraient plus considérables. L'aile nouvelle fut placée sous l'assistance publique, avec entente que l'allocation ne dépasserait pas les \$216, payées par le gouvernement et les municipalités. Comme une autre aile a été construite depuis, il s'agit encore de la placer sous l'assistance publique avec la même entente que l'allocation ne sera pas augmentée.

Pour fêter M. Abel Vineberg

Lorsque les résolutions et le bill sont adoptés, M. Duplessis annonce que la séance se terminera à cinq heures pour permettre aux journalistes de fêter le 25e anniversaire de l'entrée de l'un de leurs à la galerie de la Presse. Je ne veux pas dire son âge pour ne pas lui faire tort, dit-il. Tout de même, il veut passer un petit bill avant la fin de la séance.

Hull

M. Duplessis. — Si vous le voulez bien, nous allons passer le bill que présente M. Taché, député de Hull, "Loi modifiant la loi relative aux constitués et au régime de Hull, en vue de modifier un système inspiré des temps de servage et d'esclavage. L'ancienne loi qui garantissait contre cela expire le 15 mars; il y a donc urgence.

M. Bouchard. — Si je comprends bien, le bill comporte une prolongation de terme, purement et simplement.

M. Duplessis. — Oui! oui!

M. Bouchard. — Très bien! Je n'ai pas d'objection!

M. Duplessis. — On va la passer tout de suite en comité plénier et en troisième lecture après quoi on pourra l'ajourner.

En comité plénier, le premier ministre se lève de nouveau.

M. Duplessis. — Je félicite chaleureusement le député de Hull de

Un nouveau viaduc à Montréal-Ouest

Pour remplacer l'actuel viaduc de bois de l'avenue Westminster

Il est presque assuré que l'on construira un viaduc au-dessus des voies du Pacifique Canadien à l'avenue Westminster, Montréal-Ouest. A une réunion spéciale du conseil municipal de Côte-Saint-Luc, au cours de laquelle le principe du projet a été adopté, on a dit que la Commission des chemins de fer était prête à autoriser la construction d'un viaduc de béton et d'acier, au coût de \$50,000.

La moitié de la somme serait payée par le fonds fédéral pour la suppression des passages à niveau, 25 pour cent par le Pacifique Canadien, 15 pour cent par Montréal-Ouest et 10 pour cent par Côte-Saint-Luc. C'est dans la municipalité de Côte-Saint-Luc que les démarches ont commencé pour faire remplacer l'actuel viaduc de bois. Un des trois membres de la Commission des chemins de fer a approuvé le projet, lequel n'a cependant pas

encore été soumis officiellement à cette commission. Le viaduc projeté serait de la même hauteur que l'actuel, mais les approches auraient une pente moins forte que les approches du viaduc existant. Et c'est Montréal-Ouest qui paierait le coût des approches.

Une délégation de l'Association des citoyens de Côte-Saint-Luc assista à la séance du conseil hier soir, et les membres se sont en général prononcés pour cette amélioration. Un ou deux citoyens ont toutefois fait observer que la proportion du coût imposée à la municipalité est trop élevée car la Côte-Saint-Luc n'a que quelque 500 citoyens. Après la discussion, et les explications du maire Lamont, le conseil a approuvé le projet en principe par un vote de six à un. Les échevins E. Kerwan, P. Lemieux, D. Fletcher, I. McCubbin et H. Pitcher ainsi que le maire se sont prononcés en faveur, et l'échevin R. Cousineau s'est prononcé contre le projet si la municipalité est appelée à en payer quoi que ce soit. Le conseil a donné son approbation à condition que la municipalité n'ait pas à payer plus que \$5,000.

CROISIERES AUX PAYS DU SOLEIL

2 ou 3 départs hebdomadaires de New-York et Boston.

Par paquebots aller et retour — 4 jours en mer \$70.

Avion, aller et retour \$180.

— en 8 1/2 heures dans chaque sens — Paquebot et avion \$130.

● Séjour entre les raccordements — chambre et repas, par jour \$7.00

ANTILLES — PANAMA — AMERIQUE DU SUD

(N.-Y. de New-York — B. de Boston — l'avant-veille de Halifax) (Halifax de Halifax)

Table with columns: Navires, Départs, Durée (jours), Prix minimum. Lists various ships like Haiti, Santa Paula, Fort Townsend, etc., with their departure dates and prices.

A-Nombreuses autres croisières automne et hiver. LISTE SUR DEMANDE — DIRE DATE PREFEREE

DESTINATION ET ENDRITS VISITES:

- (1) - Bermudes, St-Christophe, Nevia, Antigua, Montserrat, Dominique, Ste Lucie, Barbades, St-Vincent, Grenada, Trinitad, Guyane. (2) - Comme ci-dessus jusqu'aux Barbades - 10 jours, hôtel compris. (3) - Bermudes, Bahamas, Jamaïque. (4) - Bahamas, Cuba, Bermudes. (5) - Bahamas, Cuba. (6) - Haiti, Jamaïque, Cuba. (7) - Haiti et retour - Jamaïque, Porto Rico, Colombie, Panama 18 jours: \$225. (8) - Bahamas, Miami, Cuba. (9) - Cuba. (10) - Nouvelle-Orléans - Hébergement et visites comprises. (11) - Porto Rico, Barbades, Trinitad, Guyane et parois Martinique, Guadeloupe etc. (12) - St-Thomas, Ste-Croix, St-Kitts, Antigua, Montserrat, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Ste-Lucie, Barbades, Trinitad, Grenade, Venezuela, Curaçao. (13) - St-Thomas, Martinique, Grenade, Venezuela, Curaçao, Panama. (14) - Haiti, Jamaïque, Porto-Rico, Colombie, Panama. (15) - Venezuela, Curaçao, Jombia, Panama. (16) - Bahamas, Jamaïque, Cuba. (17) - Bermudes. (18) - Jamaïque, Panama, Cuba. (19) - Bahamas.

BILLETTS POUR TOUS LES PAYS AU TARIF DES COMPAGNIES

Le Devoir-Voyages

430, Notre-Dame est - Montréal

Tél. Bélair 3361

ASSURANCES — CHEQUES — PASSEPORTS

EN PREPARATION — Voyages au Congrès Eucharistique de Budapest — Mai 1938.

Nouveautés canadiennes

L'ONCLE GASPARD VOUS OFFRE LE DESSUS DU PANIER de ses chroniques parues dans l'"Evénement" et le "Journal". Volume de 285 pages \$1.00

PEUVENT-ELLES GARDER UN JECRETT?, roman par Adrienne Maillet 1.00

LA PLUS BELLE CHOSE DU MONDE, roman, par Michelle Le Normand \$1.00

LES MAITRES CHRETIENS DE NOS PENSEES ET DE NOS VIES, par le R. P. Georges Simard 1.00

POUR NOUS GRANDIR, par Victor Barbeau 1.00

Au Conseil législatif

Les bills 19 et 20 seront étudiés en deuxième lecture

La Chambre haute rejette la motion de renvoi à six mois de M. Laferté — Trois amendements proposés — M. Kelly demande que la rétroactivité soit comptée de la publication du décret et non de la signature de la convention — Il veut aussi le maintien de l'efficacité de la clause préférentielle — Le Conseil poursuivra l'étude de ces bills, jeudi prochain

Québec, 11 — Le Conseil législatif a repris hier matin la discussion sur le bill 19 concernant certains amendements relatifs au salaire des ouvriers mais après de nombreuses discussions, la Chambre s'étant formée en comité plénier pour la deuxième lecture du bill, le comité a rapporté progrès et siègera de nouveau. Le bill n'a donc pas pu être adopté au cours de cette séance. Le comité aura à discuter trois amendements proposés, le premier par M. Létourneau, qui veut ajouter à la fin de l'article 5 les mots: "Si ce n'est dans le cas de construction d'édifices publics, de ponts qui ne sont pas sous le contrôle du département de la voirie".

De son côté M. Kelly a proposé un amendement qui a trait à la rétroactivité. Il demande que la rétroactivité des quatre mois compte à partir du décret publié dans la Gazette officielle et non à partir de la signature du contrat.

Le deuxième amendement de M. Kelly se lit comme suit et a trait à la clause de l'intimidation: "Rien dans le présent article ne s'applique quiconque propose ou accepte librement une clause de préférence syndicale dans un contrat ou une convention de travail ou met une telle clause à exécution."

Ces trois amendements seront étudiés lors de la reprise du débat. Dans la première partie de la séance, M. Kelly, reprenant le débat sur cette mesure, a prononcé un discours où on trouvera plus bas.

On a pris un vote au cours de la discussion sur l'amendement de M. Laferté qui proposait le renvoi du bill 19 à six mois. Ont voté en faveur de cet amendement: MM. Laferté, Carroil, Létourneau, Thériault, Onellet et Moreau.

Ont voté contre cet amendement et en faveur de la deuxième lecture du bill: MM. Raymond, Chapais, Giroux, Barilbeau, Roy, Marchand, Lemieux, Simard, Kelly, Grothe, Du Tremblay et Martin.

La Chambre a disposé à peu près de la même manière du bill 20 relatif à la loi modifiant la loi des salaires raisonnables. Deux votes ont été pris, le premier pour le renvoi du bill à six mois proposé par M. Laferté; 6 pour le renvoi, 12 contre. Le même vote renversé fut pris en faveur de la deuxième lecture du bill.

La Chambre haute s'est finalement ajournée à jeudi prochain.

Le discours de M. Kelly

Voici le texte du discours prononcé hier matin par M. Kelly, au Conseil législatif, sur les bills 19 et 20: "Pour mieux comprendre ce projet de loi voyons d'abord ce que comporte notre législation actuelle. Dans plusieurs de nos industries les conditions de travail sont réglementées par des conventions collectives. Bien qu'ils soient encore au stade expérimental dans cette province, ces contrats ont déjà produit de bons résultats.

La procédure à suivre pour arriver à une convention collective est simple en soi. L'employeur et les employés intéressés dans une certaine industrie se rencontrent et, après discussion de part et d'autre, ils fixent et mettent par écrit, entre autres choses, les heures de travail et les salaires qu'ils considèrent justes comme devant s'appliquer dans une région déterminée de la province.

Une requête est ensuite adressée au ministre du Travail, priant le lieutenant-gouverneur en conseil d'adopter un décret approuvant la convention. Le ministre en donne avis dans la Gazette officielle et durant trente jours il reçoit les objections; il peut ordonner la tenue d'une enquête sur

le bien-fondé de la requête ou de toute objection qui a été formulée à l'encontre. Sans le consentement des parties signataires de la convention, et ceci est important, le ministre peut modifier les conditions de la convention avant d'en recommander l'approbation par le lieutenant-gouverneur en conseil. Il doit être tenu compte des conditions économiques particulières aux diverses régions de la province.

Le décret entre en vigueur à compter de sa publication dans la Gazette officielle. Il est loisible ensuite au lieutenant-gouverneur en conseil d'abroger le décret mais il ne peut être modifié qu'à la requête des parties à la convention. Les unions s'objectent à ce projet de loi pour, entre autres causes, les suivantes: 1o Parce qu'il confère au lieutenant-gouverneur en conseil le droit d'amender ces conventions collectives sans le consentement des parties contractantes après qu'elles sont entrées en vigueur.

2o Parce que cette loi donne au lieutenant-gouverneur en conseil le droit de déclarer ces conventions rétroactives. 3o Parce que les projets de loi déclarent que les conventions collectives ne s'appliquent point aux travaux du gouvernement ni à ses départements ou services.

Pouvoir de modifier les conventions collectives A la première lecture de ce projet de loi j'étais d'opinion qu'on ne devait pas conférer au lieutenant-gouverneur en conseil le pouvoir de modifier les conventions collectives après l'émission du décret mais après y avoir réfléchi j'ai conclu autrement. Comme je viens de l'expliquer en vertu de notre système actuel, sans obtenir le consentement des parties contractantes, le ministre avant de soumettre ces conventions au lieutenant-gouverneur en conseil peut les changer et les modifier. Pourquoi a-t-on conféré ces pouvoirs au ministre? C'est parce que les ministres et les fonctionnaires du gouvernement, étant plus familiers avec les conditions économiques de toute la province, sont en meilleur posture pour juger quel effet une convention collective peut avoir sur les différentes parties de la province.

Mais le gouvernement ne peut pas tout prévoir. Il peut fort bien arriver qu'une convention collective ait des résultats non prévus dans un endroit quelconque de la province. Dans ce cas le gouvernement devrait être revêtu du pouvoir nécessaire de remédier au mal. Je ne crains pas que le gouvernement abuse de ce pouvoir.

Rétroactivité Voici le cas qui a donné lieu à la demande du gouvernement pour déclarer ces contrats rétroactifs pour une période de quatre mois. Le 26 novembre, 1937, le lieutenant-gouverneur en conseil a sanctionné un décret se rapportant à une convention collective relative à l'industrie du meuble. Comme je viens de l'expliquer, en vertu de la loi existante, une convention collective ne prend effet qu'après l'émission du décret par le lieutenant-gouverneur en conseil, suivi de sa publication dans la Gazette officielle. Dans ce décret relatif à l'industrie du meuble, on a déclaré qu'il sera rétroactif au premier septembre 1937. Cette clause de rétroactivité était manifestement ultra vires mais on a cru que c'était dans l'intérêt des intéressés d'en agir ainsi.

En vertu de l'article 3 du projet de loi que nous avons devant nous le lieutenant-gouverneur en conseil pourra à l'avenir rendre toutes conventions collectives rétroactives pour une période de quatre mois "de la date de la convention". Notez bien que l'on dit à partir de la date de la convention et non pas de la date de l'entrée en vigueur du décret.

Toute législation rétroactive, quoique nécessaire, peut être plus ou moins dangereuse. Dans tous les cas où les parties signataires d'une convention collective ont stipulé la rétroactivité, je ne vois pas d'objection à dire que le lieutenant-gouverneur en conseil pourra rendre les contrats rétroactifs pourvu que la rétroactivité soit limitée à ceux qui les ont signés, mais je ne suis pas en faveur de déléguer au lieutenant-gouverneur en conseil le pouvoir de rendre ces contrats rétroactifs vis-à-vis de ceux qui n'ont pas donné, ou qui ne donneront pas leur consentement et qui se trouvent, ou qui se trouveront automatiquement liés par ces contrats. L'exemple suivant fait voir la justice de ce point de vue.

Un exemple Supposons qu'au premier janvier 1938 les peintres, les charpentiers, les plâtres, les peintres et leurs patrons aient convenu d'une échelle de salaires devant s'appliquer à ces différentes industries. La convention étant signée, les intéressés s'adressent au gouvernement pour la faire approuver. La Législature est en session et les ministres, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas le temps d'y voir. Finalement vers le milieu d'avril le ministre donne avis qu'à l'expiration de trente jours il recommandera au lieutenant-gouverneur en conseil d'émettre les décrets dans la Gazette officielle vers le commencement de juin.

En vertu de la législation proposée le lieutenant-gouverneur pourra rendre ces conventions rétroactives durant les quatre mois précédant la date de leur signature. Donc les conventions signées le pre-

mier janvier 1938, mais qui ne sont devenues loi que le premier juin 1938, auront effet rétroactif jusqu'au premier septembre 1937. Alors un contracteur qui n'était pas partie et qui n'a pas signé ces conventions collectives mais qui s'y trouve lié par les décrets d'approbation, qui a commencé la construction d'une maison, d'un moulin ou d'une usine après le premier septembre 1937 et qui a payé ses employés selon les salaires alors convenus sera appelé à payer rétroactivement jusqu'au premier septembre 1937 à tous ses employés les salaires qui sont devenus en force seulement le premier juin 1938. Nous voyons les complications possibles. Dans bien des cas ce sera la banqueroute et dans d'autres cas une entreprise abandonnée.

Si la Législature décide de donner au gouvernement le pouvoir de rendre ces conventions rétroactives, ce projet de loi devra être amendé pour que les quatre mois de rétroactivité ne commencent à courir qu'à la date de la publication du décret et non pas de la date de la signature de la convention.

Travaux du gouvernement Les unions nous disent que les mêmes salaires qui sont payés en vertu des conventions collectives devraient être payés par le gouvernement en ce qui concerne ses travaux, ses départements ou services. Malgré toute ma sympathie pour les unions, je ne puis partager cette opinion.

D'abord, nous savons que, lorsque la Législature a approuvé la loi des conventions collectives, il fut seulement question des entreprises industrielles. Les ouvriers n'ont jamais eu sérieusement à se plaindre des salaires payés par le gouvernement dans ses entreprises.

Il y a une différence entre les travaux entrepris par l'industriel et ceux entrepris par le gouvernement. L'industriel donne de l'emploi parce qu'il espère y trouver des bénéfices pécuniaires. Le gouvernement, au contraire, très souvent donne de l'emploi pour le bénéfice des employés seulement.

L'industriel est libre de décider quel ouvrage il entreprendra et il peut choisir ses employés. Le gouvernement n'a pas de tel choix et très souvent est obligé d'employer ceux qui ont été refusés par l'industriel.

La province se porterait mieux s'il y avait plus d'employés dans l'industrie et moins dans les travaux du gouvernement.

Dans le passé le gouvernement a fixé des salaires minima dans ses différents contrats, prenant en considération la nature de l'ouvrage, la raison de l'entreprise, les conditions de la localité et d'autres conditions. Il n'est pas à ma connaissance que personne ait eu à souffrir des salaires ainsi fixés. Les ouvriers n'ont pas raison de s'inquiéter à ce sujet, surtout quand ils se rappellent que les députés et les ministres sont obligés de se faire réélire.

La loi proposée déclare que les salaires fixés dans les conventions collectives ne s'appliqueront pas aux contrats donnés par le gouvernement ou on établit une échelle de salaires minima, et je crois que ceci est raisonnable.

L'article 4 de la loi prévoit que le gouvernement pourra dans les conventions collectives déclarer qu'elles s'appliqueront aux travaux du gouvernement, si le gouvernement le juge à propos, et je suis convaincu qu'il en sera ainsi dans bien des cas.

L'atelier fermé J'arrive maintenant à la clause 6, qui se rapporte à l'atelier fermé. En 1937 cette Législature a adopté une loi décrétant que: "Quiconque empêche ou tente d'empêcher, directement ou indirectement, par menaces ou autrement, un salarié de faire "Partie d'une association (union)"

Commet un acte illégal et est passible d'amende et d'emprisonnement. L'article 6 du projet de loi que nous étudions actuellement crée une offense nouvelle, qui est destinée comme une "attente à la liberté du travail d'un salarié". Si cette législation est approuvée, il sera illégal de congédier ou de faire congédier ou d'empêcher ou de tenter d'empêcher un salarié d'obtenir du travail.

A. Parce qu'il fait partie d'une association. B. Parce qu'il ne fait partie d'aucune association. C. Parce qu'il ne fait pas partie d'une association particulière.

Je suis en faveur de la liberté du travail mais vu les conditions exceptionnelles qui existent dans notre province je ne puis accepter cette clause sans amendement. Examinons la portée de cette clause. Nous avons dans cette province l'union internationale et à côté nous avons de nombreuses associations couvrant presque toutes nos industries, comme l'amiante, la pulpe et le papier, la soie, les textiles, la chaussure, tous les métiers de construction, etc., etc. Ces associations sont toutes des organisations catholiques canadiennes et l'Eglise catholique les encourage.

En vertu de notre code civil il est permis de faire tout contrat "non prohibé par la loi, ni contraire aux bonnes mœurs". Ces associations catholiques canadiennes ont réussi, nonobstant l'union internationale, à cause de la clause dit "préférentielle", qui très souvent, est insérée dans nos contrats.

"En vertu de cette clause je stipule et j'exige que mon contracteur emploie les membres des associations catholiques canadiennes de préférence aux membres des autres unions. Dans la Semaine religieuse de Québec du mois de mai 1932, je trouve une lettre de Son Eminence le cardinal Villeneuve à l'ambassadeur général des Syndicats catholiques de Québec: "J'estime un devoir de vous assurer que comme mes prédécesseurs, j'encourage efficacement la pratique dite "préférence" en faveur des syndicats catholiques et en faveur des entrepreneurs qui les soutiennent. A ceux qui voudraient s'en étonner je répondrai par le bref raisonnement que voici. L'Eglise recommande l'organisation professionnelle, comme étant le moyen de ramener l'ordre social et d'adoucir les rapports du capital et du travail."

La même attitude fut adoptée par les autres évêques. Comme je viens de le mentionner, aujourd'hui nous pouvons légalement insérer dans nos contrats une clause de préférence en faveur des membres des associations catholiques canadiennes et si mon contracteur viole cette clause et refuse d'employer de préférence les membres des unions catholiques canadiennes, je ne pourrai plus me tourner vers lui et lui dire: "envoyez ces hommes et employez les membres des associations catholiques canadiennes". Car si je fais cela, alors, en vertu de l'article 6 de ce projet de loi, je commettrai un acte illégal punissable d'amende et d'emprisonnement.

Danger pour les syndicats catholiques Cette clause, si elle est adoptée

sans amendement, portera un coup, peut-être fatal, à nos syndicats catholiques canadiens. Que feront alors les nombreux ouvriers de ces associations catholiques canadiennes? Vers qui et dans quelle direction se tourneront-ils? C'est à y réfléchir, honorables messieurs. Je suis fermement convaincu que ce n'est pas l'intention du gouvernement de nuire à ces associations si utiles surtout de nos jours. En rédigeant cette loi, on n'a peut-être pas porté attention au point que je viens de soulever.

Le fait que certains chefs ouvriers dans la chaleur de la discussion ont lancé des défis au gouvernement n'est pas de nature à faciliter l'adoption d'amendements à ce projet. Le gouvernement est cependant assez fort pour ignorer ces défis et pour ne considérer que le bien commun.

L'été passé, lors de la grève du textile, qui a causé tant d'angoisses et de souffrances, l'honorable premier ministre a réussi là où les autres ont failli, en amenant l'accord entre le capital et le travail, quand une entente semblait impossible. Il a réussi probablement, entre autres raisons, parce qu'étant Canadien, il négociait avec d'autres Canadiens dont il comprenait la mentalité. Aura-t-il eu le même succès s'il avait eu affaire à une union internationale contrôlée par des aviseurs étrangers?

Je ne suis donc pas en faveur de ce bill. Je crois que nous devons l'adopter sur division en deuxième lecture pour que nous puissions l'étudier plus en détail en comité général, sauf à le renvoyer à six mois, si le conseil en décide ainsi, sur la troisième lecture.

Clause préférentielle Ces associations catholiques canadiennes ont réussi, nonobstant l'union internationale, à cause de la clause dit "préférentielle", qui très souvent, est insérée dans nos contrats.

"En vertu de cette clause je stipule et j'exige que mon contracteur emploie les membres des associations catholiques canadiennes de préférence aux membres des autres unions.

Dans la Semaine religieuse de Québec du mois de mai 1932, je trouve une lettre de Son Eminence le cardinal Villeneuve à l'ambassadeur général des Syndicats catholiques de Québec: "J'estime un devoir de vous assurer que comme mes prédécesseurs, j'encourage efficacement la pratique dite "préférence" en faveur des syndicats catholiques et en faveur des entrepreneurs qui les soutiennent. A ceux qui voudraient s'en étonner je répondrai par le bref raisonnement que voici. L'Eglise recommande l'organisation professionnelle, comme étant le moyen de ramener l'ordre social et d'adoucir les rapports du capital et du travail."

La même attitude fut adoptée par les autres évêques. Comme je viens de le mentionner, aujourd'hui nous pouvons légalement insérer dans nos contrats une clause de préférence en faveur des membres des associations catholiques canadiennes et si mon contracteur viole cette clause et refuse de donner cette préférence, je puis le citer en justice.

Si la clause 6 du projet que nous étudions devient loi, quand je donnerai un contrat à l'avenir pour la construction d'un moulin ou autre bâtisse ou travaux, je pourrai également insérer la clause de préférence dans ce contrat. Mais si mon contracteur viole cette clause et refuse d'employer de préférence les membres des unions catholiques canadiennes, je ne pourrai plus me tourner vers lui et lui dire: "envoyez ces hommes et employez les membres des associations catholiques canadiennes". Car si je fais cela, alors, en vertu de l'article 6 de ce projet de loi, je commettrai un acte illégal punissable d'amende et d'emprisonnement.

Danger pour les syndicats catholiques Cette clause, si elle est adoptée

Au Sénat

Les lignes aériennes transcanadiennes

Les stupéfiants — Ajournement à mardi soir

Ottawa, 11. — Le Sénat adoptait hier en troisième lecture un bill autorisant la compagnie des Lignes aériennes Trans-Canada à acheter 24 1/2 pour 100 du capital-actions de cinq millions de dollars d'un service de transport transatlantique conjointement avec les compagnies anglaises et irlandaises intéressées au projet.

En vertu de ce projet, l'Irlande souscrit également 24 1/2 p. 100 du capital-actions, alors que la Grande-Bretagne y tiendra un intérêt équivalent à 51 p. 100.

Le bill stipule encore que la compagnie canadienne est autorisée à mettre en opération des services aériens en dehors des frontières du Canada de façon à effectuer un raccordement entre les lignes canadiennes et américaines. Elle pourra également survoler, dans sa route transcanadienne entre Montréal et St-Jean, N.-B., l'état du Maine dans les nord-est des Etats-Unis.

La discussion porta ensuite sur le bill modifiant la loi des stupéfiants. A ce sujet le sénateur Arthur Meighen, leader conservateur au Sénat, a déclaré que "l'on devrait faire tout en son pouvoir pour faire disparaître graduellement le trafic des stupéfiants."

Cette mesure qui incorpore les recommandations de la Convention internationale de Gènes de 1936 relativement à l'éradication du trafic de drogue a été adoptée en deuxième lecture et envoyée au comité sénatorial de la santé.

Le sénateur Meighen, sur cette question, a rappelé que si l'on examinait les dossiers de la police l'on verrait qu'une grande proportion des accusés sont entrés dans la voie du crime comme résultat de l'emploi des stupéfiants. Autrefois cette vilaine habitude était contractée par le contact avec des habitués ou même des professionnels de la drogue, ou encore même à la suite de maladie. Aujourd'hui, dit-il, l'habitude se contracte chez les jeunes soit à cause d'une prédisposition à l'immoralité, soit par le contact avec les contrebandiers de la drogue. Il faut à tout prix réduire en ce pays le volume de consommation des drogues.

L'ancien ministre des Pensions et de la Santé, M. James King, libéral de Victoria, dit que la consommation de cocaïne en ce pays est tombée de 1233 onces en 1919 à 1103 en 1936; la morphine de 30,089 onces en 1919 à 5,081 en 1936; l'opium brut de 3,426 onces en 1919 à 485 en 1936. Il faut admettre, en conclut le sénateur King, que les hauts fonctionnaires du ministère méritent des félicitations pour leur excellent travail.

Il fut un temps où le Canada était reconnu comme le plus gros consommateur de codéine de l'univers, poursuit le sénateur de Victoria; toutefois, grâce à l'action coopérative des départements d'hygiène fédéral et provinciaux, ainsi qu'à l'adoption de la loi qui oblige tous les pharmaciens à tenir compte de leurs ventes de cette drogue, une diminution considérable dans le volume de vente de codéine a été constatée. Quant au pavot somnifère, il est préférable d'en contrôler la culture que de l'interdire, à cause des besoins du commerce et de l'industrie de la drogue nécessaire en médecine.

Le Sénat adopta ensuite en deuxième lecture, tel que le proposa James Murdock, libéral d'Ottawa, une mesure autorisant la Commission des chemins de fer à effectuer la révision des taux téléphoniques des zones. Une autre

Pommade Antiseptique RAMEAU Contre les affections de la peau.

mesure à l'effet d'élargir la juridiction de la Commission du port de St-Boniface et de Winnipeg de façon à couvrir les services d'eau des deux municipalités fut adoptée en deuxième lecture et envoyée au comité des chemins de fer.

Une motion du sénateur Raoul Dandurand, leader du gouvernement, à l'effet que le nouveau comité des affaires extérieures soit composé de pas moins de 15 et pas plus de 25 membres, fut adoptée.

Le Sénat s'ajournera de nouveau mardi soir prochain, à 8 heures.

Si vous voyagez... adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". BILLETS émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: BElair 3361

Wiser's OLD RYE. ENNOUVELLÉ EN ENTREPÔT AU CANADA (dans 10 jours) 10 cc. 10.95 - 25 cc. 12.00 - 40 cc. 13.00

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR" Téléphone: BElair 3361

Maison à louer NOTRE-DAME DE GRACE, 5406 Monkland, haut de duplex chauffé, 7 pièces, garage, frigidaire. \$65. S'adresser à M. Gervais, 5408 Monkland, ELwood 2249.

MAISON à LOUER Rue Garnier 4576, près Mont-Royal, 6 grandes pièces 27.00. CRAScent 2376.

REPARATIONS — DECORATION Réparations générales — Menuiserie, peinture, tapisserie, plâtre, plafonds, planchers etc. — estimations gratuites. 15 ans d'expérience. Ouvriers experts, propres, ouvrage garanti. références. Roy et Pharaud, YORK 4137. 17-3-38

3ème Tournée européenne annuelle — avec escorte Aller et retour à bord du super-paquebot Emp. of BRITAIN en troisième De Montréal et Québec le samedi 25 juin 48 jours dont 38 en Angleterre, Belgique, Hollande, Allemagne, Suisse, Italie, France (6 jours à Paris) Tous frais \$500. VOYAGE ABREGÉ 5 semaines — le tout comme ci-dessus, moins la Suisse... \$450. Programme et inscription Le JEVOIR-VOYAGES 430 Notre-Dame est - Montréal Tél. BElair 3361

"LA COURTOISE DEVRAIT COMMENCER AU FOYER" DIT DALE CARNEGIE AVEZ-VOUS GRILLÉ UNE TURRET RÉCEMMENT? LA VRAIE courtoisie se manifeste dans les petits procédés, dans une aussi petite chose, par exemple, que le fait de garder à la maison un ample approvisionnement de cigarettes Turret pour vos invités. Car les Turrets sont les favorites de maints et maints fumeurs. Les Turrets sont faites de fins tabacs virginiens réunis en un mélange original et unique... C'est pour cela qu'à un fumeur de Turrets, aucune autre cigarette ne procure tout à fait le même plaisir. Le calendrier sur le dos de chaque paquet est, lui aussi, une grande commodité. Si vous n'avez pas grillé une Turret récemment, nous vous conseillerions d'en essayer un paquet aujourd'hui même. Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

Lettre au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres... de nos abonnés... de nos lecteurs... de nos abonnés... de nos lecteurs...

Canadian Civil Liberties Union

March 9th, 1938. To the Editor of Le Devoir, City.

Col. George A. Drew stated the other day that the Canadian Civil Liberties Union was communist inspired and promoted.

Col. Drew says that the Canadian Civil Liberties Union is "a well known international organization".

It is immaterial to us, whether W. Z. Foster, one time Communist candidate for President of the United States, either helped promote the Civil Liberties Union of America or was one of their members.

But even if a member of our executive were a Communist, (as a matter of fact, none is), we maintain that the Civil Liberties Union would still remain nonsectarian, non-political, and purely Democratic.

We know that Col. Drew is an honourable gentleman.

Hubert DESAULNIERS, President. N. de la R. — Est-ce que M. Desaulniers n'aurait pas pu nous écrire en français? Il porte un nom français. Et sa langue aussi: "La Société Canadienne des Droits de l'Homme", dans le conseil de laquelle figurent des noms français tels que: Hubert Desaulniers, Paul Fournier, Jean-Charles Harvey, Raoul Trépanier, Edmond Turcotte...

Par le "Lafayette"

Le paquebot Lafayette, de la Cie Générale Transatlantique, (Ligne Française) quitte New-York aujourd'hui pour sa deuxième croisière aux Antilles. Il fera escale à Nassau dimanche, le 13, à La Havane lundi, le 14, jusqu'au 16; puis aux Bermudes samedi, le 19, revenant à New-York lundi matin, le 21 mars.

Parmi les nombreux passagers de cette croisière, on note les noms des Montréalais suivants: M. J.-P. Lancôt, c.r., et Mme Lancôt, Milles V. Mignault et Juliette Boyer, Mme W. W. Butler, Mme Vivian Gagnon, Mme Gladys Butler Lind, Mlle Ormonde Lind et M. Jack Lind; Mme Frederick Bindoff et Mme H. B. Norris; M. George Wray, gérant de la Commercial Credit Corporation of Canada, Ltd. M. et Mme T. M. Forrest, M. et Mme Freeman Livingston.

Offices de l'Eglise

Le dimanche 13 mars (le Dim. de Carême, Semidouze (violet). Messe: Reminiscens, sans Gl. avec Cr.; 2e or. A. cunctis, 3e Omnipotens seulement; préface du carême. — Aux Vêpres du dim. Suffrage.

AU PRONE Jeudi prochain, saint Patrice R. 53; Samedi prochain, saint Joseph R. 54.

Dans le dioc. de Valleyfield, aujourd'hui, on fera la collecte pour l'Hôtel-Dieu.

En croisière aux Antilles

New-York, 11. — Le paquebot Empress of Australia, du Pacifique Canadien, s'est amarré ici hier après avoir terminé une autre croisière de 19 jours dans la mer des Antilles. L'Empress reprend la direction du sud dès aujourd'hui pour se rendre à Nassau, La Havane et Hamilton. Il a à son bord, pour cette croisière, environ 400 passagers, parmi lesquels on relève les noms suivants: le Dr et Mme J. J. Griffith, M. et Mme K. Hatton, M. et Mme H. L. Davis, M. et Mme J. A. Jetté, W. B. Cranston et F. G. Sydney, de Montréal; M. R. C. Matthews, de Toronto, ancien ministre du revenu national, et Mme Matthews.

Le dernier concert symphonique LE 18 MARS

Le huitième et dernier concert de la saison 1937-1938 des Concerts symphoniques de Montréal aura lieu vendredi soir, le 18 mars, à la salle du Plateau. Après une absence de cinq mois, le public sera sans doute très heureux de revoir au pupitre Wilfrid Pelletier. A la demande générale, M. Pelletier a mis à son programme la Symphonie No 5 de Beethoven en do mineur.

Le soliste sera Paul Stassevitch. Il jouera le célèbre concerto d'Elgar pour violon et orchestre. Ces deux œuvres seules nous assurent un concert magnifique. Le programme complet sera publié sous peu.

Le prix Jean Lallemand DERNIER AVIS

Le comité des Concerts symphoniques de Montréal rappelle aux musiciens qui désirent concourir pour le Prix Jean Lallemand qu'ils doivent remettre leurs manuscrits avant le 13 de mars. Il ne reste donc que 3 jours.

On doit adresser les manuscrits au bureau des Concerts symphoniques de Montréal, hôtel Windsor, chambre 241. Pour renseignements, téléphoner La. 6037.

Le conseil du comté de Richelieu

Sorel, 11. — M. le maire Charles-Edouard Angers, de Saint-Ours, a été élu hier préfet du comté de Richelieu; il succède à M. le maire S. Cournoyer, de Saint-Pierre-de-Sorel. M. le maire Théodore Barrière, de Sainte-Victoire, a été réélu vérificateur et M. le notaire J.-A. Ouhéureux a été choisi comme secrétaire-trésorier du conseil de comté.

Le Dr Schacht reste à la Reichsbank pour 4 ans

Berlin, 11. (C.P.) — Le Dr Hjalmar Schacht a de nouveau été nommé président de la Reichsbank pour une période de quatre ans. On présume qu'Hitler lui a en même temps confié la tâche écrasante de régler les dettes que le Troisième Reich a à l'étranger. Depuis dimanche dernier, on savait que l'ancien ministre de l'Economie était rentré en grâce. Toutefois, ce n'était là que des rumeurs. Aujourd'hui, cependant, Hitler a mis fin à toutes les rumeurs, en signifiant que l'éminent financier avait encore beaucoup à faire pour le bien de son pays.

Fritz en liberté

Ottawa, 11. (D.N.C.) — On a remis en liberté Henry Raymond Fritz, condamné récemment à la prison à Belleville, Ont., pour avoir fourni de faux renseignements dans une déclaration d'embarquement dans l'aéronautique canadienne, a déclaré M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice.

"José en vacances" et "José chez tante Ninette"

par Mme Yvette-O. Mercier-Gouin Mme Yvette Mercier-Gouin, qui a connu comme dramaturge les plus grands succès, ne dédaigne pas le public si charmant, si attentif des enfants. Nul doute qu'elle obtiendra là des résultats intéressants, surtout si l'on en juge par les petits volumes intitulés: "José en vacances", et "José chez tante Ninette", que nous présentons les Editions de l'A. C. F.

José est un personnage délicieux, sincère, ce qui n'empêche pas chez elle une ribambelle de défauts qui sont dénoncés le plus gentiment du monde. La petite José a bien du chagrin lorsqu'elle arrive chez sa tante Ninette, où elle doit passer les vacances, pendant que sa mère fait en Europe un voyage, après ses secondes noces.

La détresse de José est bien compréhensible: elle va passer ses vacances chez une vieille fille, sur une ferme, alors qu'elle n'a connu jusqu'à présent que l'atmosphère "snob" des grandes plages, en compagnie de sa maman chérie. Mais la tristesse va faire place à la joie lorsqu'elle se lie avec Bernard, le jeune fermier, avec Siki, le gros chien, avec tous les animaux de la ferme, et surtout lorsque s'ouvre pour elle le grand livre de la nature.

Quand les vacances s'achèvent, José a réussi à remporter bien des victoires sur son caractère. Sa tante Ninette, pour la récompenser, lui a raconté des histoires merveilleuses ou amusantes, qui feront la joie de tout le public enfantin.

On ne saurait faire aux jeunes de cadeau plus utile, et plus amusant, que ces deux petits volumes "José en vacances" et "José chez tante Ninette". Leur style clair et simple, leur dialogue, leur portée éducative et la fraîcheur de leur inspiration désignent dès à présent leur auteur à l'attention des jeunes et à leur reconnaissance.

Il convient de signaler particulièrement l'illustration de ces ouvrages, faite par M. Lomer Gouin, un jeune artiste d'une originalité sûre et d'une observation très poussée. Quant à la présentation typographique, elle porte le cachet des Editions de l'A. C. F. et c'est assez dire.

"José en vacances" et "José chez tante Ninette" font partie de la série "Contes et récits canadiens". Les Editions de l'A.C.F. possèdent plusieurs séries d'ouvrages pour les enfants, ou les parents bien avisés sauront trouver des suggestions intéressantes pour leurs cadeaux.

Chacun de ces ouvrages de Mme Mercier-Gouin est en vente à la Librairie du Devoir, et dans toutes les bonnes librairies, au prix de \$0.40 l'unité.

Cinéma et Télévision Nouvelles et commentaires

Les honneurs de l'écran

Hollywood. — Luise Rainer et Spencer Tracy ont reçu les honneurs de l'Académie du Film pour les meilleures compositions pendant l'année 1937. Luise Rainer a été choisie pour son jeu dans "The Good Earth" et Spencer Tracy pour sa tenue dans "Captains Courageous".

Le film le plus méritant de l'année dernière est, selon le jury de l'Académie of Motion Picture Arts and Sciences: The Life of Emile Zola.

Lea McCarey a eu les honneurs de la meilleure réalisatrice de production pour le film "The Awful Truth".

Alice Brady pour "In Old Chicago" et Joseph Schildkraut pour "The Life of Emile Zola" ont été jugés les meilleurs acteurs de rôles secondaires.

Le prix Thalberg Memorial a été accordé à Darryl Zanuck, le président de la compagnie Twentieth Century-Fox, à titre de meilleur producteur.

Edgar Bergen a reçu un prix spécial pour la comédie intitulée "Charley McCarthy".

Pour services rendus au Cinéma, le vétéran Mack Sennett s'est aussi vu attribuer un prix spécial.

Voici quelques autres personnes qui ont reçu des honneurs lors de cette distribution annuelle des prix de Cinéma: William A. Wellman et Robert Carson, les auteurs de "A Star is Born"; Stephen Goosson, comme directeur artistique de "Lost Horizon"; la compagnie Metro-Goldwyn-Mayer, pour "The Good Earth", prix de cinématographie; l'Opérateur de son: Thomas Moulton, dans "The Hurricane"; Walt Disney, pour ses dessins animés de "Old Mill"; Pete Smith, pour le meilleur film en couleurs, "Penny Wisdom"; Robert Webb, comme assistant-directeur dans "In Old Chicago"; la compagnie Universal, pour la musique de "Hundred Men and a Girl"; Harry Owens, pour la meilleure chanson, "Sweet Leland"; Hermes Pan, pour les meilleures danses dans "Damsel in Distress".

On continue

Le cinéma Palace entre dans sa troisième semaine d'infraction à la loi qui interdit l'admission des enfants de moins de seize ans. Evidemment la tolérance pae. Elle semble même payer très bien.

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

Capitol — Comédie musicale. Mariage traité comme quantité négligeable. Interprètes: Patricia Wilder, Lionel Pope, Dorothy Rowe, Russell Hicks et autres. A découvrir.

NIGHT CLUB SCANDAL — Comédie policière. Des sacs, du mouvement, un dialogue vif, un scénario et un film assez médiocre. Interprètes: John Barrymore, Charles Bickford, Louise Campbell, Evelyn Brent.

Cinéma de Farn — Drame. Vous venez sur place, fusillé par les Russes. Viana lance une bombe sur la voiture du gouverneur qui opprime la Pologne. Le gouverneur s'indigne, mais son aide de camp, le comte Stepan, est blessé. Viana est fiancée à César, jeune officier, qui arrive et commande sa détention perpétuelle dans la citadelle de Linak. Viana s'est enfuie à Paris, mais Stepan la retrouve et l'épouse. Elle apprend que César est parti pour la détention perpétuelle dans la citadelle de Linak, elle revient César parmi les prisonniers et l'épouse par des messages secrets. Une révolte éclate alors que Stepan découvre le jeu de Viana et veut la renvoyer, mais elle est commandée à la situation. Stepan sera tué en faisant son devoir et César, libre pourra aimer Viana.

Nothing Sacred — Comédie. Une jeune fille est transportée par avion à New-York pour subir un traitement contre un amoebosisme par le radium. Mais ce diagnostic s'appliquait à une autre personne, la jeune fille s'en va vainement de l'hôpital, au reportage, elle est obligée de se faire passer pour malade et de situations vécues. Interprètes: Carole Lombard, Frederic March. Pour adultes.

Snow White and the Seven Dwarfs — Premier film important de ces années animées, couleurs de Walt Disney, d'après un conte des frères Grimm. Ce film marque une étape dans le développement de la technique et l'art cinématographique. En bref c'est l'histoire d'une jeune princesse qui doit fuir les méchantes fées de sa belle-mère. Pour tous.

Princes — Drame. Histoire d'un trébucher aux cieux. Pour adultes. Horaire: 10 h. 20, 1 h. 16, 4 h. 12, 7 h. 08, 10 h. 24.

Seiz O'Reilly to McNab — Vaudeville. Interprètes: Will Mahoney, Will Friffe. Pour adultes. Horaire: 11 h. 31, 2 h. 47, 5 h. 43, 8 h. 39.

The Messenger — Drame. Nick Danger a une Marie par amour, qui est la jeune secrétaire de sa fiancée. Bientôt la gêne s'installe au foyer car la fiancée délaissée obtient que toutes les portes se ferment devant Nick et Marie. Ils sont obligés de tenir une situation au centre de l'Afrique. Il rencontre là-bas un ingénieur, Gilbert Roland et ils partent souvent ensemble.

The Perfect Specimen — Voir "Cartier".

The Good Old Noah — Comédie dramatique. Histoire d'un voyage romantique sous le coup du malheur. Interprètes: Wallace Beery, Betty Furness, Eric Linden, Una Merkel, pour tous.

The Duke Takes a Bath — Comédie dramatique. Histoire d'un ancien champion de boxe qui fait une rentrée sensationnelle dans l'arène sous le coup de la nécessité. Interprètes: Ben Welden, Young Russell, Genevieve Tobin. Pour adultes.

45 Fathers — La simple histoire d'une fille adoptive qui s'évertue à prouver sa gratitude envers le gentilhomme qui l'a élevée. Interprètes: Col. Bruce, Thomas Beck, Richard Carl. Pour tous.

The Perfect Specimen — Voir "Cartier".

Si vous voyagez... adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: Bélair 3361.

"Granado"

NAVY BLUE AND GOLD — Un jeune homme s'engage dans la marine et par une bonne conduite tente de redorer le nom familial un peu terni par son père dans le même sens. Interprètes: Lynn Bari, Barrymore, James Stuart, Robert Young, Florence Rice et Billie Burke. Pour tous.

DANGEROUSLY YOURS — Film policier. Interprètes: Jane Darwell, Cesar Romero, Allan Dinehart. Pour adultes.

THE LAST GANGSTER — Un film d'action dans le monde du milieu. Interprètes: Edward Robinson, Lionel Stander, John Carradine, Sydney Blackmer, Louise Beavers. Pour adultes.

BORROWING TROUBLE — Comédie. Autres aventures de la famille Jones. Pour tous.

"Lava" "LIFE OF THE PARTY" — Sorte de comédie musicale dont l'action se déroule dans les luxueux hôtels californiens et qui est coustou de hors-d'oeuvres genre actes de vaudeville. Production RKO. Interprètes: Joe Penner, Gene Raymond, Victor Moore, Harriet Hilliard, Helena Broderick, Charles Laughton. Pour tous.

NIGHT KEY Film policier. Interprètes: Jean Rogers, Boris Karloff. Pour tous.

Lord-Nelson "SOMETHING TO SING ABOUT" — Film qui a pour décor les coulisses du cinéma. Le thème n'est pas neuf. Un acteur tenu de tenir secret un mariage avec une chanteuse célèbre. Production RKO. Interprètes: William B. Ewaly, Mona Barrie. Pour tous.

FORGET ME NOT — Opérette filmée. Interprètes: le ténor Beniamino Gigli, Joan Gardner, James Stuart.

"Maisonnette" LE FORTE-VEINE — Un homme à tout faire dans un hôtel porte chance à tous ceux qui le croisent, cependant que lui ne brille pas précisément par la chance. Production RKO. Interprètes: Lynn Bari, Mary Boland, Alan Dinehart et autres. Pour adultes.

"Montclair" ANGEL — Contrastes et ce que le titre de ce film pourrait laisser croire, il n'y a rien d'angélique dans tout ce qui se passe. C'est le talent d'une grande artiste Marietta Dietrich, mis au service de l'impressionnisme et du réalisme. Production RKO. Interprètes: Herbert Marshall, Melvyn Douglas, Ernest Cosart.

"Belmont" CONQUEST — Revoque les amours de Napoleon et de Marie Walewska, Napoléon est représenté par le grand acteur français Charles Boyer, tandis que Greta Garbo joue le rôle de la comtesse Walewska toute la technique moderne du cinéma à son stage actuel. Conquest est un des grands films de l'année. Pour adultes.

"Cartier" THE PERFECT SPECIMEN — C'est l'histoire d'une vieille dame riche, qui souhaite faire de son fils un homme complet, réussit parfaitement à le rendre stupide. Heureusement la nature prend le dessus et le jeune homme se réveille vite au normal grâce à l'action bienfaisante d'une jeune fille. Interprètes: Erol Flynn, Joan Blondell, May Robson, Hugh Herbert. Pour adultes.

"Château" YOSHIWARA — Drame: Kohana, jeune japonaise, se vend à une maison de thé dans le Yoshiwara pour sauver de la ruine sa famille. Elle est aimée par le fils de son propriétaire, mais voudrait la retraite: de ce lieu, la frégate russe "Tchaka" arrive à Tokio. Parmi les officiers se trouve le capitaine Stepan Polonoff, qui arrive à temps pour sauver Kohana du suicide. Erol Polonoff paye son amour de son sang. Kohana, Yano se ont au courant et, jaloux, il tend un gel-apens à l'officier. Ici commencent des complications qui donnent un intérêt certain au film. Interprètes: Pierre Richard, Willem Sasette Hayakawa, Michèle Tanaka, Roland Toutain, Gabriel Lucienne, Carole Lombard. Pour adultes.

"Corona" TRUE CONFESION — Comédie qui rappelle des films du genre de "I met him in Paris" et "Swing Low". Dans ce film il y a un procès retentissant. Interprètes: Carole Lombard, Robert Barrymore, Peter Hall. Pour adultes.

"Daughter of Shanghai" — Mélo-drame qui rappelle le temps du film silencieux où le son subit un échec, mais les sentiments et le caractère du héros avec autant de force qu'il appréciait aux extrêmes des vaillances. Interprètes: Jeanette Goddard, Lynn Bari, Pauline Carter. Pour adultes.

TROUVA SUR LA PISTE BLANCHE — Drame. La fille d'un colonel polonais est mariée à un homme qui a sauvé l'honneur de la famille par sa fortune. Get homme est un indigne trafiquant d'armes. Sa femme l'apprend et se livre à la situation tragique de cette fille d'officier mariée à un espion. Film construit avec soin et interprété par de très bons acteurs. Interprètes: Charles Vanel, Jean Murat, Janj Holt, Pierre Magnier. Pour tous.

"Empress" THE GOOD OLD NOAH — Comédie dramatique. Histoire d'un voyage romantique sous le coup du malheur. Interprètes: Wallace Beery, Betty Furness, Eric Linden, Una Merkel, pour tous.

"Français" 45 FATHERS — La simple histoire d'une fille adoptive qui s'évertue à prouver sa gratitude envers le gentilhomme qui l'a élevée. Interprètes: Col. Bruce, Thomas Beck, Richard Carl. Pour tous.

"Palace" SNOW WHITE AND THE SEVEN DWARFS — Premier film important de ces années animées, couleurs de Walt Disney, d'après un conte des frères Grimm. Ce film marque une étape dans le développement de la technique et l'art cinématographique. En bref c'est l'histoire d'une jeune princesse qui doit fuir les méchantes fées de sa belle-mère. Pour tous.

"Princes" SEIZ O'REILLY TO MCNAB — Vaudeville. Interprètes: Will Mahoney, Will Friffe. Pour adultes. Horaire: 11 h. 31, 2 h. 47, 5 h. 43, 8 h. 39.

"Saint-Denis" THE MESSENGER — Drame. Nick Danger a une Marie par amour, qui est la jeune secrétaire de sa fiancée. Bientôt la gêne s'installe au foyer car la fiancée délaissée obtient que toutes les portes se ferment devant Nick et Marie. Ils sont obligés de tenir une situation au centre de l'Afrique. Il rencontre là-bas un ingénieur, Gilbert Roland et ils partent souvent ensemble.

"The Perfect Specimen" — Voir "Cartier".

"The Good Old Noah" — Comédie dramatique. Histoire d'un voyage romantique sous le coup du malheur. Interprètes: Wallace Beery, Betty Furness, Eric Linden, Una Merkel, pour tous.

"The Duke Takes a Bath" — Comédie dramatique. Histoire d'un ancien champion de boxe qui fait une rentrée sensationnelle dans l'arène sous le coup de la nécessité. Interprètes: Ben Welden, Young Russell, Genevieve Tobin. Pour adultes.

"45 Fathers" — La simple histoire d'une fille adoptive qui s'évertue à prouver sa gratitude envers le gentilhomme qui l'a élevée. Interprètes: Col. Bruce, Thomas Beck, Richard Carl. Pour tous.

"The Perfect Specimen" — Voir "Cartier".

"Snow White and the Seven Dwarfs" — Premier film important de ces années animées, couleurs de Walt Disney, d'après un conte des frères Grimm. Ce film marque une étape dans le développement de la technique et l'art cinématographique. En bref c'est l'histoire d'une jeune princesse qui doit fuir les méchantes fées de sa belle-mère. Pour tous.

"Seiz O'Reilly to McNab" — Vaudeville. Interprètes: Will Mahoney, Will Friffe. Pour adultes. Horaire: 11 h. 31, 2 h. 47, 5 h. 43, 8 h. 39.

"The Messenger" — Drame. Nick Danger a une Marie par amour, qui est la jeune secrétaire de sa fiancée. Bientôt la gêne s'installe au foyer car la fiancée délaissée obtient que toutes les portes se ferment devant Nick et Marie. Ils sont obligés de tenir une situation au centre de l'Afrique. Il rencontre là-bas un ingénieur, Gilbert Roland et ils partent souvent ensemble.

"The Perfect Specimen" — Voir "Cartier".

Si vous voyagez... adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: Bélair 3361.

"Granado"

NAVY BLUE AND GOLD — Un jeune homme s'engage dans la marine et par une bonne conduite tente de redorer le nom familial un peu terni par son père dans le même sens. Interprètes: Lynn Bari, Barrymore, James Stuart, Robert Young, Florence Rice et Billie Burke. Pour tous.

DANGEROUSLY YOURS — Film policier. Interprètes: Jane Darwell, Cesar Romero, Allan Dinehart. Pour adultes.

THE LAST GANGSTER — Un film d'action dans le monde du milieu. Interprètes: Edward Robinson, Lionel Stander, John Carradine, Sydney Blackmer, Louise Beavers. Pour adultes.

BORROWING TROUBLE — Comédie. Autres aventures de la famille Jones. Pour tous.

"Lava" "LIFE OF THE PARTY" — Sorte de comédie musicale dont l'action se déroule dans les luxueux hôtels californiens et qui est coustou de hors-d'oeuvres genre actes de vaudeville. Production RKO. Interprètes: Joe Penner, Gene Raymond, Victor Moore, Harriet Hilliard, Helena Broderick, Charles Laughton. Pour tous.

NIGHT KEY Film policier. Interprètes: Jean Rogers, Boris Karloff. Pour tous.

Lord-Nelson "SOMETHING TO SING ABOUT" — Film qui a pour décor les coulisses du cinéma. Le thème n'est pas neuf. Un acteur tenu de tenir secret un mariage avec une chanteuse célèbre. Production RKO. Interprètes: William B. Ewaly, Mona Barrie. Pour tous.

FORGET ME NOT — Opérette filmée. Interprètes: le ténor Beniamino Gigli, Joan Gardner, James Stuart.

"Maisonnette" LE FORTE-VEINE — Un homme à tout faire dans un hôtel porte chance à tous ceux qui le croisent, cependant que lui ne brille pas précisément par la chance. Production RKO. Interprètes: Lynn Bari, Mary Boland, Alan Dinehart et autres. Pour adultes.

"Montclair" ANGEL — Contrastes et ce que le titre de ce film pourrait laisser croire, il n'y a rien d'angélique dans tout ce qui se passe. C'est le talent d'une grande artiste Marietta Dietrich, mis au service de l'impressionnisme et du réalisme. Production RKO. Interprètes: Herbert Marshall, Melvyn Douglas, Ernest Cosart.

"Belmont" CONQUEST — Revoque les amours de Napoleon et de Marie Walewska, Napoléon est représenté par le grand acteur français Charles Boyer, tandis que Greta Garbo joue le rôle de la comtesse Walewska toute la technique moderne du cinéma à son stage actuel. Conquest est un des grands films de l'année. Pour adultes.

"Cartier" THE PERFECT SPECIMEN — C'est l'histoire d'une vieille dame riche, qui souhaite faire de son fils un homme complet, réussit parfaitement à le rendre stupide. Heureusement la nature prend le dessus et le jeune homme se réveille vite au normal grâce à l'action bienfaisante d'une jeune fille. Interprètes: Erol Flynn, Joan Blondell, May Robson, Hugh Herbert. Pour adultes.

"Château" YOSHIWARA — Drame: Kohana, jeune japonaise, se vend à une maison de thé dans le Yoshiwara pour sauver de la ruine sa famille. Elle est aimée par le fils de son propriétaire, mais voudrait la retraite: de ce lieu, la frégate russe "Tchaka" arrive à Tokio. Parmi les officiers se trouve le capitaine Stepan Polonoff, qui arrive à temps pour sauver Kohana du suicide. Erol Polonoff paye son amour de son sang. Kohana, Yano se ont au courant et, jaloux, il tend un gel-apens à l'officier. Ici commencent des complications qui donnent un intérêt certain au film. Interprètes: Pierre Richard, Willem Sasette Hayakawa, Michèle Tanaka, Roland Toutain, Gabriel Lucienne, Carole Lombard. Pour adultes.

"Corona" TRUE CONFESION — Comédie qui rappelle des films du genre de "I met him in Paris" et "Swing Low". Dans ce film il y a un procès retentissant. Interprètes: Carole Lombard, Robert Barrymore, Peter Hall. Pour adultes.

"Daughter of Shanghai" — Mélo-drame qui rappelle le temps du film silencieux où le son subit un échec, mais les sentiments et le caractère du héros avec autant de force qu'il appréciait aux extrêmes des vaillances. Interprètes: Jeanette Goddard, Lynn Bari, Pauline Carter. Pour adultes.

TROUVA SUR LA PISTE BLANCHE — Drame. La fille d'un colonel polonais est mariée à un homme qui a sauvé l'honneur de la famille par sa fortune. Get homme est un indigne trafiquant d'armes. Sa femme l'apprend et se livre à la situation tragique de cette fille d'officier mariée à un espion. Film construit avec soin et interprété par de très bons acteurs. Interprètes: Charles Vanel, Jean Murat, Janj Holt, Pierre Magnier. Pour tous.

"Empress" THE GOOD OLD NOAH — Comédie dramatique. Histoire d'un voyage romantique sous le coup du malheur. Interprètes: Wallace Beery, Betty Furness, Eric Linden, Una Merkel, pour tous.

"Français" 45 FATHERS — La simple histoire d'une fille adoptive qui s'évertue à prouver sa gratitude envers le gentilhomme qui l'a élevée. Interprètes: Col. Bruce, Thomas Beck, Richard Carl. Pour tous.

"Palace" SNOW WHITE AND THE SEVEN DWARFS — Premier film important de ces années animées, couleurs de Walt Disney, d'après un conte des frères Grimm. Ce film marque une étape dans le développement de la technique et l'art cinématographique. En bref c'est l'histoire d'une jeune princesse qui doit fuir les méchantes fées de sa belle-mère. Pour tous.

"Princes" SEIZ O'REILLY TO MCNAB — Vaudeville. Interprètes: Will Mahoney, Will Friffe. Pour adultes. Horaire: 11 h. 31, 2 h. 47, 5 h. 43, 8 h. 39.

"Saint-Denis" THE MESSENGER — Drame. Nick Danger a une Marie par amour, qui est la jeune secrétaire de sa fiancée. Bientôt la gêne s'installe au foyer car la fiancée délaissée obtient que toutes les portes se ferment devant Nick et Marie. Ils sont obligés de tenir une situation au centre de l'Afrique. Il rencontre là-bas un ingénieur, Gilbert Roland et ils partent souvent ensemble.

"The Perfect Specimen" — Voir "Cartier".

"The Good Old Noah" — Comédie dramatique. Histoire d'un voyage romantique sous le coup du malheur. Interprètes: Wallace Beery, Betty Furness, Eric Linden, Una Merkel, pour tous.

"The Duke Takes a Bath" — Comédie dramatique. Histoire d'un ancien champion de boxe qui fait une rentrée sensationnelle dans l'arène sous le coup de la nécessité. Interprètes: Ben Welden, Young Russell, Genevieve Tobin. Pour adultes.

"45 Fathers" — La simple histoire d'une fille adoptive qui s'évertue à prouver sa gratitude envers le gentilhomme qui l'a élevée. Interprètes: Col. Bruce, Thomas Beck, Richard Carl. Pour tous.

"The Perfect Specimen" — Voir "Cartier".

"Snow White and the Seven Dwarfs" — Premier film important de ces années animées, couleurs de Walt Disney, d'après un conte des frères Grimm. Ce film marque une étape dans le développement de la technique et l'art cinématographique. En bref c'est l'histoire d'une jeune princesse qui doit fuir les méchantes fées de sa belle-mère. Pour tous.

"Seiz O'Reilly to McNab" — Vaudeville. Interprètes: Will Mahoney, Will Friffe. Pour adultes. Horaire: 11 h. 31, 2 h. 47, 5 h. 43, 8 h. 39.

"The Messenger" — Drame. Nick Danger a une Marie par amour, qui est la jeune secrétaire de sa fiancée. Bientôt la gêne s'installe au foyer car la fiancée délaissée obtient que toutes les portes se ferment devant Nick et Marie. Ils sont obligés de tenir une situation au centre de l'Afrique. Il rencontre là-bas un ingénieur, Gilbert Roland et ils partent souvent ensemble.

"The Perfect Specimen" — Voir "Cartier".

Si vous voyagez... adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: Bélair 3361.

"Granado"

NAVY BLUE AND GOLD — Un jeune homme s'engage dans la marine et par une bonne conduite tente de redorer le nom familial un peu terni par son père dans le même sens. Interprètes: Lynn Bari, Barrymore, James Stuart, Robert Young, Florence Rice et Billie Burke. Pour tous.

DANGEROUSLY YOURS — Film policier. Interprètes: Jane Darwell, Cesar Romero, Allan Dinehart. Pour adultes.

THE LAST GANGSTER — Un film d'action dans le monde du milieu. Interprètes: Edward Robinson, Lionel Stander, John Carradine, Sydney Blackmer, Louise Beavers. Pour adultes.

BORROWING TROUBLE — Comédie. Autres aventures de la famille Jones. Pour tous.

"Lava" "LIFE OF THE PARTY" — Sorte de comédie musicale dont l'action se déroule dans les luxueux hôtels californiens et qui est coustou de hors-d'oeuvres genre actes de vaudeville. Production RKO. Interprètes: Joe Penner, Gene Raymond, Victor Moore, Harriet Hilliard, Helena Bro

LA VIE SPORTIVE

Les Maroons l'emportent sur Detroit

Si les Maroons ne peuvent espérer se qualifier pour les séries de détail de la Ligue Nationale, ils peuvent au moins renverser les calculs de certaines équipes du circuit Calder et hier soir les Ailes Rouges de Jack Adams ont pu constater que le club de Gorman ne tient pas à faire cadeau d'une victoire à qui que ce soit, car au Forum, en présence d'une maigre assistance, l'équipe de Montréal a réussi à vaincre le Detroit par 3 à 2 dans une joute assez monotone.

La tenue des Maroons n'eut rien de sensationnel si ce n'est que les gars de Gorman n'ont pas ménagé leurs rivaux, ce qui engagea le club visiteur d'avoir recours aux mêmes tactiques que les Montréalais pour ensuite échanger des coups qui entraîneront des punitions majeures à Marker, Goodfellow et Ward.

La deuxième période fut la plus rude des trois et c'est pendant cette manche qu'Ebbie Goodfellow et Jimmy Ward échangèrent des coups de poing et que Marker et Howe donnèrent une exhibition de boxe et il fallut l'intervention des arbitres Smith et McCaffrey pour éviter une bagarre générale.

Le Detroit fut le premier à compter lorsque Sid Howe, sur une passe de Lewis, prit Beveridge en défaut au début de la manche initiale mais Russ Blinco parvint à mettre son club sur un pied d'égalité avant la fin de la période à la suite d'un effort individuel.

La deuxième manche fut à l'avantage des locaux car Herbie Cain fut le seul joueur à loger la rondelle dans les filets du club adversaire et cela grâce au concours de Marker et de Gracie.

Dans la troisième période les honneurs furent également partagés car chaque club compta un point. Joe Lamb, qui avait été ignoré par la défense des Maroons, réussit à égaliser le score en moins de sept minutes mais neuf minutes plus tard Cain comptait son deuxième point de la soirée pour assurer le triomphe des Maroons.

Les joueurs du Montréal ont prétendu avoir été malmenés à Detroit lors de leur dernière visite et hier soir il était évident que les locaux voulaient rendre le change à leurs rivaux et c'est la raison pour laquelle les hommes de Gorman n'ont pas été tendres pour les protégés de Jack Adams mais la joute n'a guère donné satisfaction aux spectateurs si ce n'est que les partisans des Maroons ont eu l'avantage de voir leurs favoris remporter les honneurs de la victoire.

Alignement des équipes:
DETROIT — Buts: N. Smith; défenses: Young et MacDonald; centre: Lewis; ailes: Howe et Hudson. Subs: Goodfellow, Bowman, Aurie, Barry, Wares, Liscombe, Lamb, Kilrea, Motter.

MAROONS — Buts: Beveridge; défenses: Wentworth et Evans; centre: Gracie; ailes: Marker et Cain. Subs: Shields, Croghan, Ward, Northcott, Troffier, Shannon, Blinco, Robinson, D. Smith.

Arbitres: Ag. Smith et Bert McCaffrey.

Première période
1—Detroit: Howe (Lewis) . . . 2.57
2—Maroons: Blinco . . . 10.42
Punition: Aucune.

Deuxième période
3—Maroons: Cain (Marker-Gracie) . . . 3.15
Punitions: Howe, Marker (majeure), Goodfellow (majeure et mineure), Ward (majeure), Lamb, Troffier.

Troisième période
4—Detroit: Lamb (McDonald) 6.19
5—Maroons: Cain (Marker-Gracie) . . . 15.20
Punitions: Marker, Kilrea, Liscombe.

Le Canadien perd par 4 à 1 contre Chicago

Chicago, 11 — Les Eperviers de Chicago ont triomphé du Canadien hier soir par un résultat de 4 à 1, et cette victoire, qui est la première de la saison sur le Bleu Blanc Rouge, permet aux locaux de s'assurer une place dans les séries de détail de la Ligue Nationale de hockey, car les hommes de Bill Stewart ont maintenu un avantage de six points sur les Ailes Rouges de Detroit dans la section Américaine.

Les Eperviers Noirs n'ont plus que trois parties à jouer tandis que le Detroit prendra part à quatre autres joutes d'ici la fin des séries et une victoire pour le Chicago ou une défaite pour les gars de Jack Adams suffirait pour éliminer définitivement les représentants du Michigan de la série qui doit décider de la coupe Stanley.

Les Eperviers Noirs ont presque toujours dominé et ils ont su profiter des ouvertures qui se sont offertes. Deux de leurs points furent comptés lorsqu'ils avaient l'avantage d'un joueur. Le Canadien a eu pareils avantages à plusieurs reprises mais il n'a pu les capitaliser. Karakas a joué une excellente partie dans les filets des locaux et il fut surtout solide dans les moments critiques. A la dernière période il fut blessé à l'oeil et il a dû se retirer pour se faire panser. Il reprit ensuite sa place et fut aussi solide qu'auparavant.

Thompson a compté le premier point de son club en moins de cinq minutes de jeu, prenant Cude en défaut avec l'aide de Romnes et March. Dix minutes plus tard Jenkins enregistra le deuxième point sur des passes de Gottselig et Trudel.

Il n'y eut pas de point au deuxième engagement. Au troisième Seibert porta le score à 3 à 0 sur une passe de Thompson. Ensuite Wilson compta l'unique point du Canadien sur des passes de Blake et Mantha. Le dernier point fut enregistré par Dhelstrom.

La défaite du Canadien place le Bleu Blanc Rouge sur un pied d'égalité avec les Américains pour la troisième position de la section canadienne.

Alignement des équipes:
CANADIEN — Buts: Cude; défenses: Burke et Buswell; centre: Brown; ailes: Lorrain et Mantha. Subs: Joliat, Blake, Wilson, Lepine, Haynes, Goupille, Désilets, Raymond.

CHICAGO — Buts: Karakas; défenses: Levinsky et McKenzie; centre: Romnes; ailes: Marsh et Thompson. Subs: Wiebe, Shill, Trudel, Gottselig, Jhonson, Dahlstrom, Jenkins, Seibert, Connolly.

Arbitres: Campbell et Dye.

Première période
1—Chicago: Thompson (Romnes-March) . . . 4.09
2—Chicago: Jenkins (Gottselig-Trudel) . . . 15.43
Punitions: Buswell, McKenzie, Shill, Goupille.

Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Wiebe, March, Brown.

Troisième période
3—Chicago: Seibert (Thompson) . . . 4.55
4—Canadien: Wilson (Mantha-Blake) . . . 9.14
5—Chicago: Dahlstrom (Connolly-Shill) . . . 16.30
Punitions: Raymond, Dahlstrom.

L'Américain fait joute nulle avec Boston

New-York, 11. (P.A.) — Les Américains, battus mardi par 7 à 0 à Boston, se sont en partie rachetés hier soir lorsqu'ils ont fait partie nulle avec les Bruins. Le résultat fut de 2 à 2. Cette victoire place momentanément les Américains sur un pied d'égalité avec les Canadiens, en deuxième place de la section canadienne de la ligue Nationale.

Boston a compté le premier point, Bauer déjouant Kerr sur une passe de Schmidt mais en moins de deux minutes le résultat était égalé par Joe Jerwa qui accepta une passe de Johnny Sorrell. A la

deuxième période les Américains prirent l'avantage et Carr compta avec l'aide de Chapman et Schreiner. Le résultat fut égalé à la troisième période lorsque Clapper a pris des passes de Hollett et Schmidt.

Seulement quatre punitions furent imposées par les arbitres, dont une d'insubordination à Jerwa, à la deuxième période.

Le résultat de cette partie laisse Boston cinq points en avant de New-York Rangers.

AMERICAIN. — Buts: Robertson; défenses: Jerwa et Murray; centre: H. Smith; ailes: Sorrell et Beattie; subs: Day, Gallagher, Stewart, Anderson, Carr, Wiseman et Schreiner.

BOSTON. — Buts: Thompson; défenses: Portland et Shore; centre: Cowley; ailes: Gettiffe et Sánds; subs: Clapper, Weiland, Goldsworthy, Pettinger, Hollett, Dumari, Schmidt, Jackson et Bauer.

Arbitres: Ion et Mitchell.

Première période
1 Boston: Bauer-Schmidt . . . 5.27
2 Américain: Jerwa-Sorrell . . . 7.22
Punition: aucune.

Deuxième période
3 Américain: Carr-Chapman-Schreiner . . . 5.09
Punitions: Murray, Jerwa 10 minutes, mauvaise conduite; Clapper et Hollett.

Troisième période
4 Boston: Clapper-Hollett-Schmidt . . . 3.23
Punition: aucune.
Période supplémentaire
Pas de point. Punition aucune.

Programme du festival de demain

Le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, de même que la reine des sports d'hiver, Mlle Alice Bourbonnais, ont promis d'assister, demain après-midi, au Forum, au grand carnaval d'hiver des écoliers de Montréal, sous les auspices des Frères Saint-Gabriel de l'Orphelinat Saint-Arsène, que vient de sanctionner M. Armand Dupuis, président de la Commission scolaire. Sur le programme officiel qu'on publie plus bas, n'apparaissent pas certains numéros assez remarquables, tel que la fanfare du club de raquettes Laurier, le sauteur merveille, J.-P. Vincent, 13 ans, de même que les bouffons joyeux. Voici maintenant, pour le menu officiel tel qu'émis par le comité des Frères Ladislas, Eugène et Eustache et du sportsman Ernest Métivier:

1. Partie de hockey entre l'Orphelinat Saint-Arsène et Saint-Sta-

nislis (avant 2 heures).
1. A 1 h. 50, entrée des invités d'honneur et photographie.
3. Courses des 2e, 3e et 4e années (O.S.A.) 1-2-2 tours.
4. Courses des 5e et 6e années ouvertes à toutes les écoles, 2-3 tours (2 départs chacune).
5. Courses des 7e et 8e années ouvertes à toutes les écoles, 3-4 tours (1 départ).
6. Patinage de fantasia par les membres du Montreal Skating Club. Intermède: guerre aux ballons.
7. Vingt minutes de gouter entre l'école Ch.-Colomb et l'école St-Vincent-Ferrier.
Intermède: l'homme enchaîné.
8. Courses spéciales: écoles Ch.-Colomb, Saint-Etienne, Lajoie (Ouremont), Montréal-Est, Ste-Rose, Ste-Thérèse, 2 tours.
9. Course ouverte aux amateurs: 440 verges.
10. Course des nations: intermède: course en traîneaux.
11. Quatuor Connolly.
12. Championnat des écoles primaires: 5 tours.
13. Course ouverte aux écoles supérieures, 9e, 10e et 11e années: 5 tours.
14. Course ouverte aux amateurs: 2 miles. Intermède, le mangeur de feu.
15. Saut des barils par Maurice

Daoust.
16. Course à relais pour écoles supérieures.
17. Ière course de chiens (attelage simple).
18. Partie de hockey entre l'école supérieure St-Viateur et l'école Richard de Verdun (1ère période).
19. 2e course de chiens: attelage double.
20. Partie de hockey, 2e période.
21. Troisième course de chiens: (1/2 mille).
22. Partie de hockey: 3e période.
23. Présentation de la coupe au club vainqueur.
24. O Canada. Dieu sauve le roi.

HILLS & UNDERWOOD LONDON DRY GIN
DISTILLÉ ET EMBOUTILLÉ AU CANADA, 25 oz. \$1.80 - 40 oz. \$2.70

SUNOCO BLEUE

Gagne

L'épreuve du démarrage rapide la plus sévère à laquelle une gazoline ait été soumise.

Elle triomphe des quatre principales gazolines vendues à prime.

Temps de démarrage officiel de la C.A.A.

AUTO	SUNOCO BLEUE	TEMPS
A	SUNOCO BLEUE	4.11 SECONDES
A	GAZOLINE "W" A PRIX ELEVE	4.28 SECONDES
B	SUNOCO BLEUE	4.4 SECONDES
B	GAZOLINE "X" A PRIX ELEVE	4.8 SECONDES
C	SUNOCO BLEUE	4.18 SECONDES
C	GAZOLINE "Y" A PRIX ELEVE	4.6 SECONDES
D	SUNOCO BLEUE	4.18 SECONDES
D	GAZOLINE "Z" A PRIX ELEVE	4.18 SECONDES

MOYENNE POUR LA SUNOCO BLEUE 4.11 SECONDES
MOYENNE POUR LES GAZOLINES A PRIX ELEVES 4.18 SECONDES

En d'autres termes, la Sunoco Bleue a démarré en moins de 1/3 du temps qu'ont mis, en moyenne, les quatre gazolines à prix élevés soumises à l'épreuve.

Les essais officiels de l'Association Canadienne de l'Automobile PROUVENT que vous obtenez un démarrage plus rapide par l'usage de la Sunoco Bleue au prix régulier, EPARGNANT AINSI 2c à 2 1/2c PAR GALLON

Refroidies par des heures d'attente, exposées au vent glacial de janvier, au sommet de l'observatoire de Westmount, à Montréal, deux voitures de chacune de quatre marques populaires d'automobiles ont été contrôlées par des représentants officiels de la "C.A.A." pour la rapidité du démarrage. Une auto de chaque marque était approvisionnée de Sunoco bleue, l'autre d'une des gazolines connues vendues à prime. Des précautions exceptionnelles furent prises par la "C.A.A." pour assurer que l'essai de démarrage rapide soit juste et loyal.

PRIX REGULIER VS PRIX SUPERIEUR
La Sunoco bleue donna à cet essai une moyenne trois fois plus rapide de démarrage que les autres marques — oui, trois fois plus rapide que les autres gazolines à prix supérieur! Jamais preuve plus convaincante ne fut donnée que vous n'avez pas à payer de supplément pour vous assurer un démarrage rapide. Donc, approvisionnez-vous de Sunoco bleue et épargnez la différence de 2 à 2 1/2c!



Photo prise durant l'épreuve tenue au fameux observatoire de Westmount, Montréal.

Maxie Baer contre Farr

New-York, 11. — Tommy Farr, champion poids-lourd de l'Empire Britannique, livra son troisième combat, en Amérique ce soir alors qu'il sera opposé à Max Baer, l'ancien champion mondial, et s'il réussit à vaincre le boxeur hébreu il aura l'avantage d'obtenir un autre match avec Joe Louis.

Baer n'a pas apparu dans l'arène locale depuis sa mise hors de combat contre Joe Louis en septembre 1935 et lors de sa dernière bataille, en avril dernier à Londres, le boxeur juif a perdu la décision contre son adversaire de ce soir dans un assaut de quinze rounds.

Baer ne semble avoir aucune chance de vaincre son adversaire, à moins qu'il puisse porter un coup décisif aux premières rondes car il est reconnu que Max est un dur cogneur mais un piètre pugiliste et si les deux hommes doivent être debout à la fin de la quinzième ronde, la décision ira sûrement au boxeur anglais.

Ligue Dépression

La ligue de hockey Dépression, qui joue à tous les lundis soirs à l'aréna du Collège Saint-Laurent, vient de choisir une équipe étoile dont les joueurs font partie des quatre clubs: Grads, Hobos, Sages et Laval. Ce club d'étoiles jouera dimanche prochain, le 13, contre le club de hockey du collège de Saint-Laurent de la ligue Intermédiaire Mont-Royal, dans une joute-exhibition. Tous les partisans de la ligue se font un devoir d'assister et d'encourager ces vieux contre ces jeunes. La partie commence à 2 h. 30 p.m.

Domaine d'Estérel

CONDITIONS DE LA TEMPERATURE
Maximum: plus 22.
Minimum: plus 2.
Temps: très beau.
Neige: bonne.
Routes Montréal-Estérel: pas recommandable après St-Jérôme.
Route gare Ste-Marguerite-Estérel: bonne.

Les Canadiennes ont annulé

Dimanche après-midi, au stade Maisonneuve, les Canadiennes et les Athlétiques du Nord ont fait partie nulle de 1 à 1, devant plus d'un millier de spectateurs. On se disputait une coupe offerte par le populaire Armand Raymond, défense des Canadiens de la N.H.L. Comme la joute se termina sans résultat, il fut décidé qu'une autre partie serait jouée sous peu à la patinoire Shamrock.

Raymond mit la rondelle au jeu, au début de la partie. Il était accompagné de Mlle Cécile Lapointe, reine du club "Les Canadiennes". M. l'échevin L.-O. Jalbert, Robert Magan, publiciste du club Concordia, Dr Paul Latour, président des Canadiennes; Maurice Desjardins, publiciste du club; Arthur Perreault, gérant général des Canadiennes; et Albert Zenga, gérant des Athlétiques.

Les Canadiennes prirent les devants après cinq minutes de jeu, Yvette Tessier comptant sur un magnifique effort individuel. Après 15 minutes de la troisième période, cependant, la petite Mariette Pélipin, des Athlétiques, fournit une belle passe à M. Neal qui compta, portant le résultat à 1 à 1. Aucun point ne fut enregistré dans la période supplémentaire. Les gardiennes des buts, Germaine Blais, des Canadiennes, et Mona Lahave, des Athlétiques, firent un excellent travail dans les filets.

La joute fut marquée d'une douzaine de punitions, dont 7 aux Canadiennes. L'arbitre était George Thompson.

Alignements:
Athlétiques: but, M. Lahave; défenses: F. Bremner, V. Bremner; centre, M. Neal; aile droite, M. Chartrand; aile gauche, M. Pélipin; substituts: N. Lowney, M. Lavallée, M. Fleming, B. Grover, H. Hilda.

Canadiennes: but, G. Blais; défenses: B. Kolar, M. Bonnell; centre, J. Leduc; aile droite, S. Bennett; aile gauche, G. Goulet; substituts: Y. Tessier, E. McAvoy, H. Hill, M. Geoffroy et L. Trickey.

QUALITE D'HIVER

SUNOCO BLEUE

LA SUNOCO A PROMPT DEMARRAGE SE VEND AUX ENDROITS SUIVANTS: BAS DE LA VILLE ET VERDUN

Apex Motor Service, 1389 rue Notre-Dame O.	Mount Royal Garage Reg'd, 1007 avenue Burnside
Jos. Bouchard 589 rue Monfort	Garage Tatem 1190 Drummond
P.-A.-T. Boulton 1514 Dorchester O.	Taylor's Auto Delivery, 730 (en arrière) rue Des Seigneurs
Campbell Décaray Limited 745 Guy	J.-G. Wallace, 3478 Boul. Lasalle, Verdun
Geo. Desmarchais 622 Craig Ouest	Garage Weir 1172 avenue L.
Marcel Laporte McGill et Récollet	E. Dumas, 7633 Boul. Lasalle, Ville Lasalle
Albert Marcoux 1245 rue Crescent	

EST
E. Blais, rues Sherbrooke & Frontenac
Garage City Hall,
1203 avenue Hôtel-de-Ville

Hyman Diamond, Rachel & DeBullion
Gadbois Automobile Co., 815 Ontario E.
L.-P. Labadie 4130 St-Denis
Garage Rochefort, Amherst et Craig
Roger Messier Boul. St-Joseph
et avenue Papineau

P.-D. Murphy Notre-Dame et Aird
Garage Tétraultville,
8711 Notre-Dame Est

OUEST
Addington Hardware Reg'd,
5463 Upper Lachine Road

W.-C. Gilbert & W.-T. Richards,
Chemins Reine Marie et Circle
E.-R. Leather, 6660 Upper Lachine Road
Ernest Panchaud,
Côte St-Luc et Earncliffe

Garage Potter, Western et Addison
Ernest Wright Sherbrooke et Grey
Garage St-Pierre 171 rue
St-Jacques, Ville St-Pierre

J. Fillion, 15e et Notre-Dame, Lachine

MUNICIPALITES A L'OUEST
A. & M. Bissonnette Pointe Claire
H. Cardinal Ste-Genève
Garage Dorion Dorion
L.-J. Hunter Beaufort
A.-C. Lane Como

FAITE SPECIALEMENT pour L'HIVER CANADIEN

LA VIE SPORTIVE

Valleyfield défait par Sherbrooke

Sherbrooke, 11 (P. C.).—Les Red Raiders de Sherbrooke ont défait les Braves de Valleyfield 4-2 hier soir au quatrième match de la série de quatre de sept pour le championnat de la Ligue Provinciale. Une autre victoire donnera le championnat aux Raiders. Le prochain match sera disputé dimanche à Valleyfield.

VALLEYFIELD — Buts: Lascelles; défenses: Matte et Philbin; centre: Fâmel; ailes: Goulet et Reeves; Subs: Landreville, Lilly, Denault, Deschamps, Haworth, Guilbeault, Boyer.

SHERBROOKE — Buts: Séguin; défenses: Frenette et Leroux; centre: Harris; ailes: Coromier et Gagnon, Subs: Laforest, Henri, Kelly, Roy, Bastien, Ranger.

Arbitres: Bennett et Denault.
Première période
Pas de point.
Punitions: Goulet, Boyer, Landreville.

Deuxième période
1—Valleyfield: Reeves 4.32
—Sherbrooke: Harris (Ranger) 8.20

3—Sherbrooke: Cormier (Frenette-Harris) 8.35
4—Sherbrooke: Roy (Laforest) 12.03
Punitions: Matte, Kelly.

Troisième période
5—Sherbrooke: Harris (Cormier) 9.47
6—Valleyfield: Reeves (Boyer) 17.00
Punition: Aucune.

D'Arcy McGee est champion

L'équipe senior de l'Ecole D'Arcy McGee a réussi à remporter le championnat de Montréal, hier malgré sa défaite aux mains du Westmount par 1 à 0 dans la partie finale car c'est par un total de 2 à 1 que le McGee gagne la série.

Composition des équipes:
D'Arcy McGee: Westmount
Burns, but; Scarlet
Dillon, défense; Fleet
Dall, défense; Casey
Cullen, centre; Thomson
Mulvaney, avant; Mowatt
Knelzer, avant; Hellyer
D'Arcy McGee subs: Hodgson, McElligott, Decelles, Ryan.

Westmount subs: Kennedy, McConnell, Fisher, Morrison, Darling, Dickie.
Arbitres: Herrerman et White.
Première période
Pas de point.
Pun: Fleck.

Deuxième période
1. Westmount: Hellyer 3.50
Pun: Mulvaney, Darling, Casey, (majeure) Dillon (majeure).

Bell Sledge sera opposé à Parkin

Jack Ganson a réussi à obtenir les services de Tony Parkin pour sa séance de lundi soir prochain, au Forum, et le jeune Montréalais sera opposé à Bill Sledge dans l'une des préliminaires.

Le matchmaker du Forum espère pouvoir compléter son programme aujourd'hui alors qu'il trouvera un rival pour le lutteur Lou Plummer, qui fera ses débuts à Montréal lundi prochain.

Dans la finale Cliff Olson sera opposé à Dick Powell tandis que la semi-finale mettra aux prises Everett Marshall et le Dr Frederick Myers.

Les quilles au dépt. du hôte

La semaine dernière, l'équipe Provinciale a triomphé de son adversaire Enquêtes, gagnant deux parties sur trois. Ces deux victoires qui donnent 45 parties gagnées au Provincial, lui conserve toujours une avance de 5 parties sur son plus proche adversaire. Il ne reste que neuf parties à jouer et le club Provincial a de bonnes chances de remporter le championnat de la saison. Le club Comptabilité, maintenant sous la direction de M. Labbé, a battu la Distribution deux fois. Ces deux victoires le maintiennent toujours en deuxième place avec 40 parties gagnées, suivi de près par Enquêtes avec 38 parties. L'Index, qui était en cinquième position, a pris trois parties contre Lovers, son devancier par deux fois. Cette triple victoire a donc eu pour effet de faire passer l'Index en avant de son adversaire.

A cette occasion, cette équipe s'est révélée en roulant le meilleur triple de la saison, soit un total de 2372. Blanchette, l'un de ses joueurs, a compté 500 points.

Dans la section "A" des petites quilles, l'équipe du capt. Gravel, Finance, a battu l'Aud. Provinciale trois fois, roulant un total de 1749 contre 1618, tandis que la Révision prenait deux parties contre l'Evaluation par le résultat de 1785 à 1658. Tansy, du club Révision, a roulé un triple de 447.

Dans la troisième section le Bureau a enregistré un total de 1618 et a battu Correction trois fois de suite. Ces victoires mettent Bureau à une partie des leaders de la section. Ces derniers ont toutefois gagné deux parties contre l'Entreprise par 1117 à 1329. Quant au club Archives, il a battu le club Fichier trois fois par 1396 à 1283. Des jardins, de la Correction, a enregistré le meilleur triple, comptant 367 points.

POSITION DES EQUIPES

GROSSES QUILLES:		G.	P.
Provincial	45	18	
Comptabilité	40	23	
Enquêtes	38	25	
Index	31	32	
Lovers	30	33	
Distribution	22	41	

PETITES A:		G.	P.
Finance	41	22	
Evaluation	36	27	
Revision	33	30	
Aud. Provinciale	16	47	

PETITES B:		G.	P.
Listes	47	19	
Bureau	46	20	
Archives	36	27	
Entreprise	23	40	
Fichier	20	43	
Correction	19	44	

Partie décisive chez les Juniors

Les clubs Victoria et Verdun seront de nouveau aux prises ce soir, au Forum, dans la joute décisive pour le championnat de la Ligue Junior et cette rencontre suscite beaucoup d'intérêt.

Mardi soir dernier les deux mêmes clubs ont fait partie d'une de 3 à 3 après trois périodes supplémentaires et l'on prévoit une autre belle lutte pour la finale.

Les frères Paul victorieux

Londres, 11. — Les frères Paul ont encore triomphé hier soir. Danny a remporté la décision contre Tom Benjamin dans un combat de six rondes penlant que Patrick a défait Tommy Windsor sur un knockout technique en 6 rondes.

Le hockey professionnel et amateur

HIER SOIR —
LIGUE NATIONALE
Chicago 4, Canadien 1.
Maroons 3, Detroit 2.
Boston 2, Américain 2.
LIGUE PROVINCIALE (finale)
Sherbrooke 4, Valleyfield — Sherbrooke mène 3-1 dans la série 4 de 7.

CE SOIR —
LIGUE JUNIOR (finale)
Verdun vs Victoria.
Club que a gagné un match dans la série deux de trois; un match a été nul.

Le classement des équipes

LIGUE NATIONALE		G.	P.	Pts
Toronto	44	22	131	52
Canadien	44	16	110	43
Américain	43	16	93	44
Maroons	45	12	93	28

Section américaine		G.	P.	Pts
Boston	45	28	111	62
Rangers	44	26	139	57
Chicago	45	14	94	126
Detroit	44	20	111	31

LIGUE INTERNATIONALE-AMERICAINE		G.	P.	Pts
Philadelphia	45	28	111	46
Providence	41	21	114	48
New Haven	41	23	67	30
Springfield	42	29	79	126

Section est		G.	P.	Pts
Cleveland	42	26	91	54
Pittsburg	43	29	82	30
Syracuse	41	18	121	105

Tournoi de tennis aux Ch. de Colomb

Le plus grand tournoi de tennis entre les joueurs de la classe A commença ce soir pour se continuer samedi après-midi, dimanche après-midi, mardi soir et mercredi prochain. Jean-Jacques Denis, qui gagna le championnat l'an dernier, aura à défendre son titre cette année contre une phalange de joueurs très dangereux pour ne mentionner que Maurice Denis, Jerry Weyland, Georges Dionne, J.-J. Desjardins, Mercel Jetté, etc.

Voici donc le tirage pour vendredi, samedi et dimanche.
Vendredi soir:
7 h., H. Leblanc vs J. Charbonneau.
8 h., J.-J. Desjardins vs M. Deschamps.
9 h., J.-J. Denis vs M. Jetté.
10 h., M. Denis vs L. Laverdure.

Samedi après-midi:
2 h. 30: G. Dionne vs E. Durand.
3 h. 30: J. Weyland vs H. Michaud.
4 h. 30: P. Viens vs P. Lafontaine.
5 h. 30: R.-A. Carwardine vs A. Beaubien.

Dimanche après-midi:
1 h. 30: vainqueur Denis-Jetté vs vainqueur Viens-Fontaine.
2 h. 30: vainqueur Carwardine-Beaubien vs vainqueur Weyland-Michaud.
3 h. 30: vainqueur Desjardins-Deschamps vs vainqueur Leblanc-Charbonneau.
4 h. 30: vainqueur Dionne-Durand vs vainqueur Laverdure-Denis.

Le public est gracieusement invité à assister, à encourager ses favoris et voir par le fait même la grande différence qui existe entre le tennis intérieur et le tennis extérieur.

Autre défaite des Canadiens

Londres, 11 — Jimmy Foster, le brillant gardien de buts de l'équipe de Grande-Bretagne a remporté un blanchissage bien mérité sur les Wolves de Sudbury par le score de 3 à 0, hier soir, dans la joute disputée à Wembley. C'était la deuxième défaite des Canadiens dans leur tournée en Europe.

Vulgarisation de l'élevage du lapin

Québec, 11 — Poursuivant son programme d'action qui tend à multiplier le plus possible les sources de revenus sur nos exploitations agricoles, M. Bona Dussault entend aider d'une façon toute spéciale la vulgarisation de l'élevage du lapin dans la province de Québec.

En France on trouve un modeste clapier sur presque toutes les fermes. La région d'entrepreneur cunicole est généralement confiée aux jeunes gens, ils en retirent un revenu qui les attache à l'exploitation familiale.

L'ensemble de ces petites exploitations cunicoles représente une industrie considérable au point que la France peut ainsi vendre chaque année, sous diverses marques de sel, des millions de peaux de lapins.

Québec, à cause de son climat et de la main-d'œuvre disponible sur chaque ferme, se prête particulièrement bien à l'élevage du lapin. C'est dans le but d'en vulgariser l'élevage que M. Bona Dussault a secondé le travail de propagande de l'Association des éleveurs de lapins. Après trois mois de propagande active dans l'organisation de clubs d'éleveurs de lapins, nous dit M. J.-D. Barbeau, chef de la section avicole, au-delà de 100 clapiers ont été organisés à divers endroits.

Afin d'assurer aux nouveaux éleveurs les moyens de se procurer de bons sujets reproducteurs, M. Dussault a favorisé l'établissement de St-Victor de Tring, d'un grand clapier où l'on spécialisera en élevage de lapins.

Cette exploitation géante, régie par MM. Gaston Gagnon et Eugène Fontaine sera connue sous le nom de "Clapier Beauceron". On l'a déjà pourvu de 400 reproducteurs de choix. L'entreprise est sous la direction technique d'un expert en aviculture dont les services sont rétribués partiellement par le Ministère de l'Agriculture. A très brève échéance, ce clapier sera en mesure de fournir les sujets reproducteurs choisis dont auront besoin les éleveurs.

On estime que dès l'automne prochain, les petites entreprises cunicoles ainsi que ce grand clapier seront en mesure de mettre sur le marché 5,000 peaux de lapins et plus, suffisamment pour intéresser l'industrie de la fourrure qui, jusqu'à présent, à cause des petites quantités offertes, ne se souciait guère de cette production provinciale.

Le secrétaire de l'Association des éleveurs de lapins, M. Ed. Ivart, s'occupe activement de promouvoir les intérêts cunicoles chez nous. Cette industrie pourrait rapporter aux cultivateurs de la province de Québec, proportionnellement autant qu'elle crée de revenus aux fermiers de France.

Pour le Congrès Eucharistique de Budapest

REDUCTIONS SUR LES CHEMINS DE FER D'EUROPE

En vue du Congrès eucharistique de Budapest, qui doit avoir lieu du 25 au 30 mai prochain et auquel des milliers de catholiques de toutes les parties du monde assisteront, la plupart des pays d'Europe ont autorisé de substantielles réductions dans leurs tarifs de chemins de fer. C'est ce que vient d'annoncer M. H. M. MacCallum, agent général du service des passagers au Pacifique Canadien. Ces tarifs de faveur seront obtenus de Cherbourg et du Havre, avec une validité de 30 jours, et de Rotterdam, avec une validité de 60 jours. Ceux qui voudront en bénéficier devront au préalable se munir d'un certificat de congressiste, qu'ils pourront se procurer, soit aux quartiers généraux du Congrès, soit d'un des nombreux représentants qui ont été nommés dans le pays pour cette fin. Les routes auxquelles ces réductions s'appliquent comprennent les villes suivantes: Cherbourg, Bâle, Vienne, le Havre, Bâle, Vienne; Rotterdam, Utrecht, Cologne, Vienne; Rotterdam, Oldenzaal, Leipzig, Prague; Rotterdam, Oldenzaal, Berlin, Oderberg; Anvers, Cologne, Passau, Vienne.

On estime, dans nos cercles maritimes, qu'un grand nombre de Canadiens, surtout de la province de Québec, se rendront à Budapest pour assister aux grandes manifestations du prochain Congrès eucharistique.

Bénédition nuptiale

Au Canon 1108, paragraphe 2, se trouve consignée la défense de donner, pendant le Carême, la bénédiction nuptiale solennelle. Cette bénédiction nuptiale "solennelle" consiste essentiellement dans les deux oraisons *Propitiare* et *Dens Abraham* de la messe votive *pro Sponso et Sponsa*. Pour les donner licitement dans les temps clos, il faut la permission de l'Ordinaire.

Nous croyons opportun de donner ici, pour le Carême, la permission générale de conférer ces bénédiction (avec la messe votive, si le rite du jour le permet) toutes les fois que MM. les curés jugeront ne pouvoir demander raisonnablement aux parties de différer leur mariage après Pâques.

A l'Alliance française

La neuvième conférence saisonnière de l'Alliance française sera faite par M. Pierre Lyauté, homme de lettres, le lundi soir 14 mars, dans la grande salle de l'hôtel Ritz-Carlton, à 8 h. 15. M. Lyauté a intitulé sa causerie: "Au Sahara marocain".

A La Tuque

La Tuque, 11 (C.P.) — Le Conseil municipal a adopté une résolution priant les Chemins de fer nationaux de s'entendre avec le Pacifique Canadien pour obtenir que le terminus des trains de la rive nord à Montréal soit la gare Viger au lieu de la vieille gare Moreau.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: BElnr 3361

Notes et souvenirs

par le R. P. J.-M. PENARD, O.M.I.
Volume de 245 pages, illustrations. Au comptoir ou par la poste \$1.00.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430 Notre-Dame est, Montréal

Le comité du centenaire du Saguenay

Chicoutimi. — Le comité du Centenaire du Saguenay a établi son statut légal sur une charte provinciale qui lui a été octroyée le 17 février dernier, qui lui donne les plus amples pouvoirs pour exécuter et faire exécuter parfaitement le programme de nos fêtes, et qui constitue la plus sûre garantie pour tous ceux avec qui il aura à traiter.

M. Léon Trépanier, échevin de Montréal, organisateur du tri-centenaire des Trois-Rivières en 1934 et du centenaire de Sherbrooke l'an dernier a passé la semaine dernière à Chicoutimi où il a conféré avec les organisateurs des fêtes. M. Trépanier a examiné les lieux et le travail accompli; il a étudié le programme des fêtes et les moyens d'exécution, et a grandement apprécié le travail fait par les comités pour l'orientation des fêtes et les points du programme qui sont déjà fixés. M. Trépanier a fait plus d'une heureuse suggestion et promet le plus complet succès à la célébration du Centenaire si la collaboration continue telle qu'elle a commencé. M. Trépanier a accepté la tâche d'organisateur des fêtes du Centenaire.

Voici maintenant la liste des membres du comité actif, sur qui repose l'organisation de la célébration du Centenaire, sous le haut patronage de Son Excellence Mgr Lamarche: ce sont:

Présidents: M. l'abbé Victor Tremblay, professeur au Séminaire de Chicoutimi, prés. de la Société Historique du Saguenay.
M. Antoine Desgagné, pharmacien de Bagotville.

Vice-prés: M. le chanoine Arthur Gaudreault, curé de St-Alphonse.
M. M.-Ed. Bely, président régional des écoles et inspecteur de la section St-Jean-Baptiste de Roberval.
M. R. Kane, surintendant du dépt. du bois pour la compagnie Price Brothers, Chicoutimi. Le Dr Camille Lavoie, médecin N.-R. d'Hébertville.

Directeurs: MM. Is-Joseph Lévesque, négociant, Bagotville; Dr Gérard-Os. Tremblay, prés. de la société St-Jean-Baptiste de Chicoutimi; J.-O. Fraser, maire de Kénogami; Joseph Angers, maître de poste de Jonquière; Antoine Tremblay, comptable de Chicoutimi; Arthur Beaulieu, agent de gare de Port-Alfred; Armand Bergeron, surintendant, Port-Alfred; Paul-Emile Houde, Bagotville.

Secrétaire: M. Florian Simard, St-Alexis.
Trésorier: M. Arthur Beaulieu.
MM. l'abbé Victor Tremblay, Antoine Desgagné, Antoine Tremblay, Arthur Beaulieu, Armand Bergeron et Florian Simard forment le comité exécutif.

Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises

Une assemblée importante

M. Henri Groulx, président des arrondissements paroissiaux pour la prochaine campagne. Tous les présidents ou leurs représentants s'étaient fait un devoir de répondre à l'invitation de M. Groulx qui, après les avoir remerciés en termes émus, leur a parlé de la situation de la paroisse et de la justice et quel soin président au difficile travail de la répartition des objectifs de campagne. Il faut évidemment proportionner l'objectif de arrondissement paroissiaux à l'objectif général de la campagne. Il n'y aurait aucune gloire, dit-il, à obtenir 100% et plus d'un objectif inférieur à la somme que les paroisses ont atteinte, au dernier. L'objectif général a été augmenté: chaque paroisse a donc le devoir d'en prendre sa juste part.

Le président invite les auditeurs à recruter le plus d'auxiliaires possible. Il insiste sur le fait que ces auxiliaires devraient avoir des réunions spéciales où leur serait enseignée la technique de la sollicitation. Le manque de connaissances pratiques sur la manière de solliciter est cause qu'un grand nombre d'auxiliaires ne réussissent pas à recruter des personnes chez qui ils se présentent.

Malgré l'accroissement marqué du nombre des souscripteurs, il y a encore de nombreuses familles de Montréal qui n'ont pas souscrit aux campagnes. Il faut les atteindre. C'est pourquoi M. Groulx annonce qu'un sketch a été préparé dans ce but: on en donnera une représentation dans toutes les assemblées d'arrondissement. Et le texte est à la disposition de paroisses qui voudront s'en servir.

M. Groulx recommande aussi la projection de films de notre époque, de la nature à instruire le public sur l'étendue des besoins à secourir et l'action bienfaisante des oeuvres. Le président mentionne aussi les systèmes émis à la radio et dont l'annonce paraît dans tous les journaux.

M. Groulx fait ensuite un éloge discret de M. le chanoine Valois dont l'activité inlassable et la bienveillance stimulent toutes les énergies, apaisent les difficultés.

M. le chanoine, prenant à son tour la parole, suggère divers moyens d'étendre l'idée et l'esprit de la Fédération dans toutes les classes de notre société. Il parle en particulier de l'influence des enfants. "La Fédération", dit-il, est établie pour donner à ceux qui demandent demain sont les enfants d'aujourd'hui. Les habitudes de la pratique de la charité est donc une chose essentielle." Quant le bon esprit des chefs d'arrondissement, il les félicite de leur enthousiasme et de l'invincible ambition qui les stimulent d'arriver, coûte que coûte, à une victoire encore plus éclatante que celle de l'année dernière.

La vice-présidente des arrondissements, Mme Parrot, ajoute qu'il est très important de donner des instructions spéciales aux auxiliaires féminines et elle laisse la parole à M. Ernest Bourdon, président des arrondissements en 1937, et à M. Thérien, chargé de la régie interne, qui donnent, tous deux, des conseils pratiques qui ne manquent pas d'aider à la réussite finale, s'ils sont dûment suivis.

L'assemblée se clôture sur un mot d'encouragement de la part de M. Groulx à ses collègues.

La Chambre de commerce des jeunes

M. J.-Gaston LeBlanc a donné, mercredi midi, au café St-Jacques, une causerie sur la Chambre de commerce des Jeunes, dont il est membre. Cette Chambre est très active. Elle comptait, l'an dernier, près de 500 membres.

Voici le but que poursuit cette excellente association:
Nouer de solides amitiés entre ses membres. Compléter leur formation technique et professionnelle. Développer leur esprit d'initiative. Mettre à leur service son prestige et son influence. Faire profiter de ses efforts et de ses travaux la communauté canadienne-française tout particulièrement.

M. LeBlanc fait ensuite un bref historique du "droit budgétaire", puis, s'attaquant au "régime des impôts à corriger", "la Constitution du Canada, dit-il, qui concède l'imposition directe aux provinces, accorde en même temps au gouvernement

central, outre l'impôt indirect, l'impôt direct, ce qui est un empêchement sur le domaine des provinces, sans compensation valable pour celles-ci. Il est donc urgent de procéder à un rajustement plus équitable et plus en rapport avec les besoins des provinces et des municipalités, même si on doit pour cela centraliser. Sans compter que la centralisation, outre de faire disparaître certaines inégalités, constituerait une mesure d'économie en diminuant pour chacun les frais de perception. Pourvu, cependant, que l'on sauvegarde nos intérêts de la manière que souligne avec insistance le rapport de la Chambre de commerce; le gouvernement fédéral, en augmentant ses pouvoirs excessifs de taxation, devrait "verser une remise aux" provinces, au prorata de la contribution respective de chacune d'entre elles" et peut-être augmenter ses subsides annuels; de leur côté, les provinces pourraient dans quelques cas abandonner certaines sources de revenus aux municipalités.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPEUTEURS & INGENIEURS
M. LABRECQUE, I.C.
M. GAILLOUX, I.C.
G.-J. PAPINEAU, I.C.
ARPEUTEUR-GEOMETRE

INGENIEURS CONSEILS
LES INGENIEURS ASSOCIES LIMITEE
MONTREAL, 351-352 - EDIFICE THELMA

P.-A. Gagnon
Comptable Agréé Chartered Accountant
Immeuble de Tramways
159 OUEST, RUE CRAIG
et HARBOUR 5990

Téléphone: HARBOUR 1553
Léon-A. Hurtubise
C.P.A.
Comptable public licencié
60 St-Jacques O. - Montréal

LaRUE & TRUDEL
Comptables Agréés - Chartered Accountants
J.-Arthur LaRue, C.A. Maurice Chartré, C.A.
A.-Emile Beaurivault, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A.
Maurice Boulanger, C.A. Jacques LaRue, C.A.
Jean Roussin, C.A. Lucien P. Bégin, C.A.
Paul Rioux, C.A. Roland Chagnon, C.A.
Dollard Rioux, C.A. Paul-E. Brunet, C.A.
R.-A. Rondeau, C.A. René Barrière, C.A.
Montréal - Québec

ASSURANCES
HORACE LABRECQUE
COURRIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
41 St-François-Xavier - Montréal
Tél. MARquette 2383-2384

AVOCATS
Maurice Dupré, C.R.
AVOCA ET PROCUREUR
Dupré, Billy, Prévost et Home
80 rue St-Pierre
Téléphone: 2-4784 - Q

ANATOLE VANIER, C.R. GUY VANIER, C.R.
Vanier & Vanier
AVOCATS
37 OUEST, RUE SAINT-JACQUES
Tél. HARBOUR 2941

BREVETS D'INVENTIONS
MANUEL DE L'INVENTEUR
GRATIS
DEMANDE ALBERT FOURNIER
354 ST-CATHERINE EST, MONTREAL

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce etc
MARION & MARION
Fondée en 1892
1255 rue Université, Montréal

MARQUES DE COMMERCE
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1255 rue Université, Montréal

COMPTABLES
Anderson & Valiquette
Comptables Vérificateurs
J.-Charles Anderson, I.C.
Jean Valiquette, L.S.C., C.A., L.L.C.
Roméo Carle, L.S.C., C.A.
A. Dagenais, L.S.C., C.A.
84 Noire-Dame ouest - LA. 241

Edmond Caron, B.A., L.S.C.-C.A.
Licencié en sciences comptables
Comptable agréé Chartered Accountant
Spécialiste en impôt sur le Revenu
50 rue St-Jacques
HARBOUR 3635
MONTREAL

REBOURR. URS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
"Achetez meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande."
3886 Henri-Julien - Tél. BE. 1700

REBOURR. URS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
"Achetez meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande."
3886 Henri-Julien - Tél. BE. 1700

REBOURR. URS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
"Achetez meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande."
3886 Henri-Julien - Tél. BE. 1700

REBOURR. URS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
"Achetez meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur

A Ottawa

Les Caisses populaires Desjardins

Le mémoire de M. Cyrille Vaillancourt à la Commission parlementaire de la banque et du commerce

Ottawa, 11 (D.N.C.)—M. Cyrille Vaillancourt, gérant de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins, a présenté un intéressant mémoire sur le fonctionnement des caisses populaires à la commission parlementaire de la banque et du commerce qui étudie le fonctionnement des établissements de petits prêts. Voici le texte français du mémoire:

Texte du mémoire

La première Caisse populaire fut fondée à Lévis (province de Québec), le 8 décembre 1900. Son fondateur, M. Alphonse Desjardins, fut aussi le fondateur des "Credit unions", existant actuellement aux Etats-Unis et dans plusieurs provinces du Dominion.

Dans un temps relativement court, bon nombre de ces sociétés ont été fondées: au 1er mars 1938, on en comptait 393 opérant dans la province, en vertu de la Loi des Sociétés coopératives de Québec (1906).

Leur importance s'est accrue en raison de leur nombre, de sorte qu'elles constituent aujourd'hui un facteur de première importance dans la vie économique de nombreuses localités.

Leur système est basé sur les systèmes "Raiffeisen" et "Schulze-Delitsch" (Allemande). Comme l'implique le nom de la loi en vertu de laquelle elles opèrent, leurs avantages sont réservés aux membres seulement: elles sont d'une nature essentiellement coopérative.

Leur but est de venir en aide aux classes laborieuses, au moyen de prêts à court et à moyen termes et d'encourager en même temps l'épargne chez leurs membres. En résumé, les gens de condition modeste qui en font partie sont encouragés à y déposer leurs épargnes, qui sont ensuite prêtées en grande partie à d'autres sociétés et à des taux d'intérêt très raisonnables.

Par suite de l'économie de leur administration, ces sociétés peuvent payer à leur tour un bon intérêt sur les épargnes, tout en chargeant un taux très raisonnable sur les prêts.

Le taux d'intérêt varie de 4% à 7%. Le taux moyen étant de 5%. Aucune commission n'est chargée sur les renouvellements. L'intérêt sur les prêts est chargé chaque mois et calculé sur la balance du prêt seulement.

Exemple: Prêt: \$120. Intérêt: 6%. Conditions: \$10.00 par mois.

Table with 4 columns: Month, Interest rate, Amount, Total. Rows for Jan to Dec.

L'emprunteur n'a donc payé que \$3.30 sur son emprunt au lieu du montant de \$7.20 que lui aurait chargé tout prêteur d'argent qui aurait calculé l'intérêt sur la pleine durée du prêt, comme cela se fait ordinairement.

De plus, si la Caisse populaire est prospère, une distribution peut être faite à ses membres, soit déposants soit emprunteurs, ces derniers pouvant obtenir un remboursement ou ristourne d'environ 10 p.c. à 15 p.c. de l'intérêt payé.

Dans quelques cas, nos Caisses populaires ont pu financer leurs propres municipalités à un taux d'intérêt très bas comme, par exemple, Ste-Germaine de Dorchester, qui a bénéficié d'un prêt par sa Caisse populaire, à raison de 1 1/2 p.c. par an.

Ces 393 Caisses populaires sont groupées en six Unions régionales qui, à leur tour, forment la Fédération des Caisses populaires. Cette dernière a plein contrôle de la propagande et de la vérification des différentes caisses. Grâce à ce contrôle, la confiance publique n'a subi aucune atteinte et l'expansion des Caisses populaires a été largement favorisée.

En 1932, la Législature, pour aider la Fédération à maintenir cette surveillance efficace, a accordé une subvention qu'elle a ensuite doublée en 1937. Les Caisses populaires elles-mêmes contribuent au fonds de propagande et de vérification par un versement annuel prélevé sur leurs revenus.

La Fédération emploie aujourd'hui, pour fins de vérification, sept auditeurs dont la nomination est soumise à l'approbation gouvernementale. Chaque union régionale possède son propre propagandiste. En plus de vérifier les livres de chaque Caisse populaire, la Fédération contrôle aussi l'assurance-fidélité des gérants et veille au placement de leurs surplus de fonds.

En vertu d'une provision spéciale de la loi, l'approbation de la Fédération est requise avant qu'une Caisse populaire puisse faire un placement autre qu'un simple prêt à un membre, cette dernière catégorie étant sous le contrôle exclusif de

la Commission de Crédit de la Caisse. Ce contrôle rigide des placements sur obligations (débitures) est destiné à sauvegarder les épargnes des membres. Les tableaux annexés donneront une idée des activités générales des Caisses populaires dans la province de Québec et révéleront l'importance sans cesse croissante des sommes confiées à ces institutions depuis un certain nombre d'années.

371 Caisses populaires ont fait rapport au 31 décembre 1937:

Table with 2 columns: Item, Amount. Rows for Actif total, Placements sur obligations, etc.

Montant total payé en parts sociales par les membres actifs: 2,119,750.76

Reserves accumulées: 1,452,111.25

Argent liquide en main et en banque: 3,166,381.25

Nombre de sociétaires: 67,297

Nombre de déposants: 58,456

El pour donner une idée du grand nombre de petits prêts consentis par ces sociétés, 12,818 petits prêts sur billets ont été faits pendant l'année 1936.

M. Vaillancourt a fourni également des statistiques sur le nombre des prêts consentis depuis la fondation des caisses, le total des prêts consentis, le total remis et le mouvement général de fonds. Ainsi, depuis leur fondation, les caisses ont prêtés \$65,267,845.28; le total remis, de \$56,020,084.02; les dépenses administratives, de \$1,607,654.32 et le mouvement général de fonds, de \$482,194,792.22.

M. Vaillancourt a démontré que la moyenne des frais d'opération avait été, pour la province de Québec, de 1-3 de 1 p.c. ou de 33-1-3 sous du \$100 de mouvement général de fonds.

Dans les villes de Québec, Montréal, Sherbrooke et Trois-Rivières, la moyenne des frais d'opération a été de 2-5 de 1 p.c. ou de 40 sous du \$100 du mouvement général de fonds.

Un groupe de vedettes de la radio préteront gracieusement leur concours à l'interprétation de ce sketch.

Collection "Presences"

Les Juifs, par Paul Claudel, R. P. Bons-rven, André Spire, R. Montagne, René Schwob, G. Cattaui, lieutenant-colonel E. Mayer, D. De Rougemont, R. Dupuis, R. Postal, Simon Landu, Jacques Martinat.

Volume de 335 pages; \$1.00 franco. Sujet: "Le chrétien est devenu le monde inconnu," disait Bernard Lazare. Est-ce cette méconnaissance qui explique les passions violentes que suscite la seule existence du peuple d'Israël? Le cahier que Presences consacre à ce grave problème constitue un effort pour l'aborder avec toute la justice et l'impartialité désirables. Qu'il y ait une question juive, il serait absurde de le nier. Ce n'est pas en vain que, depuis des millénaires, ce petit peuple demeure, parmi les nations, un signe de contradiction éternelle.

Sans cesse persécuté, jaloux, méprisé, et sans cesse renaissant et actif. Tout est complexe dans son cas: il a partie liée avec le haut capital mais aussi avec la révolution. Il est pragmatiste, attaché aux biens de ce monde, et en même temps, il est un être de grande spiritualité, et des mystiques. On peut tout dire contre lui, avec l'apparence au moins de la justice, mais pour le défendre, les arguments, aussi bien, abondent. C'est cette complexité des multiples contradictions que les collaborateurs de Presences ont essayé de considérer.

Le cas d'Israël permet de saisir un des aspects du drame spirituel de l'humanité, de comprendre ce que peut signifier, pour un peuple, une mission dont il est investi. Il faudrait citer tous les articles qui composent ce 6e cahier de la collection Presences. Des chrétiens et des juifs y ont collaboré, des antisémites y ont donné des amis d'Israël, tous ont mis en commun leur bonne foi, leur désir sincère de totale compréhension. On souhaite que ce cahier soit reçu dans l'état d'esprit qui a présidé à son élaboration.

Clientèle. — Intellectuelle et tous ceux qui s'intéressent à la question juive. Précédemment parus dans la même collection: Ce qui meurt et ce qui naît, 11c mille, par Daniel-Rops, 1.00. Le communisme et les chrétiens, par François Mauriac, etc., 12c mille, 1.00.

Métier d'homme, par Raoul Dautry, 10c mille, 1.00. Problèmes de la sexualité, par Jacques de Lacretelle, etc., 8c mille, 1.00. Une sainte parmi nous, par Edmond Estaunié, etc., 8c mille, 1.00.

Service de librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Nos contre-torpilleurs

Ottawa, 11 (DNC). — La division des contre-torpilleurs canadiens, qui fait actuellement une croisière dans les eaux méridionales, arrivera à Vancouver le 11 avril au lieu du 15 avril. Les quatre contre-torpilleurs qui devaient arriver à Esquimaut le 19 avril atteindront cette base le 14 avril.

Les jardiniers-maraisiers

Leur congrès à Montréal — Le discours de M. Rioux — Election — Le marché aux fruits

Le sous-ministre de l'Agriculture, M. Rioux, a invité hier soir les jardiniers-maraisiers, réunis en congrès à l'hôtel Queen's, à ne pas craindre de s'adresser au ministère de l'Agriculture pour en obtenir des renseignements scientifiques.

La science agricole peut considérablement améliorer la situation de l'agriculture dans la province, dit-il. La ville de Montréal est un marché considérable pour les membres de votre association et celle-ci, forte et unie, peut traiter désormais d'égal à égal avec les acheteurs. M. Rioux a aussi parlé des avantages de la classification des produits. Il leur a demandé de devenir des propagandistes de la classification.

Hier après-midi, on a élu M. Bona-Dussault, ministre de l'Agriculture, à la présidence honoraire de l'Association. On a choisi ensuite le bureau suivant: MM. J.-H. Lavoie, vice-prés. honoraire; Pierre Guinon, de Ville-St-Michel, président; Alphonse Moquin, de Brossseau-Jonction, vice-président. Les conseillers sont: A. Boudrais, de l'Abord-à-Plouffe; Charles Haert, de Ste-Dorothée; E. Lavoie, de Ste-Genève; Z. Vaillancourt, de Ste-Rose; L. Laberge, de Châteauguay; C. Bigas, de St-Martin; Emile Aubin, de Montréal; Joseph St-Aubin, de St-Laurent; M. Fernand Godbout remplit les fonctions de secrétaire.

Les jardiniers-maraisiers de la province de Québec entendent faire un succès de leur groupement. Réunis en premier congrès à l'hôtel Queen's depuis hier, ils discutent la réorganisation de leur société.

Hier matin, M. Lavoie a souhaité la bienvenue aux quelques centaines de jardiniers-maraisiers présents, puis il a exposé les avantages du groupement et de la réorganisation de la société. Faisant allusion au mot célèbre de Son Excellence Mgr Courchesne, il a dit: "Il est temps que le maraîcher s'occupe de ses affaires."

Après la conférence de M. Lavoie, on a procédé à la composition des comités et à l'inscription des membres.

Au dépit de l'après-midi, M. Georges Maheux, entomologiste provincial, a entrepris de déléguer au congrès la du Service de protection des plantes. Il a montré que ce service est très important, à preuve l'importance qu'y attache l'Institut international d'agriculture.

La plante, comme l'animal, dit-il, deux êtres vivants, est menacée d'accidents, de maladies, etc. Les végétaux croissent dans un milieu où pullulent des ennemis de toutes sortes.

Du point de vue scientifique, ce service permet d'organiser et de diriger la défense des cultures contre tous les organismes destructeurs; d'arrêter la dissémination de fâcheux indigènes; de prévenir l'invasion des destructeurs étrangers; de rechercher les meilleurs procédés de répression.

Du point de vue économique, le service assure aux producteurs, bon an mal an, de bonnes récoltes, rend la culture plus rémunératrice en contribuant à diminuer le prix de revient; consolide enfin l'équilibre financier de toute entreprise agricole.

Du point de vue légal, ce service bénéficie de la protection de la loi de protection des plantes et de la loi des mauvaises herbes, deux lois qui permettent de réprimer par les grands moyens les ennemis des plantes.

Le Service de protection des plantes se divise en cinq sections: entomologie, pathologie végétale, mauvaises herbes, inspection et propagande, administration.

Le service s'occupe, entre autres choses, de faire des recherches sur le pyrale du pommier, sur la teigne des légumes, sur la pyrale du maïs, sur la rouille du pommier, sur les maladies du céleri, etc.

M. G. Billaut, chef de la section de la culture maraîchère de la province de Québec, a traité des avantages de l'association chez les maraisiers. Il a 45 années d'expérience de vie maraîchère. Il peut parler de cette question avec autorité.

M. A. Gosselin, du service de l'économie rurale à Ottawa, a traité des marchés de gros couverts pour nos cultivateurs. M. J.-M. Talbot, chef de la section fruitière, a commenté un film sur les marchés publics de Syracuse; M. Guilbault a entretenu les délégués des chaînes de magasins indépendants; il y a eu ensuite débat sur l'emploi des engrais chimiques dans la culture maraîchère.

Aujourd'hui, dès ce matin, les jardiniers-maraisiers ont visité le marché aux fruits.

A la séance d'étude, M. Georges Gauthier, entomologiste, a parlé du "botéome", nouveau produit pour combattre les insectes; M. Z. Parent a exposé le point de vue des marchands de gros sur la distribution des légumes; M. Roger Gagnon, chef de la section des pommes de terre, a parlé de la production des patates hâtives dans la région de Montréal.

A 11 heures, M. Nathan Steinberg a parlé du commerce des légumes des magasins à chaîne.

Cet après-midi, à deux heures, il y a eu un film sur la production des légumes de légumes par M. Ferguson, de Dupuy-Ferguson; il y a eu une conférence sur le tarif sur les fruits et légumes par M. Laberge, du ministère du commerce de Québec; il y a eu un film sur la congélation des fruits et légumes, avec commentaires de M. A.-H. DeRome; puis, à 3 h. 30, M. Auguste Gascon, vice-président de l'exécutif provincial de l'Association des marchands détaillants du Canada, expose le point de vue des marchands détaillants sur la vente des légumes.

A 4 heures, les délégués prendront connaissance du rapport du comité des résolutions.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Excursion au clair de lune

L'excursion de ski au clair de lune organisée en février dernier par le Pacifique Canadien a remporté un tel succès, et les demandes pour sa répétition ont été si nombreuses, que les gens du service des Voyageurs de cette compagnie ont décidé d'en organiser une autre mercredi, le 16, avec la pleine lune de mars. On se rappellera que, lors de l'excursion de février, près de 500 skieurs de Montréal se rendirent à Shawbridge pour prendre leurs ébats au clair de lune sur les collines des environs. Cette fois encore, Shawbridge a été choisi comme théâtre des activités des skieurs nocturnes. Un train spécial du Pacifique Canadien, auquel un second et même un troisième train pourront être ajoutés au besoin, partira de la gare Windsor à 6h. 50 mercredi soir, s'arrêtera à Westmount, Montréal-Ouest et à la gare de l'Avenue du Parc, arrivant à Shawbridge à 8h. 25 p.m. Le train repartira de Shawbridge vers 11 heures pour revenir en ville, de sorte que les excursionnistes pourront disposer de deux heures et demie pour skier. Des rafraîchissements et sandwiches seront vendus sur le train. Si la température est favorable et si le ciel est clair, on peut s'attendre à ce que le nombre de skieurs transportés lors de la première excursion soit sensiblement dépassé.

D'après les rapports recus des agents du Canadien National à St-Sauveur, Morin Heights, Shawbridge et Rawdon les conditions seront bonnes pour le ski en fin de semaine. Une moyenne de 60 pouces de neige recouvrent les champs de ski des Laurentides et le thermomètre indique 10 au-dessus de zéro. Le temps est très clair dans les Laurentides et les skieurs feront bien de se munir de lunettes noires pour protéger leurs yeux contre l'éclat du soleil sur la neige.

En fin de semaine le Saint-Sauveur Ski Club tiendra son concours annuel de ski. On remarque au programme des courses en descente et des slaloms.

Plusieurs skieurs de New-York profiteront des derniers beaux jours de l'hiver pour aller faire du ski dans les Laurentides, en fin de semaine.

Pour se rendre à la demande des milliers de skieurs qui se rendent aux endroits de ski indiqués plus haut le service des voyageurs du Canadien National continuera l'expédition de ses trains spéciaux de ski. Le service de ces trains sera prolongé de deux ou trois semaines.

La température a été si belle ces jours derniers et l'état de neige dans les Laurentides est tellement parfait que les skieurs se demandent si cela va durer jusqu'à la fin de semaine. Par suite d'abondance de biens leur semble trop extraordinaire!

Cependant, tout le monde espère que le beau temps va se prolonger jusqu'à dimanche, et à l'heure actuelle, toutes sortes de projets d'excursions s'élaborent pour le week-end.

Le ski du printemps, le genre de ski toujours attendu avec impatience par les amateurs de grand soleil, est commencé et rien n'est plus agréable maintenant que d'excursionner par monts et par vaux, nu-tête et en bras de chemise, en cet époque idéale pour les rayons ardents du soleil de mars. C'était l'époque idéale pour les randonnées de cross-country et les piqueniques sur la neige, le midi. Ceux qui ont manqué la dernière fin de semaine à cause du froid de vendredi et de la tempête de samedi ne peuvent regretter sûrement de ne pas s'être trouvés dans le Nord pour le dimanche, qui fut sans contredit la journée la plus parfaite de la saison. Ceux-là voudront sans doute se rattraper en organisant une excursion de ski cette semaine. Si on ajoute à leur nombre celui des vrais enthousiastes qui ne ratent jamais une occasion de monter dans le Nord, on peut estimer que le grand total des skieurs qui emprunteront les trains du C.P.R., vendredi, samedi et dimanche, dépassera sensiblement 10,000.

A l'heure actuelle, les rapports des agents du Pacifique Canadien nous apprennent qu'une neige poudreuse en quantité suffisante pour recouvrir toute la région des Laurentides, rendant le ski agréable et sûr. La dernière chute de neige s'est produite mardi, le 8 courant.

Le Pacifique Canadien fera circuler une vingtaine de trains vers les centres de ski du Nord en fin de semaine.

Les élèves du Lower Canada College de Montréal, au nombre d'une centaine, sont actuellement en congé dans les Laurentides, à Ste-Marguerite, où ils se sont rendus mercredi matin pour faire du ski sur les collines de cette région si pittoresque. Ces jeunes collégiens, parmi lesquels on remarque déjà d'excellents skieurs, auront là-bas l'occasion de skier dans les conditions les plus favorables que nous ayons encore eues depuis le commencement de la saison. La neige est en effet abondante et la température a été satisfaisante toute la semaine. Le groupe a quitté la gare Windsor dans des wagons spéciaux mis à sa disposition par la compagnie du C.P.R. Il reviendra en ville samedi.

Par le "Paris"

Au nombre des Canadiens qui s'embarquent demain midi pour l'Europe à bord du paquebot français Paris, on remarque: Mme Al. Thibodeau, de Montréal, accompagnée de sa fille Madeleine et de son fils Jacques; Mlle Alice Sirois et Jeanne Boivin, de Québec. Aussi Mlle A.-L. Panisset, d'Oka, qui retourne au Maroc.

Conférence de M. Maurice Gagnon

A l'Ecole du meuble

Sous la présidence d'honneur de Son Excellence Mgr A.-E. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, M. Maurice Gagnon, attaché honoraire des Musées nationaux de France, donnait hier soir sa dernière conférence sur "La peinture religieuse". Elle fut érudite, intéressante et un admirable sentiment de foi. L'assistance, qui était fort nombreuse, apprécia le clair exposé de M. Gagnon, qui est des mieux qualifiés pour parler d'art au Canada. Les études très sérieuses qu'il a poursuivies pendant trois années consacrées exclusivement à l'histoire de l'art dans les deux institutions parisiennes spécialisées à cet effet, l'Ecole du Louvre et l'Institut d'art et d'archéologie de l'Université de Paris, garantissent de sa compétence et expliquent le succès de ses conférences et de ses cours sur l'histoire de l'art. On sait, en effet, que M. Gagnon professe à l'Ecole du Meuble et qu'il dispense cet enseignement au collège Jean-de-Brébeuf également.

Ce fut l'une des oeuvres de l'année, à l'Ecole du Meuble, de la continuation, pour le public, de conférences sur l'art. On se rappelle que M. André Fréchet, ancien directeur de l'Ecole Boule, avait vivement intéressé le public en 1935. M. Jean-Marie Gauvreau lui-même n'a cessé d'agir et de porter la parole sur l'affirmation de la formule d'art la plus viable qui soit au Canada: l'artisan tendant à devenir artiste, l'artiste doté d'un métier. L'Ecole du Meuble, qui a donc l'avantage de posséder dans ses murs des professeurs spécialisés, est heureuse d'en faire profiter l'extérieur. Elle se croit le devoir et se doit de parfaire cette mission.

L'ensemble des quatre conférences de M. Gagnon sur la peinture moderne fut celui-ci: "L'Impressionnisme", les "Maîtres synthétistes, Cézanne, Gauguin, Van Gogh", "Le Fauvisme et le Cubisme", et enfin, "La Peinture religieuse moderne". En cette dernière conférence M. Gagnon détermina en quoi une oeuvre peut être artistique et religieuse, comment elle doit être oeuvre d'art avant d'être religieuse, comment cette expression de l'artiste transmet des sentiments supérieurs, spirituels.

Afin de distinguer le faux art de l'authentique, le faux sentiment religieux du vrai, le conférencier fit des comparaisons entre des oeuvres d'artistes du XIXe et du XXe siècles: Bonnat, Henner, Ray, Dagnan-Bouvere, Lambert-Rucki, Charlier, Desvallières, Denis... Il conclut sur des paroles qui ont été religieuses modernes et les oeuvres du moyen âge qui donna du christianisme la plus haute expression.

M. Gagnon fit alors l'histoire de la fondation d'ateliers d'art religieux européens: les "Ateliers d'art sacré", de Maurice Denis et de Georges Desvallières, "L'Arche", la "Société de Saint-Jean", etc... pour parler longuement ensuite d'oeuvres de nos artistes canadiens: Ozias Leduc, Rodolphe Duguay, Paul-Emile Borduas, etc...

Le choix des illustrateurs que M. Gagnon fit se succéder sur l'écran témoigne de son goût très sûr, comme de son érudition, les analyses et les considérations philosophiques et d'ordre spirituel qu'il émit. Voici ce qu'il dit en terminant: "Cette homogénéité de la recherche, tant en Europe qu'au Canada, est le fruit, que portèrent les paroles de Pie X, (alors que Sa Sainteté n'était encore que Patriarche de Venise), dans une conversation restée célèbre dont je retiens cette phrase: "Je veux que mon peuple prie sur de la beauté". Prier sur de la beauté: arriver à la foi par l'art, quelle pensée féconde! Aussi quelle persécution ne trouve-t-elle pas dans les oeuvres d'art religieux modernes. La foi, l'âge nouveau, matérialiste, tout préoccupé de soi-même, de son confort, de ses plaisirs et de l'oubli de Dieu, la foi, elle est inscrite dans l'oeuvre du peintre et du sculpteur chrétiens. Elle est là prête à parler, prête à continuer par des illustrations tangibles la voix du prêtre, prête à continuer l'échange de pensées et de sentiments, l'équilibre entre la possession de la vérité et l'inquiétude de celui qui cherche.

"Je veux que mon peuple prie sur de la beauté" et par là qu'il arrive à la foi; qu'il ait un désir vif de vérité, de vérité puisée dans la franchise de la civilisation contemporaine; qu'il admette l'expression de ce que nous sommes de préférence au sentiment romantique plagié sur des formes toutes faites, usées et vides. La vérité par les métiers francs, par les matériaux et les techniques honnêtes, par la science basée sur l'orgueil d'être sincère, de l'être totalement. La vérité préchée par l'Eglise s'édifie dans la clarté, celle de nos temples modernes; elle veut la beauté de son décor peint et sculpté où se concilie la liturgie. Vérité, beauté, liturgie, socle de l'oeuvre contemporaine.

"Je veux que mon peuple prie sur de la beauté", et que par là il arrive à la foi. L'Eglise reprendra ainsi dans l'art la place prépondérante qu'elle a tenue dans le passé. L'exemple convaincant que Son Eminence le cardinal Verdier donne au monde catholique, l'attitude des papes à l'égard de l'art moderne, attitude intelligente et progressive, feront de l'Eglise le centre d'où irradiera une action féconde pour la beauté des réalisations du moment. En mêlant la vie du Christ à la nôtre, en le priant de circuler parmi nous tel que le montrent les tableaux et les sculptures nouvelles, en le faisant le contemporain de nous-mêmes, l'Homme du jour, Lui qui est éternel, il apparaîtra moins difficile de s'approcher de Lui à notre tour, de comprendre la beauté de sa doctrine et d'aimer la noblesse de son évangélisme.

Voudrions-nous Lui refuser nos vies, Lui dire que nous l'aimons mieux lorsqu'il était peint ou sculpté, frangé d'or et vêtu de bleu royal,

LE SKI AU CLAIR DE LUNE à SHAWBRIDGE MERCREDI, LE 16 MARS TRAIN SPÉCIAL et PRIX RÉDUITS

Table with 4 columns: Time, Station, Arrival, Departure. Rows for 6:50, 7:02, 7:20, 8:25.

Table with 4 columns: Price, Station, Arrival, Departure. Rows for 1.25, 6.50, 7.02, 7.20, 8.25.

Table with 4 columns: Price, Station, Arrival, Departure. Rows for 1.25, 6.50, 7.02, 7.20, 8.25.

Table with 4 columns: Price, Station, Arrival, Departure. Rows for 1.25, 6.50, 7.02, 7.20, 8.25.

Table with 4 columns: Price, Station, Arrival, Departure. Rows for 1.25, 6.50, 7.02, 7.20, 8.25.

Table with 4 columns: Price, Station, Arrival, Departure. Rows for 1.25, 6.50, 7.02, 7.20, 8.25.

Table with 4 columns: Price, Station, Arrival, Departure. Rows for 1.25, 6.50, 7.02, 7.20, 8.25.

Table with 4 columns: Price, Station, Arrival, Departure. Rows for 1.25, 6.50, 7.02, 7.20, 8.25.

Table with 4 columns: Price, Station, Arrival, Departure. Rows for 1.25, 6.50, 7.02, 7.20, 8.25.

Table with 4 columns: Price, Station, Arrival, Departure. Rows for 1.25, 6.50, 7.02, 7.20, 8.25.

Table with 4 columns: Price, Station, Arrival, Departure. Rows for 1.25, 6.50, 7.02, 7.20, 8.25.

Table with 4 columns: Price, Station, Arrival, Departure. Rows for 1.25, 6.50, 7.02, 7.20, 8.25.

Table with 4 columns: Price, Station, Arrival, Departure. Rows for 1.25, 6.50, 7.02, 7.20, 8.25.

Table with 4 columns: Price, Station, Arrival, Departure. Rows for 1.25, 6.50, 7.02, 7.20, 8.25.

DEPUIS 70 ANS AU SERVICE DU PUBLIC

70 ANS DE PROGRES

70 ANS de progrès. Voilà ce que nous allons fêter lundi, le 14 mars, avec la population de Montréal et de la province.

Il y a loin du petit magasin de 1868 aux constructions modernes de Dupuis qui s'élèvent aujourd'hui, rues Ste-Catherine et De-Montigny.

GRACE à l'encouragement constant d'une clientèle toujours grandissante, la maison Dupuis Frères, tant par ses magasins à Montréal que par son commerce postal, est devenue l'une des institutions les mieux connues dans la province et le pays tout entier.

LES milliers de personnes qui viendront à notre 70e vente anniversaire commençant lundi, 14 mars, se rendront compte plus que jamais du pouvoir d'achat de Dupuis et de la généreuse coopération des manufacturiers dans l'organisation de cette vente.

VOYEZ nos vitrines et, surtout, ne manquez pas de voir nos annonces dans les journaux de demain.

Dupuis Frères logo and address information.

Table with 4 columns: Price, Station, Arrival, Departure. Rows for 6:50, 7:02, 7:20, 8:25.

Table with 4 columns: Price, Station, Arrival, Departure. Rows for 1.25, 6.50, 7.02, 7.20, 8.25.

Table with 4 columns: Price, Station, Arrival, Departure. Rows for 1.25, 6.50, 7.02, 7.20, 8.25.

Table with 4 columns: Price, Station, Arrival, Departure. Rows for 1.25, 6.50, 7.02, 7.20, 8.25.

Table with 4 columns: Price, Station, Arrival, Departure. Rows for 1.25, 6.50, 7.02, 7.20, 8.25.

Table with 4 columns: Price, Station, Arrival, Departure. Rows for 1.25, 6.50, 7.02, 7.20, 8.25.

Table with 4 columns: Price, Station, Arrival, Departure. Rows for 1.25, 6.50, 7.02, 7.20, 8.25.

Table with 4 columns: Price, Station, Arrival, Departure. Rows for 1.25, 6.50, 7.02, 7.20, 8.25.

Table with 4 columns: Price, Station, Arrival, Departure. Rows for 1.25, 6.50, 7.02, 7.20, 8.25.

Les CAFES, THES et CONFITURES de J. A. DESY, (Limitée) Qualité supérieure Montréal